

AXE 1: DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION: VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT

Nom de l'action	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et renouvellement urbain et dispositifs d'aides Ville sur le centre ancien
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Amélioration de l'habitat en centre ancien : lutte contre l'habitat indigne et amélioration du cadre de vie
Description générale	La Ville porte une stratégie de développement urbain durable et inclusif, encourageant la diversité d'offre de logements pour répondre aux nouveaux besoins, tout en restant attentive à un urbanisme apaisé et respectueux du cadre de vie.
	Cette stratégie se décline, en premier lieu dans le centre ancien, où l'objectif est réaffirmé de lutter contre l'habitat indigne, d'accompagner les copropriétés dans leur organisation, prévenir le risque incendie et favoriser l'accès des secours de remettre sur le marché des logements vacants et ainsi attirer de nouvelles populations et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, dans une logique de préservation du patrimoine que représente le centre historique de la ville.
	Pour ce faire, la Ville et ses partenaires, l'ANAH, l'Etat, Grand Chambéry, Procivis, Action logement, la Banque des Terriroires, reconduisent pour 2023-2028 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) dont Cristal Habitat assurera le suivi-animation.
	Les objectifs de cette OPAH RU sont ambitieux et sont complétés par des dispositifs portés par la Ville : le dispositif « Pack copro » en lien avec l'ADIL, le dispositif « Aide aux façades », le dispositif « aide aux copropriétés pour améliorer leur sécurité », auxquels vient s'ajouter l'exonération de taxe foncière décidée par la ville depuis le 1er janvier 2023 en cas de travaux de rénovation énergétique.
	L'OPAH RU est une opération qui permet d'inciter les propriétaires et copropriétaires à rénover leur logement et/ou parties communes de la copropriété avec un système d'aides financières émanant de l'Anah, de Grand Chambéry et de la ville de Chambéry.
	Cette OPAH fait suite à l'OPAH RU précédente sur la période 2018- 2022.
	L'OPAH est complétée par d'autres dispositifs d'aides portés par la Ville (Pack Copro, Aides aux façades, aides à la sécurité incendie).
Objectifs	L'opération doit contribuer à la valorisation du patrimoine, à l'amélioration de l'habitat en centre ancien et à l'attractivité du centre-ville. Les principaux objectifs poursuivis sont :
	Enrayer la dégradation du bâti ancien, Lutter control l'hobitation de dégrade de l'action de la forma dé
	Lutter contre l'habitat indigne et dégradé, Lutter contre la précedité éponétique.
	Lutter contre la précarité énergétique
	Lutter contre la vacance, Mettre en valeur les éléments patrimoniaux
	Pietrie en valeur les éléments partinoniaux

	Agir sur les copropriétés inorganisées
	Assurer la mixité sociale
	Améliorer le confort des occupants, leur cadre de vie et l'attractivité
	du centre-ville
Intervenants	Ville de Chambéry
	Partenaire en charge du suivi animation de l'OPAH : Cristal Habitat
	Partenaires financeurs : ANAH, Grand Chambéry, Action Logement, Procivis Savoie, Banque des Territoires.
	Partenaires techniques : DDT, l'ADIL, ARS, CAF
Budget global	OPAH – montant prévisionnel sur 5 ans des aides aux travaux pour les propriétaires et copropriétaires
	Dépenses Anah = 1,85 M€
	Dépenses Ville = 524 k€
	Dépenses Grand Chambéry = 211 k€
	Enveloppe prévisionnelle de prêt sans intérêt Procivis = 450 k€
	Mobilisation de la convention de réservation financière d'Action Logement pour les monopropriétés
	OPAH – mission de suivi animation sur 5 ans
	Dépenses prévisionnelles Ville = 840 k€
	Aide de l'Anah pour l'ingénierie = 325 k€
	Aide de la Banque des Territoires = 25 % de la mission suivi animation à hauteur d'une enveloppe de 137 k€
	Pack Copro : Dépenses prévisionnelle ville = 75 k€ sur 5 ans
	<u>Aides aux façades</u> : Dépenses prévisionnelle ville = 80 k€/an
Modalité de financement	L'Anah verse annuellement à la Ville une aide de 50% du montant HT du suivi animation et un montant variable selon le nombre et le type de dossiers déposés dans l'année par Cristal.
	La Caisse des Dépôts pourra intervenir en mobilisant des moyens financiers sur ses fonds propres pour cofinancer la mission de suivi -animation de l'OPAH RU dans la limite de 25% du montant HT de la mission et à la même hauteur que la collectivité maître d'ouvrage.
	La Caisse des Dépôts pourra également cofinancer si nécessaire des études préalables et pré-opérationnelles de restructuration urbaine complémentaires.
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, ville inclusive
Indicateurs d'avancement	• Engagé : en cours de réalisation depuis janvier 2023.
Indicateurs de résultat	 Nombre de dossiers subventionnés, selon le type de propriétaires (occupants, bailleurs, syndicat de copropriété), le type de travaux ou d'accompagnement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vise à aider les propriétaires, occupants ou bailleurs, à engager des travaux de réhabilitation de leur logement, que ce soit pour des travaux lourds, des travaux d'amélioration d'un logement habitat indigne, des travaux de rénovation énergétique ou des travaux pour l'autonomie de la personne. Des aides sont aussi prévues à destination des syndicats de copropriétés pour certains travaux de parties communes et pour le redressement de la gestion de la copropriété.

Le dispositif ville « Pack Copro » vise à accompagner les copropriétés du centre ancien en difficulté par :

- la mise en place d'un syndic professionnel : aide à la copropriété dans le financement d'un syndic (delta entre le coût de gestion d'une copropriété de 20 lots et le coût de gestion estimé de la copropriété concernée)
- la formation des différents syndics bénévoles accompagnés par l'ADIL 73 dans leur montée en compétence

Le dispositif « Aides aux façades » vise à aider financièrement les copropriétés du centre ancien, sur certains travaux de façade et selon certaines conditions, à hauteur de 35 % du coût.

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Aides aux travaux Opah	Aides accordées par la ville pour les travaux des propriétaires et copropriétaires	2023	2028	524 k€	
	Mission suivi animation	Suivi animation de l'OPAH par un opérateur représentant la ville	2023	2028	840 k€	325 k€
	Pack Copro	Dispositif ville pour accompagner les copropriétés	2023	2028	75 k€	
	Aides aux façades	Dispositif ville pour aide aux travaux de façades	Délibération mise en place en 2013, modifiée en 2019		80 k€/an	

Nom de l'action	Opération Restauration Immobilière
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Amélioration de l'habitat en centre ancien : lutte contre l'habitat indigne et amélioration du cadre de vie
Description générale	La Ville porte une stratégie de développement urbain durable et inclusif, encourageant l'offre de logements pour répondre aux nouveaux besoins, tout en restant attentive à un urbanisme apaisé et respectueux du cadre de vie. La qualité et la diversité des logements proposés contribue à l'attractivité résidentielle et à proposer une nouvelle qualité de vie en ville. Cette stratégie se décline, en premier lieu dans le centre ancien, où l'objectif est réaffirmé de lutter contre l'habitat indigne et d'améliorer le cadre de vie, dans une logique de préservation du patrimoine que représente le centre historique de la ville En complément de l'OPAH RU, l'ORI est une opération menée par la collectivité qui oblige les propriétaires d'un immeuble ou ensemble d'immeubles à réaliser des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour effet de transformer les conditions d'habitabilité. Le périmètre de l'ORI vise à cibler l'action sur des îlots ou immeubles dégradés, en situation de blocage avec le seul dispositif OPAH. Ainsi les ilots Italie-Montmélian et Lans-Sénat ont été préalablement repérés, l'ilot Italie-Montmélian étant l'ilot prioritaire à traiter et plusieurs adresses d'immeubles isolés, pourraient venir s'ajouter à ce périmètre.
Objectifs	L'ORI est une procédure qui a pour objectif de faire réaliser les travaux par les propriétaires. Lorsque ceux-ci déclinent l'intention de réaliser les travaux, la collectivité exproprie et conduit la réalisation du programme. Le programme de travaux poursuit des objectifs d'intérêt général comme : Enrayer la dégradation du bâti ancien, Lutter contre l'habitat indigne et dégradé, Lutter contre la précarité énergétique Lutter contre la vacance, Mettre en valeur les éléments patrimoniaux Améliorer le confort des occupants, leur cadre de vie et l'attractivité du centre-ville
Intervenants	Ville de Chambéry

	Cristal Habitat : pour les études pré-opérationnelles ORI SJM avocats : AMO juridique pour le choix de l'outil opérationnel Partenaires financeurs : ANAH, Banque des Territoires, Action Logement, Grand Chambéry (modalités d'intervention financière à définir) Partenaires techniques : l'Etat
Budget global	Enveloppe budgétaire projetée = 2 M € TTC pour la Ville en dépense
Modalité de financement	études pré-opérationnelles de faisabilité 85 k€HT et de calibrage 78 k€HT : Aides de l'Anah pour 50% du coût HT AMO juridique : 41K€ - cofinancement banque des territoires
Indicateurs Boussoles	Transition écologique et ville inclusive
Indicateurs d'avancement	Engagé : mission AMO juridique en cours depuis décembre 2022 et mise en place d'un dispositif opérationnel pour 2024
Indicateurs de résultat	 Réhabilitation d'immeubles et remise sur le marché de logement vacant Restructuration d'ilôt

L'ORI est une opération menée par la collectivité qui oblige les propriétaires d'un immeuble ou ensemble d'immeubles à réaliser des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour effet de transformer les conditions d'habitabilité. Ces travaux sont déclarés d'utilité publique, permettant à la collectivité d'exproprier dans le cas où les propriétaires ne souhaitent pas engager les travaux.

Le périmètre de l'ORI vise à cibler l'action sur des îlots ou immeubles dégradés, en situation de blocage avec le seul dispositif OPAH. Ainsi les ilots Italie-Montmélian et Lans-Sénat ont été préalablement repérés, et plusieurs adresses d'immeubles isolés, pourraient venir s'ajouter à ce périmètre. Italie Montmélian est prioritaire car il concentre plusieurs enjeux : véritable porte d'entrée du faubourg et lien avec le cœur de centre ancien, enjeu de mise en valeur de l'espace public lieu de rencontres, enjeu d'animation d'une place avec la réhabilitation du rdc commercial, enjeu de transition écologique avec un projet renaturant le cœur d'îlot.

Nom de l'action	Accompagnement d'Action Logement à la création d'une offre locative nouvelle et qualitative dans l'ORT
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Amélioration de l'habitat en centre ancien : lutte contre l'habitat indigne et amélioration du cadre de vie
Description générale	En tant que partenaire principal d'Action Cœur de Ville, Action Logement apporte son soutien à la création de logements à destination des salariés. Ce soutien porte sur :
	- La restructuration lourde d'immeubles entiers en mono- propriétés en centre ancien, soit par des investisseurs privés, soit par des bailleurs sociaux. Cette aide est un levier financier essentiel de l'amélioration du bâti et du cadre de vie en centre ancien. Elle permet notamment de soutenir les opérations complexes qui sont accompagnées dans le cadre de l'OPAH RU, des aides à la pierre (acquisitions-amélioration portées par Cristal Habitat) et de la future ORI.
	-La production de logements locatifs sociaux et abordables en périmètre ORT. Dans ce périmètre, cette aide est également essentielle, en soutenant les efforts de production de logements dont des logements sociaux et abordables pour limiter la tension sur le marché du logement que connaît le bassin chambérien.
	Conformément à la Directive Action Logement applicable au 31/03/2023, les opérations financées répondront à un objectif de production durable, en répondant à des exigences environnementales telles que :
	. Atteinte de l'étiquette C en acquisition-amélioration,
	. A minima obligation de valorisation et/ou réemploi des matériaux issus de la démolition et avance de phase par rapport à la réglementation environnementale en vigueur,
	. Avance de phase par rapport à la réglementation en vigueur pour les opérations neuves.
	Une première convention de réservation financière a été signée en 2021 entre la Ville, Grand Chambéry et Action Logement pour un montant de 2,032 M€ avec 8 opérations identifiées.
	Ce partenariat est renouvelé dans le cadre d'un avenant à la convention Action Cœur de la Ville. Par suite d'un recensement des opérations envisagées auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux et des opérations en centre ancien susceptibles d'être accompagnées dans ce cadre, l'avenant a déterminé une nouvelle enveloppe de réservation indicative d'un montant de 14.7M€. Cette enveloppe correspond à un volume projeté en novembre 2022 de 20 opérations, représentant 284 logements.
	A fin 2022, l'intervention d'Action Logement a permis de soutenir 12 opérations, représentant 122 logements et un volume financier global de 6,282M€ (dont 1,227 M € en subvention). A noter : 3 opérations financées fin 2022 sont identifiées dans l'avenant.

	Par ailleurs, une opération conjointe de communication à destination des investisseurs a été organisée en juin 2021. La communication sur les dispositifs Action Logement à destination des investisseurs privés se poursuit et fera l'objet d'actions spécifiques communes.
Objectifs	 Améliorer le bâti et le cadre de vie en centre ancien Permettre le financement d'opérations complexes et répondant à des exigences environnementales Loger des salariés et des familles en centre-ville pour favoriser l'emploi et le développement des entreprises Soutenir la production de logements qualitatifs, dont logements sociaux et abordables dans le périmètre du centre-ville élargi
Intervenants	Ville
	Action Logement, Grand Chambéry, ANAH, Bailleurs sociaux, Investisseurs privés
Budget global	
Modalité de financement	Action Logement : 14.7M€ ANAH : OPAH RU et ORI Grand Chambéry : Aides à la pierre
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	Montants Engagés
Indicateurs de résultat	 Nombre de logements remis sur le marché en centre ancien Nombre de logements produits en périmètre ORT dont logements locatifs sociaux et abordables Nombre de salariés logés

Nom de l'action	Développement des nouveaux quartiers Cassine et Vetrotex
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Sobriété foncière - reconstruire la ville sur la ville
Description générale	Limiter l'étalement urbain, construire la ville sur la ville, réaménager des secteurs en déshérence, travailler la continuité urbaine en lien avec le centre ancien.
	Le Cœur de Ville de Chambéry s'étend par la reconquête d'anciennes friches industrielles, qui permet la création de nouveaux quartiers, Vetrotex, Cassine. L'objectif est de créer des quartiers mixtes, à la fois en typologie de logements et en typologie de fonction.
	L'enjeu du projet urbain porté par la municipalité est de veiller à maintenir les équilibres entre la réponse aux besoins des habitants et des nouveaux arrivants et le maintien d'un développement maîtrisé, respectant les principes de sobriété foncière et proposant un cadre de vie qualitatif et à « taille humaine »
	Reconstruire la ville sur la ville permet de limiter la part de consommation de foncier dans une logique de préservation des ressources. C'est tout l'enjeu de sobriété foncière, d'urbanisme circulaire, qui guide les projets, et qui conduit à créer des quartiers nouveaux sur l'emplacement d'anciennes friches industrielles. Pour répondre aux enjeux de qualité de vie et contribuer ainsi à l'attractivité du cœur de ville élargie, les aménageurs des nouveaux quartiers ont initié, à la demande de la collectivité, une démarche de labellisation en éco-quartier.
Objectifs	 Reconstruire la ville sur la ville Reconquérir des secteurs en déshérence, pollués, anciennes friches industrielles Répondre à la demande de diversification des formes et lieux d'habiter Rendre le territoire plus attractif sur le volet Habitat Rentrer dans une démarche de labellisation écoquartier Construire un cadre de vie apaisé, avec des densités maitrisées, acceptable et désirables Impliquer fortement les citoyens et les futurs habitants (exemple co-construction du futur parc de la Cassine) Travailler les cheminements mode doux et les relations interquartiers, les connexions avec le cœur de ville.
Intervenants	CGLE / Ville de Chambéry pour la Cassine ; SPL Chambéry 2040 / Ville de Chambéry pour Vetrotex
	Etat, Département, SNCF
Budget global	
Modalité de financement	Portage via procédure de ZAC public / privé

Indicateurs Boussoles	Ville inclusive / Transition écologique / solidarité et proximité/ implication et pouvoir d'agir des habitants		
Indicateurs d'avancement	% d'avancement de la réalisation de la ZAC.		
Indicateurs de résultat	Nb de logements vendus et occupés		

Le secteur de la Cassine se situe au nord du centre historique, à proximité immédiate de la gare et de la voie rapide urbaine. Il s'étale sur près de 23 hectares. Le projet urbain développé sur cette zone délaissée (anciens bâtiments industriels et terrains vagues) a pour vocation de redynamiser l'entrée de ville, de devenir une nouvelle vitrine de Chambéry, vivante et innovante. A vocation principalement économique, la ZAC intègre aussi un volet habitat avec près de 400 logements, dans un souci de mixité d'usage mais aussi de mixité sociale. Un fort objectif de qualité environnementale est exigé sur cette ZAC tant dans le cadre du traitement paysager et urbain qu'à travers les constructions à venir (E3C1 attendu sur la plupart des constructions neuves). Une attention particulière sur la trame verte et bleue. Une démarche de labellisation d'écoquartier est en cours.

La ZAC de l'écoquartier Vetrotex est quant à elle une ZAC à dominante de logements. Près de 800 logements sont prévus sur ce secteur de 7 hectares avec une mixité sociale, une diversité de typologie et d'architecture. Elle est construite sur le tènement de l'ancienne usine du verre textile, spécialiste du verre et de la fibre de verre ayant fermé ses portes en 2006. Tout proche, se déploie la ZAC Grand Verger à destination essentiellement tertiaire.

Ainsi, chacun de ces deux secteurs est pensé avec une mixité fonctionnelle, offrant une proximité entre logements, activités, commerces, services, espaces publics, équipements publics. Les connexions au centre-ville sont travaillées et les liens modes doux sont développés.



Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Sobriété foncière	Construire la ville sur la ville à travers 2 zac à vocation d'écoquartier	2020	2035		Promotion privée et publique
		ZAC Cassine			59 M€	
		Zac Vetrotex			40 , 7 M€	

Nom de l'action	Densification durable et désirable
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Sobriété foncière - reconstruire la ville sur la ville
Description générale	Les objectifs de densification, du secteur urbain dans le PLUi-HD de Grand Chambéry, suscitent depuis son approbation en 2019 des réactions tant sur la quantité de logements à produire que sur la qualité de la ville de demain. Dans le cadre de sa politique d'implication citoyenne, la ville mène des actions pour encourager une densification désirable.
	Dans ce cadre, 3 volets de réflexions et d'actions ont été mis en place :
	Le premier concerne les modifications de PLUi-HD :
	 Des Orientations d'Aménagement et de Programmation Sectorielles ont été modifiées afin de mettre en cohérence ces orientations avec les enjeux de densification heureuse (OAP Nicolas Parent, OAP Vaugelas Montjay,; Certaines micro-secteurs ont bénéficié de « zones plafonnées » exceptionnelles afin de prendre en compte des spécificités d'insertion paysagères notamment pour préserver des vues dégagées.
	Le second volet travaillé concerne l'accompagnement des habitants dans la compréhension et l'acceptation des enjeux de densification :
	 Les modifications de PLUi-HD portées par la ville sont exposées lors de réunion publique L'expérimentation d'un temps de forum-formation sur le PLUi-HD auprès des conseils de quartier, en février 2023, a été l'occasion d'exposer les enjeux et objectifs du PLUi-HD. Les participants (une quarantaine) ont pu poser leurs questions de compréhension à la fois sur le contexte et le contenu du document.
	Le troisième volet est celui de l'urbanisme négocié à faire émerger à Chambéry. En effet, la Ville ayant conservé la compétence de l'instruction elle peut mettre en place divers processus d'instruction :
	 Depuis 2021, la Ville a mis en place des réunions avant-projets dans lesquelles les promoteurs s'inscrivent afin de travailler conjointement aux projets de construction. C'est alors l'occasion de mettre en place des approches d'urbanisme négocié où échangent l'élu à l'urbanisme, l'élu de quartier, les services de la ville, l'architecte conseil de la Ville et le promoteur/porteur de projet accompagné de son architecte. Depuis 2022, la Ville encourage les promoteurs à présenter les projets de construction aux riverains. L'enjeu pour les promoteurs est d'avoir un lieu pour exposer le projet en prévention de recours, à la Ville d'offrir un lieu où les habitants peuvent dialoguer avec les porteurs de projet, aux habitants de poser leurs questions et être informer du projet et des arbitrages qui ont eu lieu.

	Ce troisième volet expérimenté, fait l'objet d'un travail afin de le
	rendre pérenne et systématique dans l'approche de la densification désirable et la fabrique de la ville de demain. Ce travail a pour objectif d'aboutir à une Charte soumise aux porteurs de projets. Cette charte constituera donc un document dans lequel le fonctionnement, les étapes et attentes de la ville seront développés.
	Cette Charte pourra être également composée d'un volet pédagogique sur certains enjeux de la production de la ville de demain notamment sur les techniques et matériaux de construction dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Cette Charte fera référence au projet de l'OAP Nature en ville.
Objectifs	 Modifier le PLUi-HD pour mieux utiliser les outils qualitatifs (OAP sectorielle); Expliquer le PLUi-HD et ses objectifs de densification; Pérenniser le processus d'urbanisme négocié : charte du bien construire
Intervenants	Ville de Chambéry
	Grand Chambéry, conseils de quartier
Budget global	
Modalité d financement	е
Indicateurs Boussoles	Transition Ecologique
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs d résultat	e

Nom de l'action	Accompagner la rénovation des logements existants – périmètre ORT
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Sobriété foncière – reconstruire la ville sur la ville
Description générale	La ville se développe sur son périmètre ORT, par la création de nouveaux quartiers, et la production de logements neufs de bonne qualité.
	Afin que l'ensemble du centre-ville élargi maintienne une forte attractivité, il est nécessaire d'éviter un « décrochage entre parc neuf et parc ancien ». Par ailleurs, les enjeux énergétiques sont principalement situés dans l'habitat existant.
	Aussi, l'enjeu de réhabilitation du parc social, comme du parc privé est très important et a conduit Grand Chambéry à mettre en place différents dispositifs de soutien, en lien avec les autres partenaires financiers, Etat, ANAH, Département.
	1. Rénovation du parc social
	Sur le périmètre ORT, les enjeux de réhabilitation du parc social sont principalement portés par Cristal Habitat, les besoins en réhabilitation de l'OPAC 73 étant en dehors du périmètre.
	L'enjeu de rénovation des logements sociaux se retrouve principalement dans le centre ancien, Cristal étant propriétaire d'un parc important sur ce périmètre. L'objectif est à la fois de mettre aux normes les logements et d'améliorer leur performance énergétique dans des opérations plus complexes en raison de la typologie du bâti mais aussi le caractère architectural. Ces opérations de réhabilitation en centre ancien sont complémentaires de celles menées dans le cadre de l'OPAH RU et dans l'ORI et contribueront à améliorer le confort des locataires, le cadre de vie de l'ensemble des habitants et ainsi l'attractivité du cœur de ville.
	Mais l'enjeu est également en périmètre ORT puisqu'environ 170 logements nécessiteraient une réhabilitation, notamment pour renforcer la performance énergétique des bâtiments concernés.
	2. Rénovation du parc privé hors centre ancien
	Le service France Rénov (SPPEH) en Savoie présente une organisation à deux échelles :
	- un niveau d'actions sur l'ensemble de la Savoie porté par le Département assurant l'accueil et le conseil de premier niveau,
	- un niveau d'actions local porté par les collectivités, selon leur niveau d'ambition, pour assurer l'accompagnement de proximité des projets de rénovation performante.
	Grand Chambéry a mis en place sur son territoire mon PASS'RENOV qui déploie l'accompagnement :
	 des logements pour les publics modestes, avec un cofinancement Anah via un programme d'intérêt général,

	- des copropriétés, via un cofir du programme SARE).	nancement par le SPPEH Savoie (crédits		
	Le service est pour l'instant organisé pour l'année 2023. Une démarche est en cours pour la transition vers le service public de rénovation de l'habitat.			
Objectifs	Réhabilitation lourde des logen objectifs :	nents du parc social avec pour		
	- La mise aux normes de	es logements,		
		formances thermiques des immeubles es énergies renouvelables,		
	- La modernisation des e	équipements du logement,		
	- L'adaptation des loge sociale et sociétale.	ments à l'évolution de la demande		
	-			
	Objectifs Mon pass renov (échelle	Grand Chambéry) :		
	• Pour 2023 PIG:	Pour les copropriétés :		
	• 55 logements P0 énergie,	10 votes de travaux en AG		
	5 logements P0 énergie et autonomie couplée,	Financement de 374 logements en copropriété		
	6 logements PB,			
Intervenants	Rénovation parc social : Organismes HLM en particulier Cristal Habitat			
	Rénovation parc privé : Grand Cha	ambéry		
	Parc social : Etat, Grand Chambéry, Département, Europe, Communes, FEDER, Région			
	Parc privé : Anah, Département de la Savoie, Région Auvergne Rhône Alpes, Procivis Savoie, Action Logement, Asder, Urbanis			
Budget global	Parc social : à définir			
	Parc privé : Pour 2023 : investissement 400 000 € et fonctionnement 269 000 € TTC (échelle : Grand Chambéry)			
Modalité de financement	Parc social : Financement de l'Eta l'Europe sous conditions et dans			
	Parc privé : Cofinancement par l'Anah, la Région et le programme SARE de la mission de suivi-animation			
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, ville inclus	sive		
Indicateurs d'avancement	• Engagé			
Indicateurs de résultat	Nb de lgts rénovés			

- Nb de copros rénovés
- Montant des travaux
- Montant des travaux au logement
- Montant des subventions
- KWh/an économisés

Nom de l'action	Conforter la production de logements et la mixité sociale au sein des nouveaux quartiers
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants
Description générale	Face à la tension du marché du logement auquel l'ensemble de l'agglomération doit faire face, la Ville est engagée dans une démarche volontariste et entend conforter, dans un développement urbain durable et inclusif, la production de logements, et notamment une offre de logements locatifs sociaux et d'accession abordable.
	Cette stratégie se décline, en premier lieu à travers le PLUiHD qui impose des règles de pourcentage de logements sociaux selon les zonages.
	Cette stratégie s'est également traduite par le renforcement des objectifs en matière de logement social dans les quartiers de Vetrotex et de Cassine. A l'échelle de ces deux quartiers, ce sont 1300 logements qui seront produits dont environ 150 logements sociaux.
Objectifs	Favoriser la production de logements
	Produire du logement social
	Produire des logements en accession abordable
Intervenants	Ville de Chambéry, SPL 2040, CGLE
	Grand Chambéry, Etat, Action Logement, Bailleurs sociaux, Promoteurs
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	ville inclusive
Indicateurs d'avancement	Nombre de logements produits
u avancement	• % de logements sociaux
	• % de logements en accession abordable
Indicateurs de résultat	 Atteinte des objectifs fixés dans l'OAP Habitat du PLUi HD Atteinte des objectifs de la ville de conforter le logement social par rapport au logement abordable

CONTENU DE L'ACTION

La modification n°3 du PLUi HD, qui sera approuvée fin 2023, affichera de nouveaux objectifs de production de logements, avec une prise en compte de la production de logements en renouvellement urbain privé.

Ainsi la Ville de Chambéry aura pour objectif 4315 logements à produire dans le temps du PLH (2018-2030), avec un objectif de 10% (soit 432) de logements sociaux et un objectif de 467 logements en accession abordable.

A ce jour, au vu des évolutions sur les projets urbains, le potentiel identifié est au-dessus de cet objectif avec plus de 4480 logements produits, dont 12,5% (soit 561) de logements sociaux. Le potentiel de production de logements d'accession abordable est évalué à 450 logements, ce qui correspond à la maille de l'objectif.

Ainsi, la ville souhaite à la fois tenir un objectif de production de logements, et conforter la part de logements sociaux par rapport à la part de logements accession abordable.

Nom de l'action	Améliorer l'offre à destination des étudiants
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants
Description générale	La ville et l'ensemble de ces partenaires (USMB, CROUS, Grand Chambéry) ont identifié la nécessité de renforcer l'offre de logements à loyers modérés à destination des étudiant(e)s, notamment des étudiant(e)s étrangers
	La ville a totalement refondu la plateforme kestudi en 2022, pour la rendre plus accessible et plus simple d'utilisation. Celle-ci permet, entre autres, de faciliter le lien entre les étudiant(e)s et les bailleurs. Une campagne de recensement des biens à louer est lancée chaque année en avril pour une mise en ligne en mai.
	Par ailleurs, d'autres initiatives sont ou seront menées :
	-Porté par l'AFEV, le projet de Colocations à Projets Solidaires (KAPs) à destination des étudiant(e)s permettra de concilier problématique de logement des jeunes et engagement citoyen envers les habitants du quartier de résidence.
	-Portée par la Régie Coup de Pouce et "1 Toit 2 Générations", la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire est sous le signe de la convivialité et du partage. Cette solution est bien plus qu'un simple partage d'un logement et apporte de nombreux avantages : accès à un logement à un coût significativement en dessous des prix du marché, mobilité, enrichissement personnel. La régie a comme objectif de renforcer son activité sur le territoire. Un lien pourra être fait avec les opérateurs de suiv-animation de l'OPAH et de Mon Pass Renov' pour mettre en lien des propriétaires de logement âgés intéressés par la démarche et la Régie.
	Cela vient compléter l'offre en cours portée par le CROUS, qui programme des réhabilitations sur son parc et également sur le parc en gestion de Cristal Habitat d'ici 2026.
	Une réflexion permettant d'objectiver les besoins pour développer une offre adaptée est actuellement en cours avec l'ensemble des partenaires, elle pourra s'appuyer sur les travaux de l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant du Sillon Alpin ;
Objectifs	Améliorer le logement des étudiants
	Favoriser le lien entre les jeunes et les bailleurs
	Favoriser le lien intergénérationnel dans les logements partagés
	Valoriser l'engagement des étudiants par l'accès à des loyers modérés
Intervenants	Ville, Grand Chambéry, Crous, USMB, Régie coup de pouce, Savoie information jeunesse, AFEV
Budget global	20 000€ année de préfiguration KAPS.

Modalité d financement		s : en cours entre CROUS, Politique de la ville, cités éducatives, nd Chambéry et Ville de Chambéry
Indicateurs Boussoles	Solid	darités, inclusion.
Indicateurs d'avancement	• E	n cours
Indicateurs d résultat		

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Kaps		09/2023	1	20000	
	Colocs intergénérationnelles					
	Kestudi		2019, mise à jour 2022	1	%ЕТР	%subvention SIJ
	Réhabilitation CROUS					

Nom de l'action	Répondre aux besoins des jeunes actifs
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants
Description générale	Dans le contexte d'un marché tendu du logement, les salariés et notamment les jeunes actifs rencontrent des difficultés dans l'accès au logement, ce qui peut constituer un frein aux recrutements et in fine à la dynamique économique du territoire.
	La ville et CGLE, aménageur de la ZAC, ont souhaité développer une offre en proximité immédiate de la gare sous la forme d'une opération de coliving, qui vise à répondre aux aspirations des jeunes actifs.
	Les opérations accompagnées par Action logement dans le cadre de la convention de réservation financière permettront également de loger des salariés en cœur de ville.
Objectifs	 Dans le cadre de la ZAC cassine, secteur en fort développement. Proposer une offre complémentaire à l'habitat classique à destination des jeunes actifs, jeunes chercheurs, séjour courte durée.
	 Proposer des services communs de partage d'espace et partage d'usage
Intervenants	CGLE / Ville de Chambéry
	Promoteur privé : Groupe Edouard Denis
	Opérateur Coliving : UXCO
Budget global	
Modalité de financement	Promotion privée
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive /
Indicateurs d'avancement	Permis déposé, démarrage des travaux à l'automne 2023
Indicateurs de résultat	Taux d'occupation

CONTENU DE L'ACTION

- Répondre à la demande de diversification des formes d'habiter
- Rendre le territoire plus attractif sur le volet Habitat
- Positionner ce type d'offres à proximité immédiate du centre d'échange multimodale de la gare.
- 119 logements en coliving, 1 salle partagée, 1 terrasse partagée, 1 commerce de proximité, des locaux vélos , espaces de coworking ...
- Comme sur l'ensemble de la ZAC une qualité environnemental de niveau E3C1 pour la construction



DES ESPACES MODULABLES

UXCO C'EST:

LE PROJET

60 RÉSIDENCES

2650 M2 SHAB

9000 LITS

32 VILLES

124 LITS

300 M² D'ESPACES COMMUNS































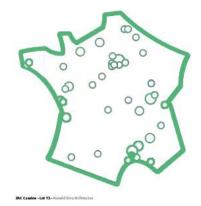


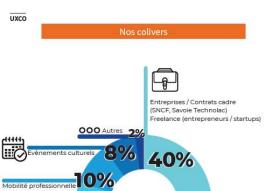


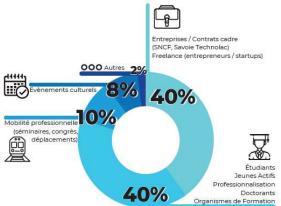
#DES SERVICES MULTIPLES

#DES LOGEMENTS **ADAPTÉS**

#UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE









MENSUEL TTC / PERSONNE (AVEC INTERNET, ÉLECTRICITÉ, EAU, CHARGES, ACCÈS ESPACES COMMUNS)

BASE DE TARIFS NON CONTRACTUELLE SOUMISE À LA VARIATION SELON LA PÉRIODE CONCERNÉE ET L'ANNÉE D'OUVERTURE DU SITE 0,000

0pér	ations	Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Opération de coliving Zac Cassine		Octobre 2023	Automne 2025		Promotion privée

Nom de l'action	Répondre aux enjeux du vieillissement
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants
Description générale	Le cœur de ville est un lieu de vie particulièrement adapté à la population senior, en ce qu'il concentre l'essentiel des services publics, l'ensemble des aménités (équipements culturels, de loisirs, commerces) et les facilités de déplacement qui facilitent le quotidien de ce public.
	Aussi, il y a un enjeu à conforter l'habitat des seniors par :
	-L'enjeu de maintien à domicile :
	Sur le périmètre du centre ancien, l'OPAH RU permet d'accompagner des propriétaires occupants dans des travaux d'autonomie de logement favorisant le maintien à domicile.
	Au sein du périmètre ORT, c'est le dispositif Mon Pass Renov qui permet cet accompagnement.
	A partir de 2024, le dispositif Ma Prime Adapt' devrait se déployer dans le territoire selon des modalités à définir.
	Cet accompagnement aux travaux se travaille, en parallèle de l'accompagnement du CCAS et du renforcement de son pôle autonomie (cf axe 5 fiche 11), permettant par ses services d'aide à domicile et de portage de repas un maintien plus long dans le logement. Le dispositif de soutien aux aidants va également dans ce sens.
	-Un habitat senior plus inclusif :
	Deux résidences autonomies sont situées en cœur de ville et gérées par le CCAS, qu'il s'agit de conforter.
	Dans ce cadre, le CCAS renforce son partenariat avec l'APEI pour renforcer l'accueil, de façon organisée, des personnes handicapées vieillissante dans les deux résidence autonomies
Objectifs	
Intervenants	Grand Chambéry, Ville, CCAS
	APEI, Etat, ANAH, Cristal Habitat
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• Engagé

e

Nom de l'action	Expérimentation- Logement d'abord			
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat			
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants			
Description générale	Grand Chambéry fait partie des territoires d'expérimentation retenus par le ministère chargé du Logement, pour déployer de façon accélérée le "Logement d'abord". En complément de la compétence des politiques d'aménagement, d'urbanisme et l'habitat, ce dispositif doit permettre de trouver des solutions et d'organiser des réponses en terme de logement pérennes aux personnes sans-abris.			
Objectifs	 La réduction du nombre de personnes à la rue et dans l'hébergement en augmentant et en accélérant leur accès au logement, 			
	 La réduction du nombre de ruptures et d'expulsions locatives en renforçant la prévention, 			
	 L'accélération de la mise en œuvre ou le changement d'échelle de projets qui mobilisent les compétences des différents acteurs, tout en s'appuyant sur les dispositifs, les outils et les financements existants. 			
Intervenants	Grand Chambéry			
	Etat, Département de la Savoie, SIAO			
Budget global	514 000 € pour deux ans			
Modalité de financement	Etat (DIHAL) : 416 000€ pour deux ans			
Indicateurs Boussoles	Nb de personnes en situation de sans-abrisme			
Boussoles	Nb de logements créés pour les publics logements d'abord			
	Nb de demandes enregistrées et traitées au SIAO en décomposant urgence et insertion et profil et solution apportée			
Indicateurs d'avancement	- Finalisation de l'étude sur l'accès et le maintien dans le logement des jeunes les plus précaires			
	- Etude en cours pour mettre en place un accompagnement renforcé pour les publics logement d'abord			
	- Etude en cours pour amplifier l'offre de logements er intermédiation locative			
	- Nb personnes qui ont pu signer un bail en nom propre dans le pard public à l'appui d'une commission SIAO- bailleurs sociaux réunie 8 fois.			
	- Nb personnes accompagnées à l'appui du renfort du dispositif Toi d'abord			
	- Nb ménages accompagnés dans le cadre de la prévention des expulsions dans le parc privé menée avec l'ADIL			

	 Nb de participants aux formations proposées aux acteurs sanitaires et sociaux du territoire. 		
	- Nb groupes de travail lancés dans une dynamique de travai collective.		
Indicateurs de résultat	•		

Nom de l'action	Expérimentation-Habitat participatif			
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat			
Orientation	Apporter des réponses adaptés aux besoins des habitants			
Description générale	Afin de répondre à l'enjeu de sobriété foncière et aux aspirations d'une partie de la population « d'habiter autrement », la ville de Chambéry souhaite développer des opérations innovantes en matière d'habitat participatif. Dans le cadre de son schéma directeur immobilier (SDI), elle			
	travaille à identifier des opportunités foncières pour favoriser ce type d'opération.			
	L'habitat participatif permet à des groupes de personnes de construire leur logement et/ou de participer à sa conception et de partager un mode de vie écologique et communautaire, en disposant d'un logement propre mais également d'espaces partagés (buanderie, chambre d'amis, salle de convivialité)			
	Dans cette expérimentation, le tènement situé rue Nicolas Parent, concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation Sectorielle, a été identifié comme pouvant être pilote dans la démarche de cession avec charges d'intérêt général sous forme d'appel à projet. L'objectif de cette démarche de favoriser le montage d'un projet par l'acquéreur d'habitat participatif et partagé. Un intérêt particulier sera porté à la place de la mixité sociale et la qualité de projet dans la répartition des espaces.			
Objectifs	 Encourager les projets d'habitat participatif dans le cadre des cessions Approfondir les connaissances en termes de montage de projet d'habitat participatif Définir une méthode et approche globale 			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	Etat, Grand Chambéry (modalités d'intervention financière à définir)			
Budget global				
Modalité de financement				
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, ville inclusive			
Indicateurs d'avancement	• Engagé			
Indicateurs de résultat	•			

Nom de l'action	Renforcement de l'observation en centre ancien et en périmètre ORT
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Orientation	Renforcer l'observation
Description générale	Afin que la stratégie d'intervention soit la mieux ciblée et adaptée, l'enjeu est de renforcer la connaissance du centre ancien, et du périmètre ORT, et en particulier des dynamiques à l'œuvre en matière de logement et d'habitat
Objectifs	Mettre en place un observatoire de l'habitat à l'échelle de l'ORT en adaptant les outils et en capitalisant les différentes bases de données :
	- En particulier sur le centre ancien, capitaliser les données détenues par les différents services de Grand Chambéry, de la ville (santé, sécurité, ADS) mais également par les opérateurs (OPAH-RU, ORI) et les acteurs locaux (notaires, agences immobilières, syndics).
	Il doit permettre à la fois le suivi dans le temps des logements visités, qu'ils soient indignes ou pas, mais également d'identifier les immeubles non connus dans lesquels prioriser le travail de prospection dans le cadre de l'OPAH-RU et l'ORI.
	Il doit également permettre d'avoir une vision plus précise du peuplement du centre ancien, de la typologie de logements, de la vacance et éventuellement mettre en lumière des risques nouveaux (concurrence hébergement touristique)
	- Suivre la production nouvelle de logements (prix de sortie, loyer, typologie produite) sur le périmètre ORT (Cassine, Vetrotex) et plus globalement la dynamique sur Chambéry dans un contexte de tension
	- A l'échelle ORT, voir communale,
	>Exploiter les bases de données permettant d'identifier les enjeux logement plus finement à l'échelle des quartiers, afin d'accompagner le développement d'une offre en adéquation avec les besoins et leur évolution.
	>Analyser qualitativement et quantitativement les besoins spécifiques (logements des personnes en difficulté, étudiants, jeunes actifs, seniors) et la production de logement adaptée
	Cette observation s'appuiera sur l'évaluation à mi-parcours du volet Habitat du PLUiHD qui sera réalisée en 2023.
Intervenants	Grand Chambéry, Ville
	AGATE, ADIL, DDT
Budget global	

Modalité financement	de	Ville de Chambéry et Grand Chambéry
Indicateurs Boussoles		Ville inclusive
Indicateurs d'avancement		En cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	Publication de l'observatoire

AXE 2: FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET TOURISTIQUE EQUILIBRE

Nom de l'action	Renforcer l'offre de service aux commerçants et artisans			
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré			
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville			
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité			
Description générale	L'objectif est de mieux accompagner les commerçants et les artisans dans leurs problématiques quotidiennes.			
	Dans ce contexte, l'ensemble des services de la ville est mobilisé :			
	- Manager de commerce : accompagnement quotidien des commerçants			
	- Domaine public : terrasses, marché, vente au déballage, vente en liquidation, subvention d'amélioration de l'outil commercial			
	- Urbanisme : porte d'entrée pour les dossiers de travaux intérieur et extérieur,			
	- Débits de boissons : licence et ouverture tardive			
	- Service prévention des risques et accessibilité : accessibilité, ERP			
	- Service communal d'hygiène et de santé : normes sonores et d'hygiène			
	Dans un souci d'améliorer la visibilité des services et de leurs missions, un guide pratique à l'usage des commerçants et artisans sera créé en 2023.			
	Par ailleurs, l'accompagnement des commerçants et artisans installés dans le centre ancien sera renforcé, à l'occasion de dépôts de différents dossiers dont le cadre règlementaire. L'objectif est de mieux appréhender les contraintes liées à l'existence d'un périmètre de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et les bonnes pratiques à respecter.			
Objectifs	• Faciliter l'accès des commerçants et des artisans aux services de la Ville			
	 Création d'un guide pratique à destination des porteurs de projet et des commerçants/artisans présentant dans un document unique, l'ensemble des services de la Ville et des démarches à effectuer 			
	Mise à jour des fiches sur les différentes démarches règlementaires			
	Accompagnement à une meilleure compréhension du PSMV			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	CCI, CMA, Banque des territoires			
Budget global Modalité de				
financement				

Indicateurs Boussoles		solidarité/proximité		
Indicateurs d'avancement		• Engagé		
Indicateurs résultat	de	 Nombre de commerçants/artisans accompagnés Diminution des infractions aux différentes règlementations 		

Nom de l'action	Renforcer le partenariat Ville-UCA – CCI - CMA		
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville		
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité		
Description générale	Le soutien aux commerçants et artisans chambériens nécessite une coopération renforcée entre tous les acteurs œuvrant à leur côté. Parmi les acteurs principaux, figurent l'Union des commerçants chambériens (UCA), la CCI et la CMA. Au travers d'une convention quadri-partite Ville-UCA-CCI-CMA, il s'agit de: - Renforcer les échanges réguliers - Partager la stratégie commerciale et l'observation de l'appareil commercial - Restituer aux commerçants et aux partenaires les travaux de la CCI sur les flux de consommation - Echanger sur les différents outils et projets portés par ces structures - Mobiliser les services de la ville pour le soutien aux projets portés par l'UCA (soutien aux animations commerciales, développement des chèques cadeaux) En complément de ces échanges partenariaux réguliers, l'UCA, la CCI et la CMA sont conviées à l'ensemble des temps d'échange nécessitant l'avis ou la contribution des commerçants et artisans: - observation des flux piétons - réunion de préparation des festivités de fin d'année - extinction de l'éclairage public - ville apaisée - Plateforme « Chambéry on y vit »		
Objectifs	 Faciliter les relations entre la Ville, l'UCA, la CCI et la CMA Définir une stratégie commune d'action Valoriser les initiatives collectives des commerçants et artisans 		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	UCA, CMA, CCI		
Budget global	BP 2023 : 10 000 € (subvention UCA)		
Modalité de financement			
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité		

Indicateurs d'avancement	211 00 01 0 0 0100011	
Indicateurs de résultat	 Nombre de commerçants et artisans adhérents Nombre d'animations portées par l'UCA 	

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Soutien UCA				10K€	Ville

Nom de l'action	Conforter le dynamisme commercial par les outils de planification			
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré			
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du cœur de ville			
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité			
Description générale	En complément des outils d'accompagnement et d'observation, la Ville de Chambéry souhaite inscrire, en lien avec ses partenaires, Grand Chambéry, Métropole Savoie, CCI, CMAsa stratégie commerciale dans les outils règlementaires.			
	-En premier lieu, le périmètre ORT donne un droit de regard sur le développement des grands commerces en périphérie : il est possible pour le préfet de suspendre « au cas par cas » l'enregistrement et l'examen en CDAC de nouveaux projets commerciaux en périphérie des secteurs d'intervention de l'ORT et situés dans les communes de Grand Chambéry, afin d'éviter qu'un projet commercial ne nuise aux actions de l'ORT.			
	-Le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique du SCOT va faire l'objet d'une révision, à laquelle compte-tenu de son périmètre ORT, la ville devra être étroitement associée. Le cœur de ville de Chambéry, pour son rôle majeur de destination pour l'ensemble du bassin de vie, doit être reconnu comme polarité de destination commerciale majeure et confortée comme telle.			
	-En tant que déclinaison opérationnelle du SCOT en matière commerciale, le PLUiHD doit aussi contribuer à conforter certains linéaires commerciaux et artisanaux pour éviter une tertiarisaton de secteurs commerciaux ou une transformation en logement. Il doit également encourager la polarisation commerciale de proximité en contraignant l'implantation commerciale dans le diffus.			
	-Enfin, une évolution du PSMV permettrait de protéger les linéaires commerciaux principaux du cœur de ville évitant là aussi une logique de tertiarisation qui commence à apparaître et qui comporte à terme un risque de ralentissement de la dynamique commerciale.			
Objectifs	 Veille sur les projets commerciaux en dehors du périmètre Révision du DAAC du SCOT Modification du PLUiHD Modification du PSMV 			
Intervenants	Ville			
	Métropole Savoie, Grand Chambéry, Etat, CCI, CMA			
Budget global				
Modalité de financement				

Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		• Engagé
Indicateurs résultat	de	

Nom de l'action	Accompagnement à la transition numérique Plateforme « Chambéry on y vit » et autres dispositifs
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	Le numérique a introduit un profond changement dans les modes de consommation. Aussi, la digitalisation des commerces est un enjeu majeur. Il n'est plus question, aujourd'hui, d'opposer l'offre commerciale physique à celle d'internet tant les comportements d'achats se sont diversifiés à travers le multicanal, le crosscanal et le phygital.
	Il est, ainsi, nécessaire d'accompagner les commerçants vers la transition numérique en leur donnant des outils efficaces et pour développer de nouvelles opportunités.
	Dans ce cadre, plusieurs actions sont proposées :
	- Le lancement de la plateforme « Chambéry, on y vit »
	La ville de Chambéry a souhaité développer une plateforme locale, permettant la promotion et la valorisation de l'ensemble des commerces du centre-ville et plus largement de la Ville.
	L'UCA (l'union des commerçants de Chambéry) a participé activement à la création de la plateforme « Chambéry on y vit » en étant associée au projet dès le début afin que cette dernière réponde aux besoins des commerçants et artisans.
	La création de cette plateforme a été accompagnée financièrement par la Banque des territoires et la Région Auvergne Rhône Alpes.
	La plateforme permet de disposer :
	- d'une vue d'ensemble des commerces chambériens et générer de la dynamique entre eux
	- d'un accès par secteur et marques (enseignes) avec visualisation sur carte Google Map (visualisation du trajet et localisation des commerces)
	- d'une présentation des boutiques par vignette
	- de donner à tous les commerçants une visibilité sur la plateforme
	Après un temps de conception et d'accompagnement des commerçants et artisans afin qu'ils s'inscrivent sur la plateforme, une large campagne de communication (affiche, campagne sur les réseaux sociaux, communiqué de presse, création de flyers, QR Code) prévue en avril 2023, va permettre d'accroître la connaissance de cet outil et la (re-)découverte de la richesse du tissu commercial par l'ensemble des chambériens et des habitants du bassin de vie.
	 Les dispositifs d'accompagnement proposés par les Chambres consulaires

	- Accompagnement CCI: l'équipe numérique de la CCI Savoie propose d'accompagner les commerçants dans leur transition digitale par une montée en compétence sur la maitrise des outils web au travers de ses ateliers pratiques : site Internet, réseaux sociaux, fiche établissement Google Des rendez-vous de conseil individuel d'une durée de 2h sont proposés pour travailler avec eux sur leur projet numérique (création ou refonte de site, création de calendrier éditorial pour les réseaux sociaux, travail sur leur page Facebook, Instagram). La CCI Savoie propose également des digit'agenda, webinaires d'information gratuits tous les 1ers lundi du mois sur les différents outils digitaux. -Accompagnement CMA: Diagnostics numériques « Destination
	France » et « SGAR » : RV individuel en format ½ journée pour faire le point sur les outils numériques mis en place par l'entreprise (réseaux-sociaux, site internet, référencement local, outils de fidélisation de la clientèle) + Plan d'actions pour les optimiser et les utiliser plus efficacement.
	Possibilité lors du RV de mettre en place des outils, si aucun existant : Fiche d'établissement Google, page Facebook ou compte Instagram Professionnels.
Objectifs:	Mise en visibilité de l'ensemble des commerçants et artisans chambériens
	Faciliter l'accès aux outils numériques
	Inciter les clients à visiter les commerces de proximité
Intervenants	Ville de Chambéry, CCI, CMA
	Banque des Territoires, Région Auvergne Rhônes-Alpes, Grand Chambéry
Budget global	79 881,25 € HT soit 95 857,5 € TTC
Modalité de financement	Cofinancement Banque des territoires, Région Auvergne Rhône Alpes
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	 Nombre de commerçants et artisans inscrits sur la plateforme Nombre de visites sur le site internet

Opérations		Description	Calendrier		Bud	get
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Plateforme « Chambéry on y vit »	Création et mise en place de la plateforme numérique	2021		95 857,5 € TTC	Subvention Région AURA: 25 000 € HT soit 30 000€ TTC
						Subventions banque des territoires: 20 000 € HT soit 24 000 € TTC
						Autofinancement Ville :
						34 881.25 € HT soit 41 857.5 € TTC
	Diagnostics Numériques CMA	Format d'accompagnement individuel d'1/2 journée			210€ HT à la charge de l'entreprise ou du territoire	Possibilité de financement France Relance (le temps du programme)
	Ateliers pratiques du numérique	format sur ½ journée – formation « pratique »)			91€HT/participant	
	RDV de conseil individuel	des RDV 2h avec un conseiller numérique de la CCI Savoie pour travailler sur votre projet spécifique . Approche très pratico pratique.			90€HT/entreprise	
	Digit'agenda :	webinaires chaque premier lundi du mois de 9h à 10h animés par nos conseillères numériques			GRATUIT	

Nom de l'action	Accompagnement à la transition écologique
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	Dans le cadre de sa politique de Transition Ecologique, la ville de Chambéry et ses partenaires, la CCI, la CMA et l'ASDER souhaitent lancer une dynamique collective pour encourager les professionnels du bassin chambérien à mener une démarche d'amélioration continue vers la transition écologique.
	Ainsi, le label permet aux commerçant·es et artisan·es engagé·es dans la Transition Ecologique de se distinguer et de s'améliorer, tout en permettant aux commerçant·es peu engagé·es à ce jour de s'engager dans la démarche avec une valorisation à la clé, et d'ainsi créer une dynamique sur le territoire.
	Le label est valable 3 ans sous réserve de participation à des ateliers annuels de maintien dans le dispositif. La première année a lieu la visite permettant de valider l'obtention d'un niveau de label. La CCI ou la CMA, en fonction de l'activité de l'entreprise, réalise la visite d'éco-labellisation en l'adossant à un diagnostic selon leurs dispositifs propres : « Digipilote », « Accompagnement de projet ADEME » ou « Performa », complétée par les évaluations spécifiques de l'éco-label. Chaque année d'engagement, le commerçant-artisan poursuit la démarche en participant à un atelier proposé par l'un des partenaires du projet ou perd le bénéfice de la labellisation (notamment en terme de communication).
	La mobilisation des entreprises sera réalisée par les différents partenaires du projet, via des communications et promotions terrain.
	Dans ce cadre, la CCI s'engage, en lien avec la Ville :
	-En 2023, la CCI propose d'inviter et démarcher les commerçants chambériens engagés dans le programme Digipilote (France Relance Commerce Ecologique) à poursuivre leur démarche environnementale en intégrant le label eco-commerçant (communication à partir du 01/04/2023). Cette action ciblée permettra d'enclencher le démarrage de l'opération avec un 1er comité de labélisation à réaliser avant le 30/06/2023. La CCI propose également d'assurer un suivi des commerçants labélisés jusqu'au 31/12/2023 via des accompagnements de projet ADEME individuels.
	-A partir de 2024, la CCI proposera des actions selon l'évolution de ses partenariats, ou sur devis à la Ville de Chambéry.
	La CMA s'engage, en lien avec la Ville :

	-En 2023, la CMA propose aux artisans chambériens qui souhaitent intégrer le label éco-commerçant un accompagnement à la labellisation sous forme de diagnostics environnement simplifiés, dans la limite de l'enveloppe régionale attribuée par le SGAR à la CMA Auvergne-Rhône-Alpes pour 2023. -A partir de 2024, la CMA proposera des actions selon l'évolution de ses partenariats, ou sur devis à la Ville de Chambéry.
Objectifs	 Rendre les commerçant·es-artisan·es acteurs de la Transition Ecologique pour créer une dynamique territoriale Impulser une dynamique de progrès à l'aide du caractère progressif de la labellisation Sensibiliser les citoyens via l'engagement des commerçant·es Donner de la visibilité aux commerçants labellisés et à l'offre locale de produits et services responsables
Intervenants	Ville de Chambéry, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ASDER. ADEME, Etat
Budget global	ADEME, Etat
Modalité de financement	le cadre des dispositifs « Digipilote », « Accompagnement de projet ADEME » et « Performa ».
Indicateurs Boussoles	Transition Ecologique : l'objectif est d'engager et d'accompagner les commerçant·es et artisan·es sur ce sujet, dans une logique d'amélioration continue
Indicateurs d'avancement	<mark>≥ Engagé</mark>
Indicateurs de résultat	 Nombre de commerçant·es labellisé·es Niveau de labellisation obtenu

Nom de l'action	Soutien aux artisans-créateurs
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	L'objectif est d'apporter un soutien aux artisans-créateurs à travers différents dispositifs :
	- Promotion des artisans
	La CMA souhaite, en partenariat avec la ville, mener une action de promotion des métiers d'art. L'objectif de cet évènement est de mettre en lumière et valoriser les artisans au quotidien dans notre territoire
	- Accompagnement artisans d'art (CMA)
	. Diagnostic Numérique « Destination France » : RV individuel d'une ½ journée pour faire le point sur les outils numériques existants (Réseaux-sociaux, référencement site web, référencement local) et mise en place d'un plan d'actions pour les optimiser et les utiliser plus efficacement.
	. Accompagnement à l'obtention de titres et labels
	- Consolidation des parcours créateurs (GCAT)
	- Appel à projet Cristal habitat sur le Faubourg Montmélian orienté vers les artisans-créateurs :
	Dans le cadre de la commercialisation de 4 locaux sur le Faubourg Montmélian par Cristal Habitat (cf action 12), il a été décidé que ces derniers seraient attribués en priorité aux projets mettant en avant l'économie circulaire et les artisans-créateurs. L'objectif est de créer une dynamique dans le Faubourg, la rue d'Italie et la rue Croix d'or, autour de l'artisanat et de la création.
Objectifs	Valoriser les artisans d'art
	Valoriser les artisans-créateurs
Intervenants	Ville de Chambéry, CMA, GCAT, Cristal Habitat
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	CMA- Accompagnement au label	Présentation lors d'une réunion collective des labels et titre existants			Pris en charge par La Chambre de Métiers et de l'Artisanat	
	CMA - Diagnostic Numérique	Format de 1/2 journée d'accompagnement			210€ HT à la charge de l'entreprise ou du territoire	Possibilité de prise en charge France Relance (le tps du programme)

Nom de l'action	Soutien à l'amélioration de l'outil commercial
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	La Ville de Chambéry a décidé de mettre en place deux types de subventions à destination des commerçants/artisans ayant un point de vente. Cela concerne aussi bien ceux déjà installés que les porteurs de projets.
	- Rénovation des façades/devantures commerciales
	Cela concerne la rénovation des devantures commerciale avec une subvention à hauteur de 35% du montant des travaux sans limitation de montant. Pour les commerçants/artisans ayant un point de vente, cela va permettre de financer la pose d'enseigne et des vitrines. Il s'agit aussi d'accompagner les commerçants à la transition écologique par une meilleure isolation des vitrines.
	Cette subvention est portée par la Ville seule et s'applique également aux logements dans le périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Chambéry.
	- <u>Subvention à l'investissement pour la rénovation des points de vente</u>
	Cette aide, qui vient en complément avec la subvention d'aide aux façades, est mise en place en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.
	Elle a pour but de financer les investissements liés à la rénovation des boutiques. Cela peut aussi bien concerner l'électricité, le renouvellement d'un système de chauffage performant, la sécurisation que l'achat de matériels ou d'ameublements rentrant dans la catégorie des immobilisations. L'assiette des dépenses minimum est de 10 000 € HT et l'assiette maximum est de 50 000€ HT. La Ville intervient à hauteur de 10% et la Région à hauteur de 20%. Cela se fait par le biais d'une convention signée entre la Ville et la Région à laquelle s'ajoute un règlement précisant les modalités d'attribution.
Objectifs	Accompagnement l'implantation de nouveau commerçants et artisans
	 Rénovation des façades et point de vente existants pour les commerçants/artisans déjà installés
	Amélioration des performances énergétiques des points de vente
Intervenants	Ville de Chambéry
	Région Auvergne Rhône-Alpes
Budget global	BP annuel : 30 000€ pour la rénovation des points de vente

	BP annuel : 80 000€ pour l'aide aux façades/devantures commerciales (habitat et commerce)
Modalité de financement	Cofinancement avec la Région pour la subvention à la rénovation des points de vente. Pour l'aide aux façades, uniquement la Ville
Indicateurs Boussoles	Transition écologique
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	Nombre de dossiers accompagnés

Nom de l'action	Soutien à la monnaie locale « L'Elef »
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	L'Élef est une monnaie locale et citoyenne en Savoie. C'est une monnaie complémentaire de l'euro et 100% locale. Elle peut être dépensée auprès de professionnel.les qui travaillent localement et sont adhérent.es à au réseau, sélectionné.es au regard de leurs valeurs écologiques et sociales.
	L'élef est un moyen de paiement échangeable contre des euros (1€ = 1LF), qui se présente sous forme d'une monnaie papier et d'une monnaie numérique.
	 La monnaie papier : créée pour passer de mains en mains, l'élef est un moyen de paiement en euros, qui prend la forme de coupons billets papiers de 1, 2, 5, 10, 20 élefs. La monnaie numérique : depuis début 2020, il est possible de payer en élefs numériques chez les professionnels du réseau qui acceptent ce moyen de paiement.
	L'association organise régulièrement des évènements en vue de la promotion de la monnaie locale avec le soutien de la Ville.
Objectifs	 Encourager les commerçants indépendants à être adhérents à l'association et d'accepter l'Elef
	Valoriser l'économie circulaire et les circuits courts
	Volume de monnaie local échangé sur le bassin chambérien
Intervenants	Association La monnaie autrement
	Ville de Chambéry
Budget global	
Modalité de financement	Subvention Ville : 12K€
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	Nombre de commerçants/artisans adhérents

Nom de l'action	Accompagnement à la transmission
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité
Description générale	En France, un dirigeant sur 5 a plus de 55 ans. Les chiffres du zonage centre-ville n'échappent pas aux moyennes nationales du nombre d'entreprise ayant à leur tête un dirigeant qui partira à la retraite dans les 5 ans. Ce nombre en centre-ville est plus dense que pour le reste du territoire.
	Il y a donc un enjeu commun à anticiper et accompagner ces transmissions.
	La CCI et la CMA mobilisent différents dispositifs pour accompagner les chefs d'entreprise :
	-La CCI propose un dispositif complet pour les chefs d'entreprise qui souhaitent transmettre leur entreprise ou fonds de commerce. Le service Création - Transmission de la CCI Savoie propose d'accompagner et de faciliter la recherche d'un repreneur en préservant la confidentialité du cédant. Plusieurs rencontres thématiques sont à la disposition du chef d'entreprise.
	Il existe également un guide dédié : https://www.savoie.cci.fr/ .
	- La CMA propose également un dispositif grâce aux conseillers de la transmission d'entreprise, qui permet aux dirigeants de bénéficier d'un accompagnement complet : Rendez-vous conseil individuel de premier niveau (gratuit) : Sensibilisation à la préparation de la transmission d'entreprise : les différents modes de transmission possibles, les étapes et la préparation pour vendre au mieux Réalisation d'un diagnostic d'entreprise avec préconisations et d'une évaluation du fonds de commerce ou des parts sociales (Tarif : 420 Euros HT) Gestion et pré-qualification des repreneurs potentiels par les conseillers CMA et points réguliers avec le cédant sur l'avancée du projet de vente
	La CCI et la CMA disposent d'un outil commun pour la diffusion des offres de cession : Transentreprise (<u>transentreprise.com</u>)
	D'autres canaux de distribution existent : https://entreprendre.artisanat.fr https://reprise-entreprise.bpifrance.fr https://www.pole-emploi.fr
	Parallèlement, la manager de commerce, via ses rencontres régulières avec les commerçants, pourra assurer une veille et orienter les chefs d'entreprise vers les dispositifs évoqués auparavant.

Objectifs	 Anticiper le départ en retraite des chefs d'entreprise Accompagner la transmission Garantir le maintien de certaines activités clés dans les quartiers commerçants. 	
Intervenants	CCI, CMA	
	Ville de Chambéry	
Budget global		
Modalité de financement		
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité	
Indicateurs d'avancement	• Engagé	
Indicateurs de résultat	Nombre de chefs d'entreprise ayant bénéficié des dispositifs	

Nom de l'action	Accompagnement des entreprises en difficulté	
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré	
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville	
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité	
Description générale	Dans le contexte à la fois post-covid, international et de crise énergétique, le nombre d'entreprises en difficulté a considérablement augmenté en 2022, entrainant une hausse des liquidations judiciaires de 40% par rapport à l'année 2021. Les commerces apparaissent les premiers impactés. La ville, la CCI et la CMA sont mobilisées pour accompagner les	
	entreprises en difficulté, au premier rang desquels les commerces et artisans.	
	La CCI et la CMA disposent d'outils d'accompagnement dédiés aux entreprises et aux chefs d'entreprise en difficulté :	
	- La CCI Savoie met à disposition, sur son site internet, et en accès libre, deux outils de prévention des difficultés :	
	1. Un guide pour faire le point, alerter sur les signes avant- coureurs des difficultés et fournir les contacts et interlocuteurs en local.	
	2. Un autodiagnostic gratuit et confidentiel « Comment va ma boîte » afin de faire un point sur sa situation. Il permet à l'entreprise d'obtenir un scoring de son établissement en indiquant sa situation. Un rapport personnalisé est envoyé automatiquement par mail à la fin de la saisie. Possibilité de réserver un RDV avec un conseiller	
	Le Dispositif Sérénité est un service CCI Savoie (avec l'appui du Tribunal de Commerce) de soutien, d'aide et d'écoute des chefs d'entreprises afin de les aider à surmonter des moments difficiles. Son objectif est de sortir de l'isolement les chefs d'entreprise. Ce suivi est assuré par des psychologues spécialistes des problématiques de la vie d'un chef d'entreprise. Il est totalement pris en charge par la CCI Savoie et confidentiel.	
	- La Ville assure une veille auprès du tissu commercial :	
	. Contacts réguliers de la manager de commerce avec les commerçants et artisans, permettant de les orienter si nécessaire vers les dispositifs CCI/CMA	
	. Veille hebdomadaire des entreprises tombant sous le coup d'une procédure collective	
	. Relations avec administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires pour anticiper la vacance de certains locaux et de travailler sur leur reprise.	
Objectifs	 Sensibilisation des commerçants et artisans aux dispositifs existants face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. 	
	Renforcer les relations avec les administrateurs judiciaires et les mandataires judiciaires.	

Intervenants		CCI, CMA
		Ville de Chambéry
Budget global		
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement		• Engagé
Indicateurs résultat	de	Nombre de chefs d'entreprise ayant bénéficié des différents accompagnements

Nom de l'action	Accompagnement à l'accessibilité	
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré	
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville	
Sous-orientation	Soutenir les commerçants et artisans dans toute leur diversité	
Description générale	Dans le cadre de l'axe boussole « ville inclusive » de la municipalité, l'objectif est de renforcer tous les aménagements ou confort d'usage à destination des personnes porteuses de handicap.	
	C'est un objectif majeur du cœur de ville qui, de par sa configuration piétonnière, constitue un territoire particulièrement adapté.	
	L'accessibilité des points de vente est complémentaire à cet enjeu d'espaces publics.	
	A ce jour, les commerçants sont accompagnés par le service prévention des risques et accessibilité lorsqu'ils s'engagent dans des travaux ou ouvrent un nouveau commerce.	
	Les chambres consulaires proposent des diagnostics sur ces deux thématiques et peuvent accompagner les commerçants et artisans à se mettre en conformité avec des personnes dédiées en interne à cette question.	
	 La CCI propose un accompagnement individuel à chaque chef d'entreprise visant à : présenter et expliquer les aspects réglementaires, analyser chaque élément de la chaîne de déplacement, aider à renseigner les documents relatifs à une éventuelle dérogation suite à une visite approfondie de l'établissement. Le chef d'entreprise peut participer à un atelier collectif abordant les aspects réglementaires pour : comprendre rapidement les enjeux de la loi rendre son établissement conforme par le biais d'études de cas. 	
	- La CMA propose une démarche en plusieurs étapes : En préambule à une campagne de diagnostics de mise au normes accessibilité, une première phase de sensibilisation sera réalisée, sous forme d'une tournée de visites d'établissements commerciaux recevant du public par un groupe de personnes âgées (participation par exemple du Club central des aînés et retraités de Chambéry) et de personnes porteuses de handicap (notamment sensoriel). Cette ballade accessible au sein des commerces chambériens donnera lieu à un rendu en présence des membres de l'UCA. Cette opération sera animée par la CMA, avec le concours de la ville de Chambéry et de l'UCA. Suite à cette phase de sensibilisation, la CMA proposera des diagnostics de mise en conformité à 10 artisans par ans pendant deux ans et également des ateliers collectifs d'assistance au montage des dossiers d'une demi-journée.	
	L'objectif de l'ensemble de ces démarches est de pouvoir renforcer cette sensibilisation au confort d'usage qui bénéficiera également à	

	d'autres populations parmi lesquelles les personnes âgées, par le biais d'initiatives collectives en partenariat avec l'UCA et les chambres consulaires et de valoriser l'action des commerçants particulièrement investis sur ce champ.
Objectifs	 Mettre en place des initiatives collectives pour sensibiliser un maximum de commerçants et valoriser les initiatives commerçantes en la matière. Mise en conformité des points de vente selon la législation en vigueur en matière d'accessibilité Accompagnement des commerçants et des artisans dans le montage des dossiers afférents
Intervenants	CCI, CMA, Ville de Chambéry
	UCA
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	Nombre d'initiatives collectives à organiserNombre de dossiers accompagnés

Opérations		Description	Cal	endrier	Budget		
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)	
	CCI : Pré- diagnostic Accessibilité ERP 5éme catégorie	Accompagnement individuel sur mesure de l'entreprise en fonction des contraintes d'accessibilité Prestation directe avec le commerçant	2023	2026	504 €/entreprise (commerce de détail, café, restaurant) 828 €/entreprise (Hôtels)		
	CCI : Atelier Accessibilité ERP 5 ^{ème} Catégorie	Sur une demie journée, présentation réglementaire et étude des cas individuels	2023	2026	100€/entreprise Groupe de 6 à 10 personnes)		
	CMA: Balade accessible	Organisation de deux tournées de visites d'établissements commerciaux recevant du public par un groupe de personnes âgées et de personnes porteuses de handicap	Juin 2023	Décembre 2023	504 € TCC (420 € HT) par « balade ». 100 € TTC de collation après « balade » Total: 1108 €	CMA: 288 € TTC (temps agent) Ville de Chambéry: 820 € TTC et mise à disposition d'une salle pour le rendu	
	CMA : Diagnostics de mise en conformité		Juin 2023	Décembre 2025	10080 € TTC	CMA: 2880 € TTC (temps agent) Artisans /commerçants: 7200 € TTC (300 € HT par diagnostic)	
	CMA: Ateliers collectifs d'assistance au montage des dossiers	Organisation de 4 ateliers (6 participants par atelier)	Juin 2023	Décembre 2025	1728 € TTC	Artisans /commerçants: 1728 € TTC (60 € HT par participant) Ville de Chambéry: mise à disposition d'une salle	

Nom de l'action	Foncière commerciale		
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville		
Sous-orientation	Lutte contre la vacance et les secteurs en déprise		
Description générale	La ville de Chambéry a souhaité, avec la création d'une foncière commerciale portée par Cristal Habitat, se doter d'un outil permettant de conforter une stratégie de reconquête des secteurs commerciaux en déprise (rues d'Italie, Croix d'Or, du Faubourg Montmélian): Cette création a été permise en 2021 par l'augmentation du capital de Cristal Habitat par la CDC (5,5M€), la Caisse d'Epargne (500 000€), la Ville de Chambéry (745 000€) et Grand Chambéry (785 000€), avec un objectif de rachat : 27 opérations pour 47 locaux =>Aujourd'hui, 50% des objectifs ont été atteints par Cristal Habitat : ➤ Stratégie de spécialisation des rues (faubourg : galerie d'arts seconde main, rue d'Italie made in France) ➤ Reconquête de la Galerie du Théâtre : projet en cours de finalisation ➤ Dispositifs innovants : ■ Boites à commerce en partenariat avec la CCI : deux nouvelles boites à commerce seront initiées en 2023 sur deux locaux commerciaux de la rue d'Italie ■ Lancement en décembre 2022 d'un nouvel appel à projet sur Faubourg Montmélian (activité ESS) sur 4 locaux commerciaux avec l'objectif de créer une dynamique collective par l'implantation concomitante des 4 magasins.		
Objectifs	 Lutter contre la vacance commerciale Accompagner des porteurs de projet Conforter la stratégie commerciale sur les secteurs en déprise 		
Intervenants	Ville de Chambéry, Cristal Habitat		
	Banque des territoires, Caisse d'Epargne, Grand Chambéry, CCI, CMA,		
Budget global	10M€ (enveloppe initiale)		
Modalité de financement			
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité		
Indicateurs d'avancement	• Engagé		

Indicateurs résultat de

- Nombre de locaux achetés par Cristal Habitat
- Nombre de locaux loués appartenant à Cristal Habitat

Nom de l'action	Boite à commerce			
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré			
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville			
Sous-orientation	Lutte contre la vacance et les secteurs en déprise			
Description générale	Dans le cadre de la lutte contre la vacance commerciale dans des secteurs en déprise, le dispositif « Boite à commerce » est lancé pour deux cellules commerciales sur la rue d'Italie en 2023.			
	Il est porté par la CCI de la Savoie en lien avec la Ville de Chambéry et Cristal Habitat. Il permet à un créateur d'être accompagné dans la concrétisation de son projet de commerce et de tester l'activité pendant au moins un an.			
	Les porteurs de projets pourront bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise dispensé par la CCI de la Savoie et d'un loyer modéré et progressif proposé par le propriétaire des locaux, Cristal habitat.			
Objectifs	 Impulser la reconquête commerciale de la rue d'Italie Créer un effet de levier pour l'implantation de nouveaux commerces Soutenir l'économie de proximité Valoriser l'image du centre-ville et donc son attractivité Favoriser l'esprit entrepreneurial et le développement du commerce 			
Intervenants	CCI Savoie			
	Ville de Chambéry, Cristal Habitat			
Budget global	Réalisation en 2023 - Gratuit Prolongation à partir de 2024 sous réserve de financement complémentaire			
Modalité de financement	Réalisation en 2023 – inclus dans le Fond de revitalisation Carrefour			
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité			
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration (prévision d'un lancement en juin)			
Indicateurs de résultat	 Nombre de candidatures Sélection du jury Bilan annuel avec la collectivité 			

Opérations		Description	Calendrier		Description Calend		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)		
	Boîte à commerce (2)	Mise en marché de 2 locaux commerciaux rue d'Italie • Analyse de la pertinence de l'activité souhaitée • Appel à projet pour la sélection de candidature • Accompagnement et formation à la création d'entreprise du candidat • Installation et accompagnement sur la première année du commerçant	Deuxième semestre 2023	Décembre 2023	Gratuit			
			2024	2024	4200 €/Local			

Nom de l'action	Prospection commerciale			
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré			
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville			
Sous-orientation	Lutte contre la vacance et les secteurs en déprise			
Description générale	La ville est riche de sa diversité commerciale grâce à la fois aux commerçants indépendants et aux enseignes jouant le rôle de locomotives. Pour maintenir cette diversité, la ville poursuit un travail de prospection commerciale permanente. Cela passe par un travail partenarial avec le réseau des commercialisateurs et par une prospection d'enseignes nationales et de nouveaux concepts.			
	- Le réseau des commercialisateurs :			
	La Ville a souhaité renforcer son partenariat avec le réseau des commercialisateurs qui se réunit régulièrement (tous les deux mois) autour de plusieurs thématiques :			
	 L'état du marché de l'immobilier commercial Les prochaines reprises de locaux Les biens et/ou les fonds de commerce à vendre ou à louer Partage de la stratégie commerciale de la Ville au centre-ville Partage des différents indicateurs : l'étude des flux piétons, la vacance commerciale, les entreprises en difficulté, enquête ménage 			
	- Prospection d'enseigne nationale et de nouveaux concepts :			
	En parallèle, la ville renforce son action en terme de prospection d'enseignes nationales et de nouveaux concepts. Cela se traduit par :			
	 La participation à des salons de franchise (Forum Franchise à Lyon et Salon de la Franchise à Paris) Une veille régulière via un benchmark des enseignes pouvant être intéressées pour s'implanter au centre-ville de Chambéry La participation à des évènements autour de la création/reprise d'entreprise 			
Objectifs	Améliorer notre connaissance du tissu immobilier commercial (surface disponible, prix du marché)			
	Renforcer notre lien partenarial via le partage des indicateurs			
	 Accompagner les porteurs de projet dans leur recherche de local adapté 			
	 Capter de nouvelles enseignes nationales répondant à la stratégie commerciale pour s'implanter au centre-ville 			
	Implanter de nouveaux concepts au centre-ville			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	Réseau des commercialisateurs, CCI, CMA			

Budget global		Participation aux salons : 4000 €
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement		<mark>- Engagé</mark>
Indicateurs résultat	de	 Nombre de contacts pris Nombre de rendez-vous avec des développeurs d'enseigne Nombre de nouvelles enseignes implantées et de nouveaux concepts

Nom de l'action	Accompagnement des porteurs de projet		
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville		
Sous-orientation	Lutte contre la vacance et les secteurs en déprise		
Description générale	La ville soutient et accompagne les porteurs de projets qui souhaitent s'implanter sur le territoire. Les entrepreneurs qui souhaitent s'investir à Chambéry participent activement au dynamisme de la ville.		
	La ville de Chambéry a recruté une manager de commerce en 2022. L'une de ses missions principales est l'accompagnement des porteurs de projet.		
	Cela se fait par le biais de rendez-vous physique et téléphonique dès le début du projet et ce, jusqu'à l'implantation.		
	De par les outils dont la Ville s'est dotée comme l'observatoire de la vacance, l'outil d'étude des flux, le réseau des commercialisateurs ou encore la plaquette présentant le territoire, cela permet un accompagnement complet des porteurs de projet.		
	La manager de commerce permet à ces derniers :		
	 D'avoir une vision de la stratégie commerciale de la ville et de la connaissance de l'environnement territorial (données sur les flux 		
), - De trouver un local adapté à leur activité en lien avec le réseau des commercialisateurs, - De les accompagner dans leurs démarches auprès des services concernés - De leur présenter la plateforme numérique « Chambéry on y vit » - De les mettre en relation avec l'UCA.		
	Cet accompagnement se fait avec l'ensemble des partenaires : CCI, CMA, Cristal Habitat		
	Dans le cas où le projet n'est pas suffisamment mature ou que le besoin d'accompagnement à la création d'entreprise se fait sentir, la manager de commerce peut orienter vers le réseau à la création d'entreprise, constitué :		
	 CCI: sensibilisation, accompagnement et formation CMA Dispositif Cités Lab (stade de l'idée et territoire de politique de la ville) AIDER Réseau Initiative Savoie: stade du financement Réseau entreprendre: entreprise à potentiel d'emplois: stade du financement ADIE petit projet (coût du projet - 20 K €, pas de prêt bancaire) France Active Savoie Mont-Blanc: garantie bancaire et financement (entrepreneurs engagés) Auvergne Rhône-Alpes entreprise (pas d'accompagnement de porteur de projet sur le territoire de grand Chambéry et Grand lac) Pôle Emploi (divers ateliers réalisés avec les partenaires de la création) 		

	- Pôle entrepreneuriat CGLE
	La manager travaille avec Cristal Habitat pour orienter les porteurs de projets dans le cadre de leurs différents appels à projet.
	L'objectif est de conforter cet accompagnement et le partenariat avec l'ensemble des acteurs, notamment d'aide à la création d'entreprise.
Objectifs	Conforter l'accueil des porteurs de projets
	 Renforcer le partenariat sur l'accueil des porteurs de projet avec la CCI et la CMA par le partage d'information et de rencontres régulières
	Renforcer les liens avec le réseau à la création d'entreprise
Intervenants	Ville de Chambéry
	CCI, CMA, Réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, Cristal Habitat
Budget global	
Modalité de financement	Cofinancement avec la Banque des territoires pour le poste de manager de commerce à hauteur de 40 000 € sur 2ans
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de	Nombre de dossiers accompagnés
l résultat	

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Poste de manager de de commerce		Janvier 2022	Janvier 2024	37 967.8€ sur 2022 38 100 € sur 2023	40 000€ par la Banque des Territoires pour les deux ans

Nom de l'action	Renforcer l'observation de l'appareil commercial
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Consolider le dynamisme commercial du centre-ville
Sous-orientation	Renforcer l'observation
Description générale	La volonté de la ville et de ses partenaires est de consolider le dispositif d'observation sur le commerce.
	Cela concerne plusieurs champs d'observation :
	• L'observation de l'appareil commercial et artisanal L'objectif est de disposer d'un observatoire, en lien avec la CCI et la CMA analysant les commerçants et artisans présents en centre-ville par typologie, par ancienneté et complété par une approche territoriale du turn over par rue.
	 L'observation des flux piétons
	Nous disposons d'un outil d'analyse les flux au centre-ville (outil Calibrate de CBRE).
	Cet outil permet de disposer d'indicateurs quant à la fréquentation de secteurs déterminés au centre-ville que nous pouvons mettre en perspective avec d'autres zones commerciales. Il nous permet d'avoir des informations comme : le temps de présence, le parcours marchand, le profil des visiteurs ou encore la fréquence de visite.
	L'observatoire de la vacance commerciale
	Un travail de mise à jour de cette observation est actuellement en cours et l'objectif est de la partager avec la CCI, la CMA et le réseau des commercialisateurs pour réévaluer notre niveau de taux de vacance actuel.
	Dans le cadre de cet outil, une étude est menée afin de réfléchir à la mise en place d'une taxe sur les locaux vacants.
Objectifs	Mise à jour de l'observatoire du commerce et actualisation régulière
	 Mise en place de nouveaux indicateurs (habitude de consommation, turn over)
	 Mise à jour trimestriel des indicateurs déjà en place (taux de vacances, nombre de commerce en activité, flux piétons)
	Partage auprès des partenaires de ces indicateurs
Intervenants	Ville de Chambéry
	CCI, CMA, réseau des commercialisateurs, Banque des territoires, Etat
Budget global	99 962 € pour l'outil Calibrate

Modalité de financement	Outil Calibrate: -Fonds national d'aménagement et de développement du territoire: 45 000€ - Banque des Territoires: 27 181 € - Ville: 27 181 €
Indicateurs Boussoles	Solidarité/proximité
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	Mise en place des indicateurs et de leurs évolutions

0pérations		Description		Calendrier		Budget	
Référence	Nom			Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Outils des flux piétons		avec pour	2021	2024	99 962	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire : 45 000€ - Banque des Territoires : 27 181 € - Ville : 27 181 €

Nom de l'action	Déployer la marque Chambéry Montagnes à Chambéry	
Axe de rattachement	Axe 2 : Développement économique, commercial et touristique	
Orientation	Placer Chambéry au cœur de la stratégie touristique du territoire	
Description générale	À travers l'idée d'une destination « naturellement surprenante », Chambéry Montagnes se présente non seulement comme un territoire capable de susciter le ravissement par la richesse de son patrimoine et de son terroir, mais aussi plus largement comme un espace cultivant une nouvelle vision plus responsable du tourisme : mieux pour le territoire, mieux pour les visiteurs et les habitants, mieux pour la planète.	
	Par sa capacité à conjuguer l'urbain et la nature, par la diversité des activités sportives et culturelles qu'elle propose, par l'accueil attentionné qui caractérise ses habitants, et enfin par sa volonté de tendre vers un tourisme régénératif, Chambéry Montagnes s'affirme en définitive comme une destination « naturellement surprenante ».	
	Chambéry-Montagnes dispose d'un vaste catalogue d'offres toutes saisons qui se déclinent en une part de tourisme urbain et d'affaires orienté courts séjours avec une offre hôtelière de qualité et une autre part nature et moyenne montagne qui adresse plus particulièrement des séjours de vacances d'hiver et d'été.	
	Chambéry, porte d'entrée du territoire dotée d'une forte accessibilité, est une ville vibrante et entreprenante ; le versant urbain de la destination qui offre culture, patrimoine, art de vivre et potentiel fort de tourisme d'affaires.	
	Il s'agira de déployer la marque Chambéry Montagnes auprès de la population locale, en permettant aux habitants de (re)découvrir les richesses de leur destination. Ce déploiement passera par l'organisation d'événements dédiés et propres à la marque (expériences Chambéry Montagnes par GCAT), le soutien à des événements portés par les partenaires (ville, associations, privés, etc.), la création de dispositifs à l'attention des jeunes publics, le développement de parcours, d'expériences et de supports à l'attention des habitants pour favoriser une meilleure connaissance de l'offre	
	L'objectif est d'engager les habitants pour qu'ils soient fiers de leur destination et en deviennent les acteurs-ambassadeurs.	
	La marque de destination sera également déployée chez les socio- professionnels du territoire qui incarnent la typicité et la qualité du tourisme à Chambéry; notamment en leur transmettant les « codes » de la marque tout en favorisant la perméabilité entre ville et nature par l'animation de la communauté des professionnels, en collaboration étroite avec l'Union des Commerçants, les hôteliers, les artisans, entreprises emblématiques.	
Objectifs	Valoriser les totems et les pépites de la ville	
	 Développer le sentiment d'appartenance à la destination Chambéry Montagnes chez les habitants et les socio-professionnels 	

Intervenants	GCAT
	Ville, Grand Chambéry
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	

Nom de l'action	Mise en valeur du patrimoine chambérien
Axe de rattachement	Axe 2 : Développement économique, commercial et touristique
Orientation	Placer Chambéry au cœur de la stratégie touristique du territoire
Description générale	Ancienne capitale des Etats de Savoie, la « Cité des Ducs », comme on surnomme Chambéry, est labellisée « Ville d'art et histoire ». Le cœur de ville dispose d'un patrimoine architectural, urbain et paysager de grande qualité, reconnu à travers l'existence d'un site patrimonial remarquable et d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Ce cœur de ville rassemble des ensembles bâtis exceptionnels, montrant une diversité de typologies d'architecture, mais également des espaces urbains et paysagers remarquables.
	Parmi les actions clés
	. Extension du parcours des éléphants à la rue d'Italie et au Faubourg de Montmélian
	. Travail sur le parcours des créateurs / artisans
	. Visites « classiques » : Secrets de Ville (allées et passages), Cité des Ducs, Rotonde
	. 5 nouvelles en 2022 : Lemenc, Charles Dullin, Palais de justice, Chambéry la (viti)culturelle, Cimetière de Charrière Neuve,
	. La valorisation du Château des Ducs. Travail avec les services de l'Etat et du Département sur des créneaux d'ouverture des salons en dehors des Journées Européennes du Patrimoine.
	. Mise en œuvre avec la Conservation du patrimoine d'un espace de visite virtuelle des espaces « réservés » aux services de l'Etat à l'horizon 2025.
	. Chaque année, GCAT s'attachera à diversifier l'offre de visites en lien avec la Ville et le CIAP. Nouvelles visites guidées à destination habitants (visites Flash le midi)
	. 9 nouvelles en 2023 dont 3 pour les habitants sur le temps de pause du midi : Cathédrale SFS et son trésor, Eglise Notre Dame, Eglise du Sacré Cœur, La Place St Léger et ses allées, la rue Croix d'Or et ses trésors, La Fontaine des éléphants et son boulevard, Regard sur la rue de Boigne, Regard sur la Sainte Chapelle, Regard sur le Carré Curial. D'autres extensions de visites sur les faubourgs sont à l'étude.
	. Journées du patrimoine en partenariat avec les amis du vieux Chambéry mises en œuvre chaque année
	. Mise en place d'un baromètre comportemental de destination par GCAT, pour mieux appréhender les attentes des visiteurs, en lien avec les dispositifs déjà mis en place par la Ville (CBRE Calibrate).
	. Recrutement en 2023 par GCAT d'd'un chargé de mission patrimoine, culture et terroir pour l'ensemble de la destination

	. Valorisation du patrimoine à travers la création de podcasts Chambéry Montagnes (6 podcasts développées sur le patrimoine historique de Chambéry en 2022), création de nouveaux épisodes dédiés aux périodes contemporaines et son architecture entre 2023 et 2025.
Objectifs	• Valoriser le patrimoine auprès des visiteurs, des habitants et des travailleurs
	 Mettre en avant les totems, faire redécouvrir les pépites
	 Offrir une expérience en adéquation avec les attentes nouvelles des consommateurs
Intervenants	GCAT, Ville
	Grand Chambéry, Département, Etat
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs	• Engagé
d'avancement	En cours d'élaboration
Indicateurs de résultat	

Nom de l'action	Capter les clientèles de passage
Axe de rattachement	Axe 2 : Développement économique, commercial et touristique
Orientation	Placer Chambéry au cœur de la stratégie touristique du territoire
Description générale	Depuis 2021, Grand Chambéry Alpes Tourisme a entrepris une démarche en faveur du tourisme urbain, en partenariat avec l'agence régionale de tourisme AURA Tourisme et Atout France, dans le but de favoriser les séjours « city break » et le rallongement de la durée moyenne de séjour sur la ville des clients habituellement « de passage » dans la destination.
	L'office de tourisme poursuivra ces efforts sur la période 2023-2025 par le biais de nouveaux dispositifs à l'étude.
	Pour rallonger la durée moyenne des séjours, GCAT s'efforcera de créer et développer les liens entre l'ensemble des acteurs professionnels du tourisme, qu'ils soient localisés à Chambéry et dans la vallée, ou dans le versant « montagnes » de la destination. Grand Chambéry Alpes Tourisme a ainsi créé en 2022, à l'occasion du lancement de la marque de destination Chambéry Montagnes, la COOP Chambéry Montagnes. Ce dispositif a pour but d'ancrer les liens entre les acteurs de la destination, favoriser les collaborations et l'émergence d'initiatives collectives à l'échelle du territoire.
	Des outils d'appropriation de l'offre globale seront mis à disposition des acteurs du tourisme (carte interactive), afin qu'ils puissent recommander à leurs clients les activités correspondant à leurs attentes.
	GCAT mettra en œuvre également des « parcours » de découverte de l'offre à destination des acteurs chambériens (ex : éduc-tours).
	Avec ses 2 millions de passagers annuels, le pôle d'échange multimodal de Chambéry-Challes-les-Eaux est un point central qui doit amener le visiteur de passage à découvrir la ville.
	Il est donc important de créer les conditions nécessaires pour les inviter à visiter la ville :
	. Offrir les services adéquats : créer une consigne à bagages opérationnelle 24h / 24 et 7j / 7
	. « Former les professionnels du secteur de la gare à l'accueil touristique
	. Développer les parcours « ce que je peux faire » (en 1h, 2h) depuis la gare
	. Collaborer avec l'079, espace de co-working, pour offrir aux travailleurs/entrepreneurs nouveaux arrivants la possibilité de découvrir la ville, Grand Chambéry et la richesse de l'offre de la destination
Objectifs	 Favoriser la consommation de city breaks Créer la perméabilité entre les deux versants de la destination (vallée/ville – montagne/nature) Encourager les visiteurs à « pénétrer » dans la ville

Intervenants	Ville, GCAT	
	079	
Budget global		
Modalité de financement		
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement	Engagé En cours d'élaboration	
Indicateurs de résultat	 Nombre de socio-professionnels « formés » Utilisation de la consigne à bagages Nuitées générés par les campagnes de tourisme urbain 	

Nom de l'action	Renforcer les capacités d'accueil
Axe de rattachement	Axe 2 : Développement économique, commercial et touristique
Orientation	Placer Chambéry au cœur de la stratégie touristique du territoire
Description générale	La Ville de Chambéry dispose d'un parc hôtelier important et de qualité, de nombreux hôteliers ayant entrepris ces dernières années de rénovations de leur établissement, permettant une montée en puissance qualitative. Toutefois, au regard de la fréquentation touristique ou liée à l'accueil
	d'évènements ou de salons, il apparaît que l'offre pourrait s'étoffer, notamment sur des segments particuliers. Plusieurs actions sont ainsi prévues :
	1- Affiner la stratégie hôtelière du territoire Afin de répondre à ces besoins, la Ville, GCAT et CGLE renforceront leur observation afin d'affiner la stratégie hôtelière du territoire et mieux accompagner les hôteliers et les éventuels porteurs de projet.
	2- Répondre aux besoins des jeunes touristes En parallèle, et afin de répondre à un besoin d'une offre adaptée en direction des jeunes, notamment étudiants et jeunes actifs, la Ville et CGLE porte un projet d'auberge de jeunesse (hostellerie) au sein de la ZAC Cassine.
	3- Mieux accueillir les touristes nomades Un travail de mise à niveau de l'aire d'accueil de camping-cars devra être conduite en lien avec les utilisateurs et les partenaires.
Objectifs	 Définir les segments à développer et mieux accompagner les porteurs de projet
	Augmenter la capacité d'accueil, notamment à prix modérés
	Mieux accueillir les touristes nomades
Intervenants	Ville, GCAT, CGLE
	Grand Chambéry
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration
Indicateurs de résultat	

Nom de l'action	Tourisme d'affaires, évènementiel et manifestations sportives
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Placer Chambéry au cœur de la stratégie touristique du territoire
Description générale	. Renforcer l'offre d'accueil pour le tourisme d'affaires et événementiel: articuler les différents lieux pouvant accueillir les événements dans le périmètre ACV (Manège, Malraux, Stade, Rubanox) pour permettre une offre diversifiée, enrichie et complémentaire (notamment de l'offre existante de Savoiexpo et du Phare); développer l'usage du stade pour l'accueil de ce type d'événements (non sportifs),
	. Favoriser un tourisme d'affaires et événementiel durable et accessible : rénovation énergétique du Manège, charte écoévénements, charte handitourisme (avec GCAT), travail sur les mobilités douces pour l'accès aux équipements et lieux événementiels (avec Grand Chambéry)
	. Faire rayonner Chambéry par son activité de tourisme d'affaire et événementiel, au cœur du périmètre ACV : travail sur la visibilité des événements, intégration des événements dans la marque Chambéry Montagnes (articulation avec GCAT)
	. Faire rayonner Chambéry par l'accueil de manifestations sportives régionales, nationales et internationales (mobilisations des équipements sportifs de la Ville et de Grand Chambéry et retombées économiques)
	L'augmentation des capacités d'accueil permettra de renforcer ce rayonnement :
	-Rénovation énergétique du manège (cf axe 4 – action n°9)
	-Ouverture de la salle du stade
	-accueil d'évènementiel à l'espace Malraux (en cours de réflexion)
	-Halle évènementielle Rubanox :
	La halle, Foseco, une des 3 halles de Rubanox, avait accueilli plusieurs manifestations publiques et privées au cours des cinq dernières années. Ces manifestations n'avaient toutefois été autorisées que grâce à des mesures dérogatoires et exceptionnelles en matière de sécurité.
	Cristal Habitat réalise des travaux de mise en sécurité et mise en état de cette halle afin de pouvoir accueillir -à nouveau- des manifestations. Elle sera classée Etablissement Recevant du Public selon les types L (salle de spectacles, de projections et de cabarets) et T (salle d'expositions) avec une jauge à 2999 personnes. La fin des travaux est prévue pour le 3e trimestre 2022.
	Cela permettra de faire revivre le lieu dans l'attente d'un projet global et de diversifier l'offre de lieux évènementiels grâce à ce lieu atypique en plein cœur de ville.
Objectifs	 Développer et renforcer Chambéry comme une destination de tourisme d'affaire en s'appuyant sur ces équipements événementiels

		 Faire de Chambéry une destination éco-responsable, durable et accessible Permettre le rayonnement de Chambéry par son activité de tourisme d'affaire et événementiel
Intervenants		Ville de Chambéry
		GCAT, Cristal habitat, Malraux, Grand Chambéry, Département, clubs sportifs
Budget global		Halle évènementielle Rubanox : 2.3M€
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		-transition écologique -ville inclusive
Indicateurs d'avancement		En cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	 Nombre d'événements de tourisme d'affaire et événementiel accueillis Rénovation effective du Manège Nombre d'actions en vue d'un tourisme d'affaire écoresponsable, durable et inclusif Mise en place effective des chartes

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Rénovation énergétique du manège		2023		1,6 ME	
	Accueil d'événements non sportifs au Stade		2024		45KE (poste) 20 KE (investissement) 10 KE (entretien)	
	Définition d'une stratégie commune d'accueil d'événements de tourisme d'affaire avec Malraux scène national et Cristal habitat (Rubanox)		2024-25			
	Création d'une charte éco- événements		2023			

Nom de l'action	Consolider l'offre d'animation et de manifestations dans le cœur de ville
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré
Orientation	Chambéry, ville ouverte et animée pour les habitants et les visiteurs
Description générale	Le dynamisme d'une ville passe par une ville animée qui propose différents évènements pour tous les publics.
	Les animations culturelles et festives dans l'espace public tout au long de l'année :
	Organisation d'événements culturels, festifs, fédérateurs et populaires, dans le centre-ville, en s'appuyant sur l'accueil de propositions extérieures tout en associant les compagnies artistiques et associations culturelles locales,
	Les publics visés, les types de spectacles, les thématiques générales, les lieux et les jauges sont très variés.
	Les artistes soutenus émanent de toutes les champs culturels (musique, théâtre, danse, arts du cirque, arts numériques, arts visuels)
	Ces manifestations répondent à trois grands principes (gratuité, manifestations extérieures, culture populaire et éclectique) qui favorise l'accès de tous à la culture.
	Les grands temps forts sont : le carnaval, la fête de la musique, les Estivales du Château et la programmation d'été, les festivités de fin d'année, mais également les festivals (Festival 1er roman, festival de la BD, Bel Air, Festival DAME, les nuits de la roulotte, le rond dans le carré, allées contées), de même que l'ensemble des manifestations qui portent l'image d'une ville ouverte et accueillante (« Tour du monde au manège », « le marché des continents », « Lafi Bala », « Migrant scène », « festival des cultures du monde », « quinzaine du cinéma italien », « marche des fiertés », « quinzaine de l'égalité »)
	Pour 23-26: orientations davantage sur les arts de la rue, propositions familles et jeune public, attention particulière sur certains quartiers (faubourg Montmélian)
	Ces grands temps forts doivent être maintenus et encouragés car ils représentent un enjeu central dans l'animation du cœur de Ville.
	<u>Les animations commerciales</u>
	La Ville conforte son soutien aux animations commerciales organisées au centre-ville par les services et par l'union des commerçants, l'UCA. Cela se traduit par un accompagnement du guichet des évènements sur la coordination des services, un pilotage par la chargée d'animations commerciale, un soutien matériel et un soutien sur la communication des évènements.
	Les principales animations commerciales portées par la ville sont :

	- Les soirées food-truck
	- Le marché de Noël
	- La vitrine gagnante dans le cadre des festivités de fin d'année
	- Italia in Fiesta
	Les principales animations commerciales portées par l'UCA sont :
	- La braderie de printemps et la semaine commerciale
	- La braderie d'automne et la semaine commerciale
	- Le marché des potiers
	- Le marché italien
	- Le marché aux plantes et aux fleurs
	Les animations sportives :
	La Ville soutient l'organisation d'évènements spécifiques ou de manifestations sportives de manières régulières comme Odyssea Chambéry qui accueillent plus de 10 000 participants chaque année, le Marathon de Chambéry, le trail La Chambérienne, le Festival international d'échec, la coupe de France cycliste (UCI) Grand Prix Féminin Chambéry ou de manière plus ponctuelle des championnats de France de Gymnastique, de Boules, de Tirs, de karaté, de championnats d'Europe d'Escalade de blocs, ou encore d'étapes du Tour de France (avec le projet d'accueillir une étape du Tour de France féminin dans les prochains mois).
Objectifs	- faire de Chambéry une ville vivante et animée
	-faire rayonner la Ville pour ses habitants et pour le public touristique
	-favoriser l'activité de la vie commerciale et économique chambérienne
Intervenants	Ville de Chambéry
	Département, Associations et compagnies artistiques locales, équipements culturels municipaux, maisons de l'enfance, mairies de quartier
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs	-ville inclusive
Boussoles	-solidarité et proximité
	-transition écologique
Indicateurs d'avancement	• Engagé

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Carnaval		Février			40 000
	Fête de la musique		21 juin (ou proximité)			18 000
	Programmation d'été		juin	août		57 000
	Festivités fin d'année en articulation avec le marché de noël		décembre			29 000
	Soutenir les propositions des services municipaux et/ou des associations en direction du jeune public, dont:	Projet Saperlipopette (du 27/2 au 9/3 2024): festival jeune public porté dans le cadre du « comité d'action culturelle petite enfance » par les bibliothèques municipales, la direction petite enfance et d'autres partenaires. Programme d'expositions, rencontres, spectacles	2024		10K€	Contrat départemental Conférence des financeurs DRAC
	Soutenir les manifestations dans l'espace public portées par les associations		2023			

Nom de l'action	Développement nouveaux quartiers tertiaires		
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Une ville en transition économique		
Description générale	Dans le contexte de création de nouveaux quartiers, en reconquête de friches, il s'agit de développer des quartiers tertiaires en proximité du centre-ville. L'objectif est de travailler à une mixité des fonctions dans ce centre-ville élargi, permettant d'accueillir un nombre important de salariés qui pourront à la fois bénéficier des aménités du cœur de ville, contribuer à en augmenter les flux, sous réserve de développer les continuités urbaines et les modes de transport en commun ou actifs entre ces quartiers et le cœur de ville. Il s'agit du quartier de Grand Verger (21 000m²) et de la Cassine (90 000m² - 3000 emplois à terme). Il s'agira également de veiller au parc d'immobilier d'entreprise existant en cœur de ville et d'en limiter la vacance.		
Objectifs	 Augmenter les flux en cœur de ville Offrir les aménités du cœur de ville aux salariés Rapprochement domicile – travail en lien avec le développement de l'offre de logement (notamment convention Action Logement) Remise sur le marché de m² tertiaire en cœur de ville 		
Intervenants	Ville, CGLE		
Budget global			
Modalité de financement			
Indicateurs Boussoles			
Indicateurs d'avancement	• Engagé		
Indicateurs de résultat			

Nom de l'action	Place de l'artisanat et de la nouvelle économie en cœur de ville		
Axe de rattachement	Axe 2: Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Une ville en transition économique		
Description générale	Face aux tensions sur le foncier, au développement de la ville par la transformation de friches industrielles, cette transition économique doit faire l'objet d'une attention particulière.		
	Il s'agit d'une réflexion collective à mener sur la place des activités productives, de l'économie de proximité en cœur de ville, dans un souci de renforcement de la mixité fonctionnelle, du maintien de l'emploi et de l'accès pour ces activités et leurs salariés aux aménités du centre-ville.		
	Cela concerne les activités artisanales, qu'elles soient artisanat de service, métiers de la réparation, métiers d'art, les activités relevant de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.		
	Il est ainsi proposé d'initier des groupes de travail avec Grand Chambéry, CGLE et l'ensemble des acteurs économiques concernés, en s'appuyant sur les études ou projets en cours :		
	 Etude Grand Chambéry sur la création d'un pôle d'économie circulaire, référentiel « économie circulaire » et soutien à l'implantation d'activités relevant de ce champ Refonte de la stratégie Economie Sociale et Solidaire de Grand Chambéry (chantier à venir s'appuyant sur le travail mené dans le cadre de French Impact) Développement de locaux d'activités (CGLE – ZAC Cassine) Implantation d'activités ESS, Economie circulaire, métiers d'arts dans les secteurs en redynamisation du cœur de ville (Ville et Cristal Habitat) Réflexion sur la mise en valeur des artisans-réparateurs (CMA) Initiatives visant à valoriser la seconde main, complémentaires à l'action sur le Faubourg : Salon du vintage (Manège) - 2023 Festival de la seconde main à la Base (organisateur : La Belle Armoire) - 2023 		
	Une attention particulière sera également portée à l'écosystème Industries culturelles et créatives, particulièrement implanté en cœur de ville.		
Objectifs	Maintenir des activités productives en centre-ville		
	 Favoriser l'économie de proximité Accompagner l'Economie circulaire et l'Economie sociale et solidaire 		
Intervenants	Ville, Grand Chambéry, CGLE		
THE VEHICING	CMA, CCI, Solucir, ESS Team		

Budget global		
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		• En cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	 Nombre d'activités implantées en centre-ville et périmètre ORT Nombre d'activités maintenus Nombre de m² développés

Nom de l'action	S'adapter aux nouveaux modes de travail		
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré		
Orientation	Une ville en transition économique		
Description générale	Dans le cadre de la transition économique, la ville et l'ensemble des acteurs institutionnels ayant compétence économique, doivent s'adapter aux évolutions des modes de travail.		
	Cela passe par le développement et la mise en visibilité des lieux hybrides, permettant entre autres, un accueil des entrepreneurs ou salariés « nomades » ou recherchant un environnement de travail collaboratif, et par la même répondre aux besoins des étudiants.		
	Cela se traduit par :		
	-L'extension et le développement du 079 :		
	Le ō79 a l'ambition de centraliser les actions de différents partenaires pour devenir un lieu ressource et accompagner les initiatives et projets autour de 4 thématiques : l'entrepreneuriat, la jeunesse, l'innovation et le numérique. Agir et travailler ensemble pour être plus efficaces. C'est l'esprit de ce lieu, idéalement situé en face de la gare multimodale. L'idée est de centraliser les actions de différents partenaires et de leur écosystème : Info Jeunesse de la Mission Locale de Chambéry, l'incubateur étudiant de Chambéry Grand Lac Economie, la French Tech et la Dynamo, ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire avec France Active.		
	Que l'on soit étudiant à la recherche d'un job ou d'un logement, porteur de projet, salarié ou entrepreneur, tout le monde peut pousser la porte du ō79. Au départ, on vient y chercher une information ou participer à un événement. On découvre ensuite les différents outils proposés et les opportunités qu'offre la communauté de coworkeurs et d'experts. C'est aussi une nouvelle façon de rentrer en contact et d'informer les 16-25 ans.		
	Au vu de l'accroissement de la demande pour le co-working, l'association o79 prévoit d'augmenter de 350 m2 son plateau de location en bureaux et salles et proposer de nouveaux services innovants pour leurs usagers.		
	-Le développement d'autres lieux dans la ville :		
	>La Base		
	>La médiathèque JJ Rousseau		
	>La future maison des associations		
Objectifs	Développement du 079 : - Doubler la surface d'exploitation des bureaux et salles en location - Adapter les usages et les accès aux besoins de flexibilité des habitants - Mettre à disposition un « MédiaLab » pour la création de contenus audiovisuels - Développer l'offre pour le public étudiant		
Intervenants	Ville, o79, La Base		

		Grand Chambéry, Département, Région, CGLE		
Budget global		150.000 €		
Modalité financement	de	Projet 079 DEFFINOV Région : 25.000 € (demandée) Département de la Savoie : demandée sur le volet jeunesse Prêt France Active : 30.000 € Subvention Equipement Ville de Chambéry : 10.000 € (demandée) Subvention CGLE : demandée Projet Maison des Associations et Médiathèque : voir fiches dédiées axe 5		
Indicateurs Boussoles		ville inclusive, solidarité/proximité		
Indicateurs d'avancement		• <mark>Engagé</mark>		
Indicateurs résultat	de	 Conditions et capacité d'accueil Développement de nouveaux services proposés aux usagers Evolution du modèle économique 		

Opérations	Description	Calendrier		Budget		
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)	
Agrandissement de l'espace de co-working 079	Travaux	01/09/2023	31/12/2023	150.000 €	95.000 €	

Nom de l'action	Reconversion de la friche Rubanox / création de lieux multi usages				
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique, commercial et touristique équilibré				
Orientation	Une ville en transition économique				
Description générale	Le site de RUBANOX, connu sous l'appellation PECHINEY RHENALU, et exploité à partir de 1911 pour des activités de fonderie et de traitement des métaux, a été cédé par la ville à CRISTAL HABITAT en 2009.				
	Chargé d'histoire, ce tènement immobilier d'une surface de 4 hectares, situé 235 avenue Alsace Lorraine à Chambéry, a fait l'objet de la part de CRISTAL HABITAT, après le départ des derniers exploitants industriels, de nombreuses démarches pour :				
	 La relocation, sous baux précaires, des locaux de type tertiaire présents sur le site, 				
	o La mise en place d'un plan de gestion agréé par la DREAL, pour la dépollution,				
	o La vente de la halle Delage au Soc Rugby pour l'installation de son siège, de son centre d'entrainement,				
	 La mise en sécurité des halles industrielles principales avec mise en état de l'une d'elles pour accueillir des manifestations ponctuelles. 				
	Le site RUBANOX se situe dans le secteur Centre-Nord, où une étude urbaine est actuellement en cours.				
	Ce secteur fait partie de l'Opération de Revitalisation du Territoire du projet « Cœur de ville » sur lequel il importe d'intervenir pour garantir le succès de la dynamisation du territoire, en convergence et cohérence avec la dynamisation du cœur de ville. Le site de RUBANOX s'intègre donc dans un périmètre en pleine mutation au sein duquel la Ville et la Communauté d'Agglomération développent différents projets ambitieux, qui revêtent de forts enjeux en matière d'économie, d'habitat, de commerce et d'équipements publics :				
	o Au Sud, le nouveau centre Aqualudique, la réalisation d'un nouveau stade de 5000 places, et le confortement du funérarium, d'un parking de 450 places,				
	 Au Nord, la ZAC tertiaire du Grand Verger en cours de réalisation, 				
	 À l'Est, la nouvelle ZAC de VETROTEX, dont les premiers lots d'habitat sont en phase de réalisation 				
Objectifs	 Redonner vie, par sa réhabilitation, à un patrimoine témoignage d'un riche passé industriel de la ville de Chambéry et d'ouvrir aux yeux des habitants et visiteurs un lieu unique jusqu'alors confidentiel et protégé. Construire une nouvelle histoire d'aménagement et de reconversion du site, en lui conservant son caractère de site industriel mais en l'ouvrant sur son environnement physique et humain, l'intention centrale de la démarche des collectivités est 				

	d'aboutir à la création d'un tiers lieu actif, social culturel et économique à l'image du site de « Darwin » à Bordeaux.
Intervenants	Ville, Cristal Habitat
	Etat, Banque des territoires, FEDER
Budget global	Etude AMO: 40.000 € HT
Modalité de financement	Ville, Cristal Habitat, Banque des territoires
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive / Transition écologique / solidarité et proximité/ implication et pouvoir d'agir des habitants
Indicateurs d'avancement	Lancement de la procédure de sélection d'un AMO imminent
Indicateurs de résultat	Fréquentation et occupation du lieu

- o Initier une dynamique de projet multi-acteurs en drainant les initiatives locales économiques sociales et culturelles,
- o Proposer un concept de projet d'usages d tiers-lieux culturel et économique, en lien avec ceux existants ou en projets sur le territoire
- o Définir un plan directeur d'aménagement du site en lien avec son environnement urbain,
- o Etablir un programme général des capacités bâties et non bâties en réhabilitation, transformations d'usage (éphémère et pérennes), constructions neuves et aménagement d'espaces publics,
- o Proposer des modalités et des conditions juridiques et opérationnelles de développement et de gestion de projet pour le site et les différents programmes qui le composerons,
- o Proposer un modèle économique d'investissement et de fonctionnement, particulièrement sobre pour les finances de Cristal habitat (propriétaire) et de la ville (partenaire)



0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Développement économique	Reconversion de la Halle Rubanox	2023	2026		Promotion privée et publique
		Etude AMO	2023	2024	40 K €	Cristal + Ville

AXE 3: DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE ET LES MOBILITES DECARBONEES

Nom de l'action	Amélioration de la desserte et optimisation des voyageurs en centre- ville
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Orientation	Renforcer l'accessibilité du cœur de ville par des alternatives à la voiture individuelle
Description générale	Grand Chambéry, autorité organisatrice de la mobilité, définit l'offre de transport sur son ressort territorial et notamment celle de son réseau de transports en commun Synchro Bus.
	Afin de s'assurer du bon fonctionnement des correspondances voyageurs en centre-ville de Chambéry entre les différentes lignes Synchro Bus, mais aussi avec les autres modes de transport, et étudier des pistes d'amélioration de la desserte de cette zone très attractive, Grand Chambéry a réalisé une étude en 2022.
	En 2023, les différents scénarios d'optimisation identifiés dans cette étude seront retravaillés pour intégrer les résultats de l'enquête Origine-Destination réalisée sur le réseau fin 2022.
Objectifs	La finalisation de cette étude doit permettre à Grand Chambéry de disposer d'éléments de diagnostic et d'analyse afin de connaître quelle serait la meilleure organisation de son réseau de transports en commun au cœur de la ville centre, en fonction de 3 paramètres :
	- les besoins des populations en matière de mobilité à l'échelle de l'agglomération,
	- les potentiels de conquête d'utilisateurs nouveaux du réseau de bus,
	- les contraintes d'exploitation (coûts d'exploitation, nombre de kms commerciaux, girations des bus, nombre de bus en centre-ville,).
	Cette étude est focalisée sur le centre-ville de Chambéry, périmètre qui intègre à minima le centre piéton, les quais de la Leysse (au moins de l'avenue du Maréchal Leclerc à la place de la Libération), y compris l'enclos Roissard, la gare multimodale, la gare routière située à Cassine, ainsi que les secteurs Curial, Château et Faubourg Mâché.
	En outre, l'analyse intègre les impacts des scénarios proposés sur l'ensemble du réseau de bus et pas seulement sur le centre-ville.
	L'étude tient compte des enjeux présents sur le territoire de Grand Chambéry et des objectifs fixés en faveur de la mobilité :
	 Améliorer les correspondances bus en termes de temps de marche à pied, de temps d'attente, de sécurité, de confort, de lisibilité,
	🛘 Faciliter les échanges train/bus et donc la desserte de la gare.
	🛮 Maintenir à minima le niveau d'offre bus actuel en centre-ville.
	 Maîtriser les dépenses publiques en proposant des scénarios réalistes, comparables à ceux des agglomérations de taille similaire.

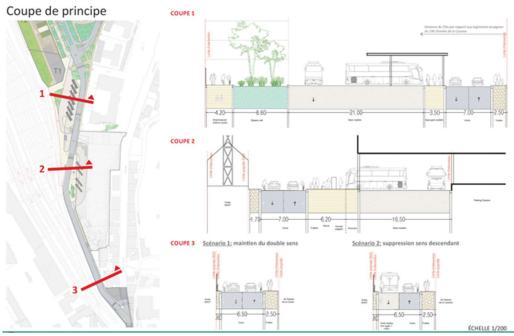
Intervenants	Grand Chambéry
	Ville de Chambéry
Budget global	45 000 €
Modalité de	Financement sur fonds propres Grand Chambéry
financement	
Indicateurs	Transition écologique
Boussoles	
Indicateurs	
d'avancement	
Indicateurs de résultat	

0pérations		Description	Calendri	er	В	udget
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
			2021	2023	54 000 €	0 €

Nom de l'action	Confortement du quartier de gare - Relocalisation de la gare routière			
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonnées			
Orientation	Renforcer l'accessibilité du cœur de ville par des alternatives à la voiture individuelle			
Description générale	Le quartier de gare, situé en cœur de ville, constitue l'une des portes d'entrées majeure de la ville, donc vecteur de son identité. C'est également le point de convergence entre le centre-ville et les quartiers en devenir (Vetrotex, Cassine).			
	Aussi, l'enjeu de conforter ce quartier est majeur et il se traduit par plusieurs projets :			
	-Le projet prévoit la relocalisation de la gare routière de Chambéry du parc du Verney où elle a été installée provisoirement depuis 2013 pour la relocaliser de manière définitive dans le quartier de la Cassine, au plus près de la gare SNCF et du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Chambéry.			
	Cette nouvelle implantation permettra de conforter le rôle multimodal du PEM, mais aussi de libérer une surface conséquente permettant d'agrandir le principal parc urbain de centre-ville de Chambéry.			
	Le projet implique également un déplacement des services SNCF actuellement coté Cassine pour une relocalisation coté centre- ville.			
	Cette implantation pose, par ailleurs, la question de la continuité urbaine entre Cassine et le centre-ville qui doit être particulièrement travaillée.			
	-Des projets sont à l'étude, portés par la SNCF, sur un ancien tènement SERNAM. Une attention particulière devra être portée sur l'insertion de ces projets dans le quartier de gare et sur les formes urbaines			
Objectifs	Conforter le Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Chambéry			
	 Permettre l'extension du parc urbain du Verney par le déplacement de la gare routière dans le quartier Cassine 			
	Maintien de la qualité d'accueil en gare			
	 Densification de l'offre TER pour améliorer l'accessibilité du centre- ville pour l'ensemble du bassin de vie 			
Intervenants	Ville de Chambéry, Région AURA			
	Chambéry Grand Lac Economie, Grand Chambéry, SNCF			
Budget global	2.9 M€ TTC			
Modalité de financement	En cours de définition			

Indicateurs Boussoles		Transition écologique
Indicateurs d'avancement		• En cours d'élaboration : une étude de faisabilité a été réalisée dans la cadre de la maitrise d'œuvre globale d'aménagement de la ZAC du quartier de la Cassine. Des discussions sont en cours avec la Région AURA pour déterminer la maitrise d'ouvrage de ce projet
Indicateurs résultat	de	 Création de la gare routière Amélioration de l'intermodalité Augmentation des flux dans le quartier de gare





Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Relocalisation de la gare routière		Septembre 2022	2028	2.9 M€	En cours d'élaboration

Nom de l'action	Soutien à l'auto-partage et gratification du covoiturage
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Orientation	Renforcer l'accessibilité du cœur de ville par des alternatives à la voiture individuelle
Description générale	La loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation sur les mobilités permet aux Autorités Organisatrices de Mobilité de verser une gratification aux conducteurs et passagers ayant covoituré et justifiant leur trajet en utilisant le Registre de Preuve de Covoiturage (RPC), nouvelle plateforme mise en place par l'Etat.
	Dans ce cadre, les trois autorités organisatrices Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie sont partenaires d'une l'opération de gratification du covoiturage à l'échelle des trois territoires, en cohérence avec le bassin de vie et les trajets domicile – travail fréquemment constatés.
	En parallèle, dans cette même logique d'alternative à la voiture en propriété directe, la ville soutient le développement de l'autopartage, déployé sur le territoire par l'opérateur Citiz.
	Les moyens mobilisés sont les suivants :
	- Diminuer sensiblement les droits d'occupation du domaine public et les différencier selon les zones de stationnement.
	- Favoriser l'extension des places autopartage sur son territoire (+ 52% entre 2021 et 2022)
	Des réflexions sont à l'étude pour envisager la création de nouvelles stations dans les parkings en ouvrage.
	Enfin, dans le cadre de l'urbanisme concerté, la Ville encourage les promoteurs à envisager l'auto-partage au sein d'opérations immobilières lorsqu'elles s'y prêtent.
	-Covoiturage:
Objectifs	L'objectif du dispositif est d'inciter fortement au recours au covoiturage pour les trajets domicile-travail et ainsi participer largement à la réduction de l'autosolisme.
	Cette opération vient en complément des actions de l'Etat en faveur du covoiturage (prime au nouveaux covoitureurs notamment).
	La gratification est mise en place dans les conditions suivantes :
	- Trajets avec Origines et Destinations sur le territoire de Métropole Savoie
	 Minimum de 5 km pour le trajet en question Gratuité pour les passagers Rétribution du conducteur à hauteur de 0.1 € / km / passager transporté
	-Auto-partage : offrir une alternative aux voitures en propriété directe
Intervenants	Grand Chambéry : covoiturage

	Ville ; auto-partage
	Les EPCI voisins (Grand Lac et Cœur de Savoie), le Département de la Savoie, Citiz
Budget global	
Modalité de financement	Financement sur fonds propre des EPCI et du Département. Subvention Fond Vert en cour de demande.
Indicateurs Boussoles	Transition écologique
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Auto- partage		2023	2024 au plus tôt		

Nom de l'action	Déploiement d'un réseau vélo
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Orientation	La ville décarbonée : favoriser les mobilités actives
Description générale	Grand Chambéry investit depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable à travers la création d'aménagements sur son territoire. Aujourd'hui, il existe de nombreux itinéraires cyclables permettant de relier de façon rapide et sécurisée la plupart des pôles générateurs de trafic de l'agglomération. Afin de développer l'usage du vélo, Grand Chambéry souhaite améliorer la visibilité de ces itinéraires, tant dans leur forme que dans leur appropriation par les habitants en déployant un réseau vélo structurant, tout en poursuivant l'aménagement de pistes cyclables
Objectifs	 Poursuite du développement d'aménagements cyclables de qualité par la mise en œuvre de son schéma directeur vélo Mise en œuvre des axes vélo structurants avec pour objectif : de mettre en valeur les itinéraires cyclables et de les rendre visibles de tous par une identité graphique unique, de faciliter le repérage sur le terrain, grâce à un jalonnement dédié (panneaux directionnels, points de repères et d'intérêt, marquage au sol), d'aider à la lecture de cartes, avec un plan simplifié, de faciliter la compréhension du réseau cyclable. Les itinéraires sont directs, confortables, sécurisés et s'adaptent aux capacités de la voirie : piste cyclables mono et bidirectionnelles, zones trente, bandes cyclables
Intervenants	Grand Chambéry Les communes de l'agglomération et le département de la Savoie
Budget global	o 1.1 Meuros annuel pour la poursuite des aménagements o 250 000 € pour les axes structurants
Modalité de financement	Financement sur fonds propre Grand Chambéry et subventions dans le cadre d'AVELO2
Indicateurs Boussoles	Transition écologique
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
			2019	2023	250 000 €	120 000 €

Nom de l'action	Plan vélo ville
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Orientation	La ville décarbonée : favoriser les mobilités actives
Description générale	Afin d'encourager les mobilités actives dont l'usage renforcé du vélo, la Ville de Chambéry, en parallèle du schéma directeur cyclable, porté par Grand Chambéry, met en œuvre un Plan vélo ville, visant à faciliter la pratique du vélo dans la ville et notamment en centre-ville.
	Pour y répondre, elle développe plusieurs actions :
	-Le déploiement de 500 nouveaux arceaux vélo, destiné à un stationnement sur une durée limitée (courses, loisirs, travail), dans la continuité des arceaux déjà installés (500 supplémentaires dans la ville depuis 2021, dont 110 dans le périmètre ORT). Une attention particulière sera apportée au cœur de ville, en lien avec l'Architecte des bâtiments de France.
	- La mise en place de stationnement sécurisé pour répondre à un besoin de résidents du cœur de ville ne possédant pas de locaux vélo dans leur résidence. L'habitat du centre ancien ne permet pas de développer des espaces dédiés dans les copropriétés. Aussi, la ville initie des expérimentations pour répondre à ce besoin. Deux seront menées dans le perimètre cœur de ville.
	- Le renforcement de l'offre de stationnement sécurisé dans des parkings en ouvrage : en complément des 500 places existantes à la Vélostation, et des 50 places du parking Ravet, 50 places supplémentaires sont prévues dans les parkings Falaise et Château, soit 100 places supplémentaires à terme
	- La création d'un parc d'apprentissage du vélo à proximité de la gare : dans un souci de renforcement de la sensilisation aux modes actifs et d'accompagnement de l'apprentissage à la pratique du vélo, la ville mettra en œuvre une initiative habitante, soutenue dans le cadre du budget citoyen du Département.
Objectifs	Répondre à la demande de stationnement pour encourager la pratique du vélo
	Sensibiliser à la pratique du vélo
Intervenants	Ville de Chambéry,
	Grand Chambéry (Direction des transports), Département Associations (Roue Libre), Agence Eco mobilité Architecte des Bâtiments de France
Budget global	Expérimentation stationnement sécurisé : 20K€ Parc d'apprentissage : 50K€
Modalité financement de -Arceaux fournis par Grand Chambéry, mise en place en Régie -Expérimentation : budget ville – cofinancements recherchés - Parc d'apprentissage : budget citoyen Département	

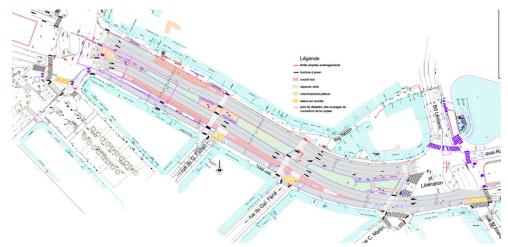
Indicateurs Boussoles		Transition écologique
Indicateurs d'avancement		EngagéEn cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	 Utilisation des arceaux et des stationnements sécurisés Augmentation de la part modale du vélo Nombre d'utilisateurs du parc d'apprentissage

Op	pérations	Description	Caler	ndrier	Ви	ıdget
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Arceaux vélo sur espace public phase 2	Mise en place de 500 arceaux vélo sur l'espace public	Avril 2023	Fin 2024		
	Stationnement vélo sécurisé	Mise en place de stationnement vélo sécurisé sur l'espace public ou espace privé de la ville. Des déploiements supplémentaires seront étudiés.	2022	A définir	2023: 30 000 € (20 000€ périmètre ORT)	Alvéole + (environ 5 000€)
	Stationnement sécurisés dans les parkings en ouvrage	Aménagement de stationnement sécurisé par le délégataire.	2022	2024		
	Création d'un parc d'apprentissage du vélo	Budget participatif du département : Aménagement d'un parcours de vélo ludique, MOE Ville	2022	Fin 2023	50 000 €	50 000 €

Nom de l'action	Schéma directeur des cheminements piétonniers – cartographie par quartier	
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	
Orientation	La ville décarbonée : favoriser les mobilités actives	
Description générale	Afin d'encourager les déplacements en modes actifs, la Ville souhaite faciliter l'usage de la marche.	
	Il s'agit de développer la marche « utile », comme une alternative à la voiture, les marches de déambulation et de flânerie, notamment celles convergeant vers le centre-ville.	
	Il s'agit également d'assurer la continuité urbaine entre les nouveaux quartiers et le centre-ville, et de faciliter les déplacements de certaines catégories de population, dont la population senior qui se déplace majoritairement à pied (45% des déplacements des seniors de plus de 75 ans se font à pied contre 22% dans le reste de la population). Une attention particulière sera portée aux mobiliers urbains jalonnant les parcours et permettant des temps de pause.	
	Aussi, la ville a initié une démarche de cartographie des cheminements piétons qui viendra alimenter un schéma directeur piétonnier.	
	Il s'agit d'identifier les freins aux déplacements piétons et par le travail d'expertise d'usage des besoins et des souhaits des habitants et des acteurs locaux, renforcer ce mode de déplacement dans les quartiers.	
	Le Schéma Directeur Piéton est à l'échelle de la Ville et il sera constitué des cartographies des sept quartiers. Ce travail est réalisé par des stagiaires Master 2 en Urbanisme et aménagement, en lien avec les équipes municipales.	
	La première cartographie a été réalisée en 2022 dans le quartier du Laurier, deux autres quartiers sont cartographiés en 2023, puis les autres quartiers les années suivantes.	
	(quartiers : Centre, Bissy, Biollay, Bellevue, Hauts de Chambéry, Chambéry le Vieux).	
Objectifs	Identifier les usages actuels et les usages souhaités des habitants, en mettant en évidence ce qui fonctionne bien, ce qui ne fonctionne pas et ce qui peut être amélioré.	
	Cartographier les cheminements piétons existants, les cheminements piétons souhaités, identifier les difficultés physiques et les obstacles, les éléments facilitant les déplacements et les points d'intérêt. Cette cartographie d'expertise d'usage servira aux services techniques pour les futurs aménagements et elle comportera:	
	 L'existant Les enjeux Les problématiques Les flux piétons Les potentiels 	

	Les ilots de chaleur et les chemins ombragés		
	Les livrables (cartographies) transmis :		
	- Etat des lieux		
	- Cartographie des existants		
	- Recensement des améliorations souhaitées		
	 Recensement des difficultés/problématiques diverses (topographie, propriétés foncières) 		
	Prendre en compte l'étude engagée par la Direction Entretien Maintenance sur la Ville Apaisée (rues à 30km/h, zone de rencontre 20km/h) et développer une signalétique de temps de parcours		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	Stagiaires Master 2 Urbanisme et Aménagement		
Budget global	Le budget sera déterminé en fonction du travail de cartographie qui doit être réalisé.		
Modalité de financement	Ville de Chambéry		
Indicateurs Boussoles Implication citoyenne: cette démarche se veut co-construite les habitants, les Conseils de Quartier, les acteurs locaux pou partie diagnostic et accompagnement au développement des pratiques de déplacement à pied.			
	Transition écologique : Inclusion : les travaux menés doivent prendre en compte les déplacements piétons pour les personnes ayant des difficultés de déplacement de quelle que nature que ce soit : personnes à mobilité réduite atteinte d'un handicap, personnes âgées,)		
Indicateurs	. Réalisation des cartographies		
d'avancement	. Elaboration du schéma directeur des cheminements piétonniers		
Indicateurs de résultat	. Amélioration des cheminements (sécurisation, signalétique, levée d'obstacles)		
	. Baisse des statistiques d'accidentologie impliquant des piétons		
	. Augmentation de la part modale de la marche		

Nom de l'action	Aménagements d'espaces publics facilitant les modes actifs
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Orientation	La ville décarbonée : favoriser les mobilités actives
Description générale	La ville souhaite garantir un centre-ville pour toutes et tous, par l'aménagement d'espaces publics de qualité, renforçant la place de la nature en ville, favorisant la déambulation et les modes doux : • Dans ce cadre, la ville et Grand Chambéry finalisent en 2023 les aménagements des espaces publics des quais Ravet et Borrel, de l'avenue des Ducs de Savoie-phase 1, et de la place Caffe. Il s'agit : • Projet Ducs/Borel/Ravet : création d'une piste bidirectionnelle (lien schéma cyclable – axe 3), amélioration des cheminements piétons et modification des arrêts des bus urbains • Place Caffe : régularisation de la coronapiste en aménagements définitifs • En continuité de ces aménagements en cours de finalisation, une étude sera lancée par Grand Chambéry, en lien avec la Ville, pour engager la deuxième phase d'aménagements de l'avenue des Ducs.
Objectifs	 Développement des aménagements cyclables de centre-ville Amélioration des espaces publics piétons du centre -ville Apaisement des espaces publics du centre-ville Développement des aménagements paysagers de centre-ville
Intervenants	Ville de Chambéry
	Grand Chambéry
Budget global	Projet Ducs 1/ Borrel/Ravet 1.3 M€ TTC Projet Ducs 2 : non défini
Modalité de financement	Projet Ducs 1/Borrel/Ravet : Ville de Chambéry : 460 000 € ; Grand Chambéry : 840 000 €
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	 Projet Ducs/Borrel/Ravet : inauguration en avril 2023 Place Caffe : en cours d'élaboration
Indicateurs de résultat	



Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
Réalisation Ducs 1- Borel-Ravet			2023		
Réalisation Caffe		A définir			
Etude Ducs 2		A définir			

Nom de l'action	Ville apaisée	
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	
Orientation	Démarche ville apaisée	
Description générale	La ville de Chambéry initie le projet de « Ville apaisée ».	
	L'objectif est d'améliorer les modalités circulatoires pour tous les modes de déplacement en adaptant notamment la vitesse des véhicules motorisés, privilégiant ainsi un meilleur partage de l'espace public pour tous ses usagers et contribuant également à améliorer la santé des habitants, par la limitation de la pollution en ville.	
	Cette démarche répond aux enjeux d'implication citoyenne. Un travail avec les différents usagers de l'espace public est engagé, notamment avec les conseils de quartiers, les associations qui promeuvent l'utilisation du vélo mais également les représentants du monde économique, en particulier commerçants et artisans.	
	Des ateliers ont eu lieu permettant de réaliser un premier travail sur cartographie est réalisé pour représenter les vitesses souhaitées sur l'ensemble des rues. Un travail d'identification des points dur est également réalisé en concertation avec les habitants.	
	Un diagnostic de la sécurité aux abords des écoles sera également réalisé pour compléter la démarche.	
	En parallèle, le schéma directeur des cheminements piétonniers se déploiera dans l'ensemble des quartiers de la ville, dont le quartier centre (cf axe 3 - fiche n°6)	
	Cette démarche collaborative donnera lieu à l'élaboration d'un plan global de la «ville apaisée», qui se déclinera par des aménagements de l'espace public.	
Objectifs	Améliorer la sécurité routière,	
	Apaiser les circulations,	
	Faciliter la circulation des piétons et des cyclistes	
Intervenants	Ville de Chambéry	
	Grand Chambéry, conseils de quartier	
Budget global	A définir à l'issue du travail de concertation	
Modalité de financement	Ville de Chambéry Cofinancements à identifier	
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, implication citoyenne, ville inclusive	

Indicateurs d'avancement	 Nombre de rue à 30 Nombre de zones de rencontre créées Nombre d'aménagements réalisés
Indicateurs de résultat	 Retour des comptages de vitesse Amélioration qualité de l'air et bilan accidentologie

0pé	erations	Description	Calendrier		E	Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)	
	Mise en place d'une cartographie des vitesses	Etablissement de la nouvelle carte de vitesses avec une phase de consultation des usagers	Début 2023	Mai 2023			
	Identification et traitement des points durs	Identification avec les partenaires des points durs de l'espace publics et mise en place d'aménagements	Mi 2023	2026	A définir		
	Travail sur la sécurité aux abords des écoles	Diagnostic et études sur la problématique de la sécurité aux abords des écoles	2024	2026	A définir		

Nom de l'action	Evolution de la politique de stationnement			
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées			
Orientation	La ville apaisée			
Description générale	La politique de stationnement de la ville vise à concilier les intérêts environnementaux, économiques et sociaux au moyen d'une politique de stationnement adaptée et cohérente, mais aussi plus équilibrée entre les différents usages de l'espace public. Remettre la voiture à sa juste place, c'est également tout le sens de la nouvelle politique de stationnement qui est entrée en vigueur au 1er mars 2023 : des zones de stationnement			
	simplifiées, une tarification adaptée, plus incitative au service du développement de la ville et de son attractivité, une attention particulière pour les chambériens les plus modestes, à travers une tarification solidaire.			
Objectifs	 Diminuer et mieux organiser la place de la voiture en cœur de ville, en circulation comme en stationnement; 			
	 Prendre en compte les capacités nouvelles de places de stationnement en ouvrage (Ravet, Cassine) et futures (Stade, Hôpital); 			
	 Reconquérir des espaces publics pour une ville apaisée et sécurisée pour tous les usagers. Faire de Chambéry une ville résiliente face aux évolutions climatiques, qui offre aux habitants et visiteurs des espaces de fraicheur apaisés et sereins; 			
	 Inciter à l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun ou modes actifs), sans opposer les modes de déplacements; 			
	 Favoriser l'attractivité commerciale et des services par la rotation des véhicules. Limiter au maximum le stationnement « ventouse » dans les secteurs concernés; 			
	 Apporter des solutions d'abonnement avec des offres accessibles pour le stationnement des Chambériens résidents ne disposant pas de stationnement privatif. 			
	 Étendre les zones de stationnement payant dans les quartiers ou pression y est forte. Deux secteurs ont été identifiés: Mérande Montjay. Ces projets d'extension feront l'objet d'une concertation av les habitants avant toute prise de décision. 			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	Délégataires de service public - Stationnement : QPARK ; EFFIA ; INDIGO			
Budget global				
Modalité de financement	Principalement Budget annexe Stationnement (ville de Chambéry) Acquisition d'horodateurs ; autocollants			

Indicateurs	Charge de personnel (D.S.P) Signalisation horizontale et verticale Transition écologique / Solidarité / Espaces publics
Indicateurs d'avancement	Engagé: - Modification des zones de stationnement - Tarification solidaire - Renouvellement des grilles tarifaires - Changement des horaires « Stationnement Payant sur Voirie »
Indicateurs de résultat	 Meilleur rotation des véhicules en ville, hausse de l'attractivité, diminution des voitures ventouses Des abonnements plus accessibles aux revenus modestes Moins de voitures sur l'espace public

Nom de l'action	Mise en œuvre d'une ZFE-M	
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	
Orientation	La Ville apaisée	
Description générale	Etudier la mise en œuvre d'une ZFE-M conformément à la loi climat et résilience La qualité de l'air s'est très fortement améliorée depuis plus de 20 ans sur l'agglomération. Les efforts doivent cependant être poursuivis pour atteindre les objectifs du plan national de réduction des polluants atmosphériques, notamment en oxydes d'azote, majoritairement émis par les transports routiers. Une récente étude* de Santé publique France place l'agglomération de Grand Chambéry au 4ème rang des agglomérations de la région les plus exposées aux dioxydes d'azote et particules fines (après Lyon, Grenoble et Annecy). Cette même étude estime que sur Grand Chambéry, l'exposition à long terme aux dioxydes d'azote est responsable de 43 décès/an, celle aux particules fines à 94 décès / an. La Loi Climat et résilience et l'article L2213-4-1 du code général des collectivités territoriales prévoient qu'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFEm) soit mise en place avant le 31 décembre 2024 sur l'aire urbaine de Chambéry qui recouvre en partie les intercommunalités de Grand Chambéry (18 communes), Grand Lac (13) et Cœur de Savoie (4). Une ZFEm est un dispositif pérenne pour réduire la pollution atmosphérique de fond. Elle s'appuie sur les certificats de qualité de l'air (vignettes Crit'air) pour limiter, voir interdire, la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre à définir. 43 agglomérations seront dotées d'une ZFEm d'ici 2025. L'élaboration de la ZFEm doit faire l'objet d'une étude réglementaire qui sera portée par le syndicat mixte Métropole Savoie pour le compte des 3 EPCI. Sur la base d'un diagnostic du trafic et de la qualité de l'air, et en fonction des spécificités du territoire, l'étude doit définir de manière proportionnée : - le périmètre d'application, - la durée de la ZFEm, les heures/jours de restrictions, - les catégories de véhicules et les vignettes Crit'Air concernées par les restrictions et leur application progressive - les dérogations et leurs justifications.	
Objectifs	la ZFEm est un outil à destination des collectivités pour réduire la pollution atmosphérique des zones urbaines (réduction des émissions d'oxydes d'azotes et de particules fines) et protéger leur population en limitant la circulation des véhicules les plus polluants. Grand Chambery, en anticipation de la mise en œuvre de cette ZFE, développe des actions visant à prendre en compte les futures décisions liées à la mise en œuvre de cette ZFE: - Etude de préfiguration d'un Syndicat Mixte des mobilités à l'échelle du territoire du SCOT - Etude d'un schéma de structuration de P+R - Renouvellement de la flotte de véhicules TC par des bus faibles émissions et poursuite de la conversion de la flotte de véhicules de l'agglomération Ces actions seront approfondies/complétées suite aux décisions portées dans le cadre de la mise en œuvre de la ZFE	

Intervenants		Metropole Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac, Cœur de Savoie
		Ville de Chambéry (au titre du pouvoir de police ZFE)
Budget global		
Modalité financement	р Ф	 3 EPCI: financement de l'étude réglementaire et des futures mesures d'accompagnement Fonds vert: financement de l'enquête plaques complémentaire et potentiellement de mesures d'accompagnement Fonds vert : étude schéma P+R
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		
Indicateurs résultat	de	

Nom de l'action	Améliorer la desserte des marchandises en ville	
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	
Orientation	La ville apaisée	
Description générale	Le 11 juillet 2019, Grand Chambéry a sollicité AGATE afin de réaliser une étude d'optimisation de la livraison des marchandises dans le centre de Chambéry. Cette étude portée par AGATE a également associé la CCI de Savoie et le Laboratoire d'aménagement et d'économie des Transport de l'Université Lyon III. Le constat initial relève qu'avec la croissance du commerce en ligne, l'approvisionnement urbain devient un enjeu prioritaire pour les collectivités ayant pour ambition de préserver la vitalité économique de leurs centres, dans un contexte de croissance des trafics routiers et de raréfaction de l'espace disponible. L'agglomération de Grand Chambéry a donc souhaité mieux appréhender cette problématique qui s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du PLUi-HD; la réflexion intègrant la démarche de projet « Cœur de ville ».	
	 Grand Chambery a intégré un partenariat avec Orange Labs Research et l'école des Mines de Paris pour mettre au point un observatoire des flux logistiques. L'objectif de ce projet est, pour Orange Labs, de fournir des outils de visualisation statistique des flux logistiques sur un périmètre donné. 	
Objectifs	Etudier les flux de logistique urbaine et optimiser la livraison des marchandises dans le centre-ville de Chambéry en utilisant des moyens à faible émission : Les objectifs de l'étude concernent l'analyse de l'ensemble des conditions-cadres d'un service de logistique urbaine mutualisé et articulé autour d'une ou de plusieurs plates-formes d'accueil et de distribution pour la desserte du dernier kilomètre. L'objectif est de proposer l'organisation d'un système de livraison des marchandises permettant de répondre tout à la fois aux défis économiques, sociétaux et environnementaux en s'appuyant sur les partenariats déjà établis entre les chambres consulaires, les acteurs économiques et les autorités territoriales pour favoriser la création de valeur partagée. L'étude a été réalisée en deux phases successives : - La modélisation des flux logistiques. Cette phase a nécessité des opérations de modélisation en recourant à deux modèles développés par le Laboratoire d'Economie des Transports de Lyon : o Le modèle FRETURB, pour la simulation des flux logistiques interétablissements Le modèle SILOGUES, pour l'estimation des volumes de livraisons générées par les achats dits découplés des ménages (en e-commerce). La CCI a été associée à cette phase afin de mettre à jour les bases de données utilisées en entrée de ces modèles (SIRENE, RCS, RMA et résultats d'une enquête de 2016 relatives aux « achats des ménages » sur 50 sous-secteurs de la Savoie dont 13 dans l'agglomération chambérienne) - Etude d'opportunité pour la création d'un centre de distribution urbaine. A côté des différents types d'Espace Logistique Urbain, des adaptations de la règlementation relative aux livraisons ont également été analysées en tant qu'elles peuvent contribuer à une optimisation partagée, sous réserve	

	d'un inventaire exhaustif des aires existantes. Cette phase a également permis d'analyser un type d'Espace Logistique Urbain (E.L.U.) permettant de répondre à la commande : l'implantation d'un ou de plusieurs Centres de Distribution Urbaine (C.D.U.) permettant l'accueil des marchandises et leur transfert sur un mode de livraison propre et optimisé pour la desserte du « dernier kilomètre ». D'autres types d'E.L.U. peuvent être envisagés et étudiés si l'évaluation économique du C.D.U. s'avérait défavorable. Des adaptations de la règlementation relative aux livraisons peuvent aussi contribuer à une optimisation partagée, sous réserve d'un inventaire exhaustif des aires existantes.
	 Les conclusions de l'études sont les suivantes : Priorité à la réglementation du stationnement, au jalonnement et à la signalisation Solution à trouver dans le triangle Carré Curial, gare, hôpital Intérêt d'une ZFE comme mesure d'accompagnement au projet, notamment pour gérer les flux de livraison sur les espaces privatifs (ex : le drive du Leclerc en centre-ville) Importance de dissocier les missions ville/agglomération Importance de la concertation dans un contexte qui s'annonce très tendu pour les opérateurs économiques Importance de préserver les flux de fréquentation de la ville, notamment commerciale (la Ville acquiert des outils pour comptabiliser ces flux, notamment piétons) Il est proposé de mettre en place un groupe de travail entre Grand
	Chambéry et la Ville pour étudier les conclusions de l'étude et définir un plan d'actions.
Intervenants	Grand Chambéry
Tinter verialits	Ville de Chambéry
Budget global	25 keuros
Modalité de	Financement apporté par la Banque des territoires : 10 000 € HT
financement	Timanoomont apporto par la banque des territories. 10 000 CTT
Indicateurs	
Boussoles	
Indicateurs	
d'avancement	
Indicateurs de résultat	

AXE 4: AMENAGER DURABLEMENT L'ESPACE URBAIN ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Nom de l'action	Dispositif national d'accompagnement à la requalification des entrées de ville		
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager		
Orientation	Entrées de ville : ville désirable et accessible		
Description générale	En février 2023, l'Etat a annoncé un nouveau dispositif, visant à accompagner la requalification des entrées de ville.		
	45 villes moyennes, qui avaient manifesté leur intérêt, vont bénéficier d'un accompagnement dédié afin de réhabiliter, réaménager et repenser leurs entrées pour les mettre au service du dynamisme global de la collectivité.		
	Le nouveau dispositif poursuivra 4 objectifs :		
	-favoriser la sobriété foncière et réduire l'artificialisation des sols		
	-améliorer la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;		
	-anticiper les évolutions du secteur commercial et des modes de consommation ;		
	-démontrer le recyclage possible des entrées de ville		
	Les moyens mis à disposition sont les suivants :		
	- 15M€ de la banque des territoires pour un accompagnement d'une trentaine de collectivités locales		
	- 24M€ du fond de requalification commerciale pour traiter les zones commerciales de périphérie (priorité non exclusive aux villes ACV)		
	- Appui méthodologique du Cerema		
	Chambéry a été retenue au titre de ce dispositif, afin de se doter des moyens nécessaires à embellir les entrées de ville et ainsi augmenter encore son attractivité.		
	Deux sites sont à ce stade identifiés comme terrains d'investigation potentiels :		
	Site n°1 - Entrée de ville "Centre Nord"		
	Cette entrée de ville est l'entrée principale de la ville de Chambéry et se situe à la pointe nord de notre périmètre ORT.		
	Le secteur Centre Nord a longtemps été voué à de l'activité économique de type industrie ou artisanat, avec des fleurons de l'économie chambérienne (Vetrotex, Pechiney), mais souffre aujourd'hui d'une image urbaine dégradée après le départ d'activités laissant un certain nombre de sites en friche.		
	Pour autant, il revêt un caractère stratégique puisque c'est l'entrée principale de la ville, avec 26 000 véhicules jour et ce quartier est en profonde mutation.		
	En effet, la ville porte l'ambition d'une requalification ambitieuse de ce territoire avec la composition d'un nouveau quartier de centralité urbaine mixant logements, espaces publics, activités et services. Situé à la confluence des deux rivières L'Hyère et la Leysse, le secteur Centre Nord s'inscrit dans un important		

processus de transformation urbaine, intégrant le patrimoine paysager et architectural, mettant en valeur les rives de l'Hyères...

Deux ZAC ont été initiées sur ce secteur, la ZAC Grand Verger à dominante tertiaire et la ZAC Vetrotex à dominante habitat. Dans la continuité de ces ZAC et en connexion avec le Coeur de Ville, se trouvent des équipements et projets structurants : le centre aqualudique, le futur stade et la friche Rubanox.

Ce secteur centre nord, inclus dans le périmètre ORT, représente un réel enjeu d'entrée de ville pour Chambéry, qu'il convient de requalifier pour la mettre en relation avec l'intensité urbaine générée par l'activité commerciale et de service, et ainsi marquer clairement cette entrée de ville en affirmant son caractère urbain, en phase avec les attentes actuelles de partage de l'espace, de végétalisation et d'infiltration des eaux pluviales et de développement des modes actifs.

Plusieurs objectifs doivent être poursuivis:

- Donner une vocation d'entrée de ville à ce secteur avec une intensité urbaine
- Renforcer l'identité paysagère, les articulations et les connexions à l'intérieur du secteur et avec le Cœur de Ville, dans une logique de renforcement de l'attractivité de ce dernier.

Site n°2: Le secteur des Landiers

Situé au nord de Chambéry, le secteur des Landiers constitue plus une entrée d'agglomération, qu'une entrée de ville à proprement parler.

Il est composé en quasi-totalité d'activités économiques et commerciales. La zone est coupée par l'autoroute A43, séparant les Landiers en 2 parties : Nord et Sud, et a pour spécificité une géographie particulièrement complexe, composée d'une double barrière (infrastructurelle : VRU d'un côté et voie ferrée de l'autre et naturelle : rivière La Leysse d'un côté et coteau du massif des Bauges de l'autre) à l'ouest et à l'est.

Cette zone s'est bâtie sur un modèle économique basé sur du foncier peu cher et disponible, favorisant un usage exclusif de la voiture, avec une très forte imperméabilisation des sols et une détérioration du paysage (enseignes, nappes de stationnement, architecture pauvre...). Aujourd'hui, ce modèle est à réinventer pour éviter que cette zone ne devienne la « friche » de demain, d'où la nécessité de porter une vision long terme et d'anticiper la mutation de ce secteur.

Au vu de ses caractéristiques, notamment commerciales, ce site répond aux enjeux portés par Action Coeur de Ville concernant les entrées de ville.

Les modalités d'accompagnement de l'Etat et de la Banque des territoires seront connues dans les prochains mois qui permettra de déterminer le site le plus pertinent et une éventuelle extension du périmètre.

Objectifs	
Intervenants	Ville, Grand Chambéry

		Etat, Banque des territoires
Budget global		
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		• Non engagé
Indicateurs résultat	de	

Nom de l'action	Etude urbaine et paysagère centre nord		
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager		
Orientation	Entrées de ville : ville désirable et accessible		
Description générale	Le secteur Centre Nord présente un visage composite marqué par son passé industriel. Les départs d'activités industrielles laissent place à des friches mutables. La Ville porte l'ambition d'une requalification de ce territoire avec la composition d'un nouveau quartier de centralité urbaine mixant logements, espaces publics, activités et services.		
	Situé à la confluence des deux rivières L'Hyères et la Leysse, le secteur Centre Nord s'inscrit dans un important processus de transformation urbaine. Les opérations d'aménagement en cours ont été programmées au gré des opportunités foncières avec le départ d'activités économiques. Des réflexions urbaines ont été menées sur les périmètres propres à chaque ZAC ou à chaque îlot. Cependant, ce secteur stratégique de développement de la Ville mérite une réflexion urbaine globale, à l'échelle du quartier, pour révéler et mettre en valeur les atouts de ce secteur.		
	Cette démarche s'inscrit pleinement dans la réflexion à mener en lien avec le dispositif national d'accompagnement à la requalification des entrées de ville.		
Objectifs	L'étude urbaine et paysagère a pour objectif d'apporter de l'articulation et de la cohérence entre les différents projets d'aménagement en travaux ou en réflexion, de donner une trame générale et une stratégie de développement sur ce morceau de territoire. Les objectifs recherchés de l'étude sont :		
	 Travailler les articulations et connexions à l'intérieur du secteur centre Nord, mais aussi avec les secteurs voisins; Développer la qualité paysagère et les continuités écologiques permettant de préserver la biodiversité dans les aménagements; Repérer les sites présentant des opportunités de constructions et identifier les marges de manœuvre; Donner une identité à ce secteur, et lui conférer une vocation d'entrée de ville; Identifier les outils juridiques pouvant être mis en œuvre selon la nature des secteurs; 		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	Banque des territoires Groupement de bureaux d'études : JASP – Programmes Urbains - ARTER		
Budget global	44 000 € TTC		
Modalité de financement	Cofinancement Banque des territoires		

Indicateurs Boussoles	Transition écologique
Indicateurs d'avancement	• Engagé : en cours de réalisation depuis janvier 2023
Indicateurs de résultat	

Les études devront permettre de définir un plan guide à l'échelle du quartier Centre Nord.

Pour ce faire, la mission consistera en plusieurs étapes :

□ recoller les plans des différents projets d'aménagement ;

d'aménagement ;

□ proposer un schéma d'aménagement global et cohérent, de type plan guide, décliné sur plusieurs thématiques :

- trame des liaisons paysagères et continuités écologiques,
- trame des espaces publics et équipements publics : lieux de vie et d'animation et intensité urbaine,
- ambiance architecturale et urbaine,
- plan macro des déplacements cycle et piétons, s'inscrivant dans une échelle au-delà du quartier, prenant attache dans les quartiers voisins

n identifier les outils juridiques et financiers mobilisables selon le type d'évolution souhaitée par secteur.

Périmètre d'étude :

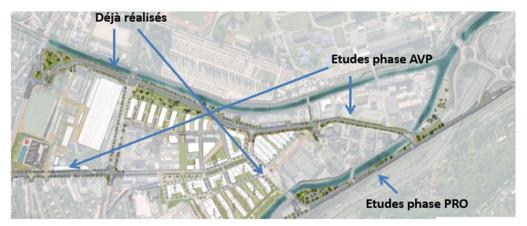


0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Etude urbaine et paysagère Centre nord de la ville de Chambéry		Janvier 2023	courant 2023	44 000 €	Banque des territoires (en cours de définition)

Nom de l'action	Schéma circulation centre nord			
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager			
Orientation	Entrées de ville : ville désirable et accessible			
Description générale	Le projet consiste à transformer l'entrée nord de la ville de Chambéry pour affirmer son caractère plus urbain, tournée vers l'avenir en cohérence avec les besoins de désimperméabilisation, de lutte contre les ilots de chaleur et de végétalisation des espaces publics. Ce projet s'appuie sur une étude prospective de circulation à horizon 2035 sur toute l'entrée nord de la ville de Chambéry,			
	contenant des hypothèses ambitieuses de report modal.			
Objectifs	 Proposer une entrée nord de la ville de Chambéry qualitative en terme d'intégration urbaine et paysagère 			
	 Améliorer la sécurité des usagers en entrée de ville en supprimant les bouchons quotidiens aux heures de pointe qui se propagent sur la Voie Rapide Urbaine de Chambéry 			
	Optimiser les mobilités			
	Assurer une desserte optimale du nouveau quartier de Vetrotex			
	 Proposer une armature viaire compatible avec les besoins futurs à horizon 2035 			
	 Aménager l'espace public et créer une ville désirable : enjeu des entrées de Ville pour lutter contre leurs aspects non attrayants (déconstruction de bâti vieillissant et dégradé) 			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	Partenaires financeurs : Département de la Savoie et la communauté d'agglomération Grand Chambéry			
	Partenaires techniques : SPL Chambéry 2040 et Direction Interrégionale des Routes Centre Est, EPFl de la Savoie, Agence de l'Eau			
Budget global	15 M € TTC + acquisitions foncières et frais liés 1 680 000 €			
Modalité de	Département de la Savoie : 8 M €			
financement	Grand Chambéry: 3.3 M €			
	Ville de Chambéry : 3.3 M € et 1.68 M € pour acquisitions foncières avenue de la Boisse et frais liés (au 11/12/23 : 1 045 105 acquisitions réalisées, 53 226 € de frais de portage, acquisition en prévision 580 000 €)			
	SPL 2040:0.9 M €			
	Agence de l'Eau : 0.4 M €			
Indicateurs Boussoles				
Indicateurs d'avancement	 Engagé : en cours de réalisation depuis 2019. 			

		Projet découpé en tranche
Indicateurs résultat	de	

- De répondre aux difficultés de circulation aujourd'hui observées sur le site, notamment la saturation quotidienne de cette entrée principale de la ville sur la VRU
- De mieux connecter le secteur Centre-Nord aux quartiers périphériques (centreville, Bissy, Cassine...).
- D'aménager des voies structurantes d'agglomération
- De soulager les voiries d'hyper-centre de la fonction de transit (axe route de Lyon).
- De résoudre le problème de discontinuité entre le réseau cyclable du centre-ville et la voie verte de la Leysse.
- · D'optimiser les parcours des transports en commun,
- D'intégrer le dynamisme du secteur Centre-Nord et des projets Vétrotex, Grand Verger, Leclerc, Rubanox, Casine et celui de la piscine d'agglomération
- De prendre en compte les enjeux piétons, cyclables, urbains et paysagers
- De constituer une entrée de ville cohérente, attractive révélant une image valorisante de Chambéry



Opérations		Description	Calen	drier	Budget		
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)	
	Aménagement de l'entrée nord de la ville de Chambéry		Octobre 2018	Decembre 2025	15 M €	Département de la Savoie : 8 M € Grand Chambéry : 3.3 M €	
						Ville de Chambéry : 3.3 M €	
					1.68 M €	Agence de l'Eau:0.4 M € Ville de Chambéry	

Nom de l'action	Renforcer la qualité des espaces publics en cœur de ville		
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager		
Orientation	Une ville pour toutes et tous		
Description générale	L'objectif de la ville est de garantir un centre-ville pour toutes et tous.		
	Cela se traduit par l'aménagement d'espaces de qualité, renforçant la place de la nature en ville et favorisant la déambulation et la balade. Cela se travaille dans une double logique : contribuer au vivre ensemble, au renforcement du lien social, à la protection des plus fragiles et soutenir le dynamisme économique et commercial du cœur de bille, en contribuant au rayonnement du territoire et au renforcement de la fréquentation.		
	Cela permettra l'amélioration du cadre de vie des habitants en permettant aux habitants de se réapproprier leurs espaces publics et d'en profiter pleinement.		
	Pour ce faire, le projet propose la requalification de l'avenue Général de Gaulle, du haut de la rue de Boigne, du square de Lannoy de Bissy et du boulevard du Théâtre, de la rue Vieille monnaie, du square Aglietta et du square Durand.		
	-Concernant le projet du boulevard du théâtre et du square de Lannoy de Bissy, une large concertation a été engagée avec la population en phase préliminaire d'élaboration du projet par des ateliers et une présence sur site sur 2 journées.		
	-Concernant le projet de la rue de la vieille monnaie, il a fait l'objet d'un projet participatif avec les riverains et les commerçants, en vue de la requalifier, avec des objectifs de renaturation, d'amélioration de la circulation et de la mise en accessibilité des commerces, d'attractivité		
	Ces projets mettent en avant les déplacements doux (piétons, vélos) et comportent un volet important de végétalisation et d'infiltration de l'eau. Le but premier étant de proposer des espaces qui permettent de lutter contre les phénomène d'ilot de chaleur tout en recréant le cycle de l'eau et la vie dans le sol.		
Objectifs	Réduire la place de la voiture		
	Ramener plus de nature en ville		
	 Permettre aux habitants de reprendre possession des espaces publics de leur quotidien 		
	Lutte contre les Ilots de Chaleur Urbain (ICU)		
	Développement des modes de déplacements doux		
	Végétalisation du centre-ville		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	Etat, Agence de l'Eau, Département, Europe		

Budget global		4,03M€	
Modalité financement	de	Fond vert (dossier à déposer) Département de la Savoie : 0.250 M€ sur le square Delannoy de Bissy Fonds européens (FEDER) : demande de subvent° en cours sur P05 Approches territoriales	
Indicateurs Boussoles		Transition écologique, implication citoyenne, nature en ville	
Indicateurs d'avancement		Engagé En cours d'élaboration	
Indicateurs résultat	de	 Réduction du nombre de places de stationnement Nombre de m² d'espaces verts à la place des espaces minéraux Fréquentation des sites de projet en hausse Livraison du square de Lannoy de Bissy, du boulevard du Théâtre et de la rue de la vieille monnaie en 2024 Livraison rue de Boigne en 2025 Livraison avenue Général de Gaulle en 2025/2026 	



Opérations		Description	Calendrier		В	udget
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Conception projet « Requalification des espaces de centre-ville »		Avril 2022	Septembre 2023		
	Travaux requalification des espaces de centre-ville phase 1	Travaux Square delannoy de Bissy et boulevard du théâtre	Janvier 2024	Avril 2024	1 500 000 €	
	Travaux requalification des espaces de centre-ville phase 2	Haut de la rue de Boigne	Janvier 2025		1 900 000	
	Travaux requalification des espaces de centre-ville phase 3	Avenue général de Gaulle	Janvier 2026		€	
	Square Durand	Travaux de requalification du square Durand	Janv 22	Mars 23	350 000 €	
	Vue Vieille Monnaie	Travaux de réaménagement et mise en place d'un décor aérien	Juin 22	Fin 2023/Début 2024	100 000 €	
	Allée de l'Etape	Reprise des revêtements en pavés	Juin 23	Juin 24	150 000 €	
	Square Aglietta		2023	2023	36 000€	

Nom de l'action	Renforcer l'attractivité du Faubourg Montmélian
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville pour toutes et tous
Description générale	Le Faubourg Montmélian est un lieu historique et stratégique de la Ville de Chambéry, porte d'entrée des Alpes et carrefour commerçant pendant plusieurs siècles. Ayant connu plusieurs phases de déclin, notamment commercial, depuis les années 60, il fait l'objet d'une mobilisation particulière, qui passe par plusieurs canaux : redynamisation commerciale, amélioration de l'habitat, projet de végétalisation.
	En matière d'espace public, il a été acté d'étendre l'aire piétonne sur la fin du Faubourg. Cette zone est actuellement dédiée au stationnement voiture. Le déplacement de la borne de contrôle d'accès permettra d'aménager un espace plus ouvert, dédié au modes actifs et au repos.
	Ce travail sera également l'occasion de végétaliser l'espace en agrandissant le square attenant. L'agrandissement de l'aire piétonne a été travaillé avec l'ensemble des usagers du quartier, y compris les commerçants. Le travail de conception est réalisé avec le conseil de quartier.
Objectifs	 Dynamiser cette zone du faubourg Rendre plus agréable cette zone
Intervenants	Ville de Chambéry
Budget global	En cours de définition - 200k€
Modalité de financement	Cofinancements attendus
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration
Indicateurs de résultat	

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Déplacement des bornes du contrôle d'accès	Agrandissement de l'aire piétonne	2020	Décembre 2023	30 000 €	
	Aménagement du Faubourg Montmélian	Aménagement de l'espace	2021	Juin 2024	200 000 €	

Nom de l'action	Schéma de rénovation des aires de jeux
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville pour toutes et tous
Description générale	La ville a pour objectif de penser une ville à taille d'enfant, favorisant ainsi les rencontres intergénérationnelles et leur permettant de trouver leur place et de grandir dans un espace public adapté. Cela passe par de nombreuses actions : renaturation de cours d'écoles, développement des parcs, schéma directeur des aires de jeux, sécurisation des abords des écoles, espaces publics apaisés, mobilités douces
	La ville de Chambéry possède un patrimoine de jeux pour enfants très important. Ce patrimoine s'est fortement développé lors du développement urbain des années 1970 – 1980.
	Aujourd'hui ce patrimoine est vieillissant et ne correspond plus aux normes de sécurité en vigueur. De plus ce patrimoine n'est plus disposé stratégiquement sur le territoire et ne correspond plus à l'évolution des usages de ces espaces de jeux.
	La collectivité met en place un schéma directeur des aires de jeux afin de remplacer et de mettre au gout du jour le patrimoine des aires de jeux. Ce patrimoine se veut inclusif, vecteur de lien social, et mettant en avant l'attractivité du territoire.
Objectifs	Renouvellement du patrimoine
	Inclusivité et sociabilité
	Attractivité du territoire
Intervenants	Ville de Chambéry
Budget global	550 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	EngagéEn cours d'élaboration
Indicateurs de résultat	 Réduction du nombre de places de stationnement Nombre de m² d'espaces verts à la place des espaces minéraux Fréquentation des sites de projet en hausse

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Elaboration du schéma directeur		Janvier 2023	Décembre 2023		
	Rénovation aires de jeux		2023	2026	550K€	

Nom de l'action	Aménagement inclusif et démarches de co-construction et d'implication citoyenne
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville pour toutes et tous
Description générale	L'objectif de la ville est de garantir un centre-ville pour toutes et tous.
	Cela se traduit par :
	-des projets d'aménagement concerté avec les habitants :
	C'est le cas du projet « Espaces publics en centre-ville » qui a été travaillé avec les habitants et les commerçants par le biais de plusieurs ateliers. C'est le cas également de la rue de la vieille monnaie, projet co-construit avec habitants et commerçants et du Faubourg Montmélian, en lien avec le conseil de quartier.
	-le renforcement des démarches engagées de ville inclusive :
	Marches exploratoires:
	Afin de travailler sur la question de la place des femmes dans l'espace public, la Ville de Chambéry a organisé des premières marches exploratoires en mars 2022 dans le Faubourg Montmélian (quartier Laurier). Tout en cherchant à améliorer le quotidien des habitantes, ces marches visent à réduire les inégalités d'occupation de l'espace public en s'inscrivant dans le cadre du droit à la ville, droit citoyen essentiel pour l'égalité.
	Objectifs:
	-Promouvoir la participation directe et active des femmes à la vie locale, ainsi que leur capacité à faire valoir leurs points de vue et leurs besoins concernant l'aménagement urbain.
	-Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes, faire reculer les violences de genre et rendre possible de circuler partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour des activités « contraintes » comme pour flâner.
	-Sensibiliser les décideurs et décideuses aux questions concernant l'égalité entre les femmes et hommes dans la ville et les rapprocher des habitant·es.
	Afin d'approfondir ce travail de sensibilisation des élu·es et des services à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la ville, des formations seront proposées aux agent·es sur l'intégration de la dimension de genre dans les aménagements publics.
	Balades urbaines :
	Les balades urbaines – accessibilité, commencées en septembre et octobre 2022, ont vocation à être menées dans l'ensemble des quartiers, en lien avec les mairies de quartier, les services techniques et les associations de la Commission Communale d'accessibilité.

	Objectifs:				
	-Faire un premier diagnostic des difficultés et situations dangereuses que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite				
	-Apporter une lecture différente de la ville. (Mises en situation avec déambulations en fauteuil et/ou les yeux bandés avec des cannes blanches)				
	Groupes techniques accessibilité :				
	Des groupes techniques accessibilité vont être organisés lors de grands travaux pour présenter le projet et en discuter avec le membres de la Commission Communale d'accessibilité.				
	Aménagement des cours d'école :				
	La partage de l'espace public s'apprend dès le plus jeune âge et concerne directement les usages des cours d'école. Les projets de végétalisation des cours d'école menés par la Ville permettent, par la définition d'espaces différenciés, un usage partagé des cours.				
	Indicateurs de résultats : nombre de cours traitées.				
Objectifs	Mieux prendre en compte l'inclusion de toutes et tous dans les projets d'aménagement				
	 Améliorer l'accessibilité globale de la ville et le confort d'usage des habitant·es 				
	 Promouvoir et accompagner l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace public 				
Intervenants					
Intervenants	dans l'espace public				
Intervenants Budget global	dans l'espace public Ville de Chambéry				
	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros				
Budget global Modalité de	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros				
Budget global Modalité de financement Indicateurs Boussoles Indicateurs	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros Co-financement USMB				
Budget global Modalité de financement Indicateurs Boussoles	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros Co-financement USMB Ville inclusive				
Budget global Modalité de financement Indicateurs Boussoles Indicateurs	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros Co-financement USMB Ville inclusive Engagé				
Budget global Modalité de financement Indicateurs Boussoles Indicateurs d'avancement Indicateurs d'avancement	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros Co-financement USMB Ville inclusive Engagé En cours d'élaboration Nombre de marches exploratoires et nombre de personnes ayant				
Budget global Modalité de financement Indicateurs Boussoles Indicateurs d'avancement Indicateurs d'avancement	dans l'espace public Ville de Chambéry Cabinet A Places égales, partenaires associatifs Marches exploratoires : 5000 euros Co-financement USMB Ville inclusive Engagé En cours d'élaboration Nombre de marches exploratoires et nombre de personnes ayant participé à ces marches Nombre de balades urbaines et nombre de personnes ayant participé				

Nom de l'action	Sobriété énergétique : Rénovation énergétique des bâtiments publics, extinction de l'éclairage public ; préservation de la ressource en eau
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville résiliente
Description générale	Face à l'urgence de la crise climatique, la ville a décidé d'initier une démarche globale de sobriété énergétique et de préservation de la ressource en eau.
	Dans ce cadre, elle a développé plusieurs actions :
	1.Rénovation énergétique des bâtiments publics
	En cohérence avec le décret tertiaire, la ville a lancé un diagnostic de l'ensemble de son parc, afin d'étudier les bâtiments les plus énergivores et d'engager une démarche ambitieuse de rénovation énergétique.
	Dans le cœur de ville, deux bâtiments ont été identifiés :
	-Le Manège, centre des congrès, permettant ainsi de faire de ce bâtiment énergivore mais essentiel au rayonnement de la ville, une vitrine de l'ambition municipale en terme de transition écologique
	-Le bâtiment Paul Bert, abritant des services de la ville et le CCAS. Cela permettra d'améliorer le confort des agents et les conditions d'accueil du public.
	Les travaux de rénovation énergétique sont globaux : isolation thermique, ventilation, chauffage, éclairage et mise aux normes incendie et d'accessibilité
	2. Eclairage public : extinction et modernisation
	L'éclairage public représente à l'heure actuelle environ 40% de l'électricité consommée par la Ville, alors même que des efforts importants ont été déployés depuis plusieurs années en vue de réduire le nombre de luminaires ou abaisser leur consommation.
	Il est aujourd'hui nécessaire de questionner la pertinence de maintenir un service d'éclairage public en cœur de nuit alors même que tout doit être entrepris pour réduire la consommation d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre, que le prix de l'électricité augmente de manière durable.
	A cela s'ajoute la nécessité de préserver la biodiversité, quand il est scientifiquement démontré l'impact de la pollution lumineuse sur la vie animale, tout autant que sur la santé humaine.
	En conséquence, la Ville de Chambéry expérimente l'extinction de l'éclairage public dans tous les quartiers, depuis le 14 octobre 2022, de minuit à 5h. Pour cela, les acteurs directement concernés par la démarche ont été consultés, et un dispositif d'évaluation de l'expérimentation a été déployé auprès des habitant.es afin d'appréhender au mieux la façon dont s'opère ce changement inédit à Chambéry. Conjointement des évènements de sensibilisation sont

	organisés pour expliquer, rassurer et donner du sens à une démarche qui présente de nombreux bienfaits.
	Les premières concertations, notamment auprès des acteurs économiques, ont montré la nécessité de faire évoluer certains horaires : l'heure d'extinction a ainsi été repoussée à 1.30 du matin du jeudi au samedi, et une réflexion sur des corridors lumineux au départ du carré Curial est en cours.
	En complément de cette extinction, un important chantier de modernisation a été également initié, qui devrait s'étaler sur les quatre prochaines années. Il concerne le remplacement des points lumineux énergivores par des leds et par la modernisation du réseau électrique.
	3. Préservation de la ressource en eau
	Elle mène, dans ce cadre différentes actions : évolution de la politique de fleurissement, équipements techniques de gestion plus sobre de l'eau, suivi des consommations d'eau/fuites, rationalisation de la consommation des fontaines, bassins végétalisés
	En parallèle de ces trois chantiers importants, la collectivité a également initié un plan de sobriété énergétique, visant à accompagner des usages quotidiens des bâtiments publics plus économes. Ce plan concerne les températures de consigne dans les bâtiments mais également la modernisation des équipements techniques.
Objectifs	 Réduire la consommation d'énergie Préserver la ressource en eau Réduire l'empreinte carbone du bâtiment Améliorer le confort d'été et d'hiver des usagers Préserver la biodiversité Améliorer la santé
Intervenants	Ville de Chambéry
	Etat, Département, Banque des territoires
Budget global	Rénovation énergétique : Manège : 1 600 000 € TTC ; Paul Bert : 2 400 000 € TTC Eclairage public : 760K€ Modernisation des équipements techniques : à définir.
Modalité de financement	Manège : Etat/ DSIL & Fonds vert 2023 : demande faite sur travaux: 60% sollicités
	Paul Bert : Etat/ Fonds vert 2023 : demande faite sur travaux: 80% sollicités
	Eclairage public : Etat / Fond vert 2023
	Département∕ Contrat Départemental : 200 000 € fléchés sur équipements structurants
	Dangue des territoires . Drêt action sour de ville et intracting
Indicateurs	Banque des territoires : Prêt action cœur de ville et intracting

Indicateurs d'avancement		• <mark>Engagé</mark>
Indicateurs résultat	de	•

Nom de l'action	Réseau Chaleur Urbain			
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager			
Orientation	Une ville résiliente			
Description générale	La Ville de Chambéry dispose d'un réseau de chauffage urbain de 55 kms et de plus de 500 sous-stations, délivrant plus de 220 MWH par an, ce qui en fait le 5ème réseau de France.			
	Une procédure de renouvellement de la délégation de service public (contrat de 1987) est en cours. Le nouveau contrat, qui entrera en vigueur au 1 ^{er} septembre 2024, est porteur d'une ambition renouvelée et amplifiée et a défini de multiples objectifs, dans une démarche de densification et de développement durable.			
Objectifs	 Développer et densifier le réseau actuel, Améliorer le taux d'énergie renouvelable utilisé, diminuer les émissions de CO2 Améliorer le rendement et la performance du réseau, Rénover et sécuriser le réseau, Améliorer le coût du service. 			
Intervenants	Ville de Chambéry, futur délégataire			
	ADEME			
Budget global	En cours de chiffrage dans la procédure actuelle de délégation de service public qui entrera en vigueur au 1 ^{er} septembre 2024			
Modalité de financement	Dans le cadre de la Délégation de service public. Financement partiel des travaux par l'ADEME.			
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, solidarité			
Indicateurs d'avancement	• <mark>Engagé</mark>			
Indicateurs de résultat	 Volume des investissements, Taux d'ENR, taux d'émission de CO2, Taux de fuite et taux de rendement, Coût du service. 			

Nom de l'action	Etude îlots de chaleur urbains
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville résiliente
Description générale	Dans le cadre de sa politique de transition écologique, la ville mène des actions d'adaptation au changement climatique parmi lesquelles la lutte contre les îlots de chaleur urbains.
	Dans ce cadre, une étude a été lancée en 2022 afin d'identifier la présence d'un ou plusieurs îlots sur la Ville de Chambéry et de définir un plan d'actions dans le but de lutter contre ces îlots et plus globalement de rafraîchir la Ville.
	L'étude s'articule autour d'une première phase de diagnostic (réalisée) puis de préconisations pour la définition d'un plan d'action. Cette deuxième phase est en cours et s'articule autour de 2 axes :
	 Préconisations techniques sur 4 sujets : Préconisations spécifiques au secteur centre-ville Prescriptions pour la modification 4 du PLUIHD Prescriptions à intégrer dans l'OAP Nature en ville Prescriptions à intégrer dans la « Charte du bien construire » Mise en place d'un plan d'action de rafraîchissement urbain
	Concernant les préconisations techniques :
	-sur le centre-ville, elles porteront sur une meilleure prise en compte du confort d'été dans l'amélioration du bâti existant (cf OPAH, PSMV), dans les projets d'aménagement d'espaces publics et de cœur d'ilôt.
	-elles aideront à la rédaction d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation Thématique Nature en ville ayant pour objectifs :
	La préservation des îlots de fraicheur et lutte contre les ilots de chaleur urbains
	 La prise en compte la trame verte et la notion de renaturation La prise en compte la biodiversité La définition d'orientations spécifiques aux secteurs paysagers identifiés
	Le périmètre ORT est concerné par : le secteur Ouest / Secteur Faubourgs Jaurès, le secteur Gare, le secteur Historique, le secteur Est / Secteur Faubourgs Montmélian
	Tous sont caractérisés par des zones climatiques locales similaires dû aux tissus urbains engendrant une vulnérabilité moyenne à haute posant la question des leviers de la lutte contre les îlots de chaleur urbains.
	L'OAP Nature en ville sera un outil qualitatif supplémentaire dans l'instruction des autorisations des droits des sols afin de faire baisser et de ne pas aggraver la surchauffe. Un intérêt particulier sera porter aux espaces libres des projets intégrant les notions de renaturation, désimperméabilisation, ventilation et ombrage.
Objectifs	Disposer d'un diagnostic de la situation actuelle

	Définir un plan d'action réaliste et de préconisations techniques pour des projets existants
Intervenants	Ville de Chambéry
	Bureau d'étude TRIBU, Grand Chambéry, Banque des territoires
Budget global	Etude : - Forfaitaire : 55 200€HT - Bons de commande : 27 550€HT
Modalité de financement	Banque des territoires : 26 950€
Indicateurs Boussoles	Transition Ecologique : l'objectif de l'étude est de disposer d'un plan d'actions et de prescriptions techniques pour s'adapter au changement climatique
Indicateurs d'avancement	 Etude : Engagée OAP Nature en ville : Engagée
Indicateurs de résultat	

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Etude ICU		2022	2023		
	OAP Nature en Ville	Calendrier modification n°4 du PLUiHD		Fin 2024		

Nom de l'action	Ville perméable		
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager		
Orientation	Une ville résiliente		
Description générale	-Un programme de sensibilisation du grand public aux enjeux de la ville perméable a été initié, subventionné par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.		
	Il s'agit d'un programme multi partenarial, en interne et en externe, d'une durée d'un an à partir de mai 2022, sur la base d'ateliers (29 ont été proposés).		
	Cela donnera lieu à des propositions des citoyens aux élu.e.s sur la thématique Ville perméable, qui seront intégrées au plan d'actions ICU.		
	-Elles viendront alimenter en 2023 la définition d'un plan stratégique de désimperméabilisation actuellement en cours d'élaboration, et qui permettra de mieux partager la stratégie de la ville avec les partenaires, en premier l'ABF. Le plan stratégique sera mis en œuvre à partir de 2024.		
	Cela fait suite aux nombreuses expérimentations de désimperméabilisation dans la ville. 7917m² ont ainsi été décroutées depuis 2020 en Cœur de Ville.		
Objectifs	Sensibiliser le grand public sur les enjeux de la Ville perméable		
	 Aboutir à des propositions des citoyens aux élu.es dans ce domaine, pour abonder le plan d'actions ICU 		
	 Validation d'un plan stratégique de désimperméabilisation, suivi de la réalisation d'opérations de désimperméabilisation de l'espace public. 		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	Etat, Agence de l'eau, Banque des territoires, Associations de protection de la nature et de l'environnement, CAUE, Grand Chambéry, Cisalb, citoyens		
Budget global	Démarche Ville perméable : 74 000 € TTC		
	Plan stratégique de désimperméabilisation : 660K€		
Modalité de financement	Ville perméable : 70% financés par l'Agence de l'eau		
	Plan stratégique de désimperméabilisation : cofinancements attendus		
Indicateurs Boussoles	Transition écologique, implication citoyenne		
Indicateurs d'avancement	• Engagé		

Indicateurs résultat	de	 Nombre de participants (340 participants pour 29 ateliers proposés) Elaboration du plan stratégique de désimperméabilisation sur la base des propositions
		Nombre de m² désimperméabilisés

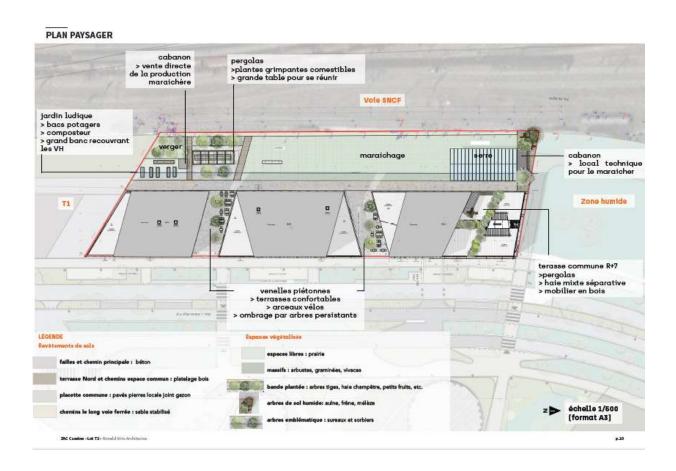
Nom de l'action	Nature en Ville
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville résiliente
Description générale	La ville de Chambéry a engagé un travail conséquent de végétalisation des espaces publics et de reconquête des espaces végétaux au profit des espaces minéraux. Cette volonté s'inscrit dans l'objectif de lutte contre les ilots de chaleur urbain, le développement de la biodiversité en ville, le développement des modes de circulation doux et le retour de la nature en ville.
	Pour ce faire, un grand nombre d'actions sont mise en œuvre dans de nombreux sites de la collectivité :
	- Chaque projet d'espaces publics en centre-ville est l'occasion de repenser la désimperméabilisation (cf fiche action ville perméable) et la renaturation
	- Le développement de nouveaux parcs urbains (Cassine, Vetrotex) va permettre de conforter le maillage de parcs en cœur de ville, en complément du parc du Verney, dont l'extension sera initiée dès libération du foncier de la gare routière provisoire et du parc de Buisson Rond, dont il faut renforcer la continuité urbaine avec le centre-ville, et à laquelle contribuera le réaménagement de l'allée du Colombier en 2023.
	- Le permis de végétaliser a été mis en place, pour inciter à des participations citoyennes pour végétaliser l'espace public
	- Une expérimentation de végétalisation de pied d'immeuble va être initiée sur le Faubourg Montmélian, accompagnant la redynamisation commerciale, les projets d'espaces publics et l'amélioration du bâti
	- A plus grande échelle :
	la démarche de préservation de la biodiversité de la Ville qui va être initiée en 2023 s'appuie ainsi sur plusieurs axes :
	1. Réaliser un inventaire de biodiversité : l'Atlas de Biodiversité Communale
	Construire un plan d'actions issu de l'inventaire afin de définir et préserver les corridors écologiques : les trames vertes, bleues, brunes et noires. Les aspects urbanisme, aménagement et entretien seront pris en compte. Les actions permettront de restaurer des continuités écologiques.
	2. Former les agents notamment ceux ayant un impact sur la biodiversité dans leurs métiers
	3. Sensibiliser les citoyens et parties prenantes du territoire et les rendre acteur notamment via les inventaires participatifs
	4. Installer des équipements d'accueil de la faune locale
	Ces démarches devront également s'articuler avec l'étude en cours « Trame verte et bleue » portée par Grand Chambéry.
	> Le Plan Canopée

	de chaleurs urbains, a été initiée une réflexion sur la place de l'arbre. 180 arbres ont été plantés depuis 2020 au sein du périmètre ORT (713 sur l'ensemble de la ville) La ville de Chambéry a lancé la co-construction de sa charte de l'arbre, accompagnée par une AMO. Ce document a pour but de mettre en avant les pratiques vertueuses de la gestion de son patrimoine arboré, et de développer ces pratiques auprès de l'ensemble des acteurs du territoire chambérien. Une fois la charte de l'arbre élaborée et en complément des analyses des ilots de chaleur urbain, il sera possible de créer et de développer un plan canopée sur le territoire de la ville. En complément, un travail est en cours pour permettre un recensement participatif des arbres remarquables de la ville, sur le domaine public comme sur le domaine privé, afin de les inscrire au PLUi-HD pour une meilleure protection. Ces projets trouvent un écho dans les propositions culturelles : - Galerie Euréka année de la biodiversité - Exposition résonance et projet d'exposition rafraichissante - Artiste-botaniste en résidence à Malraux scène nationale
Objectifs	Lutte contre les ilots de chaleur urbain
_	 Développement de la biodiversité Travail du cycle de l'eau
Intervenants	Little de Charabáni
intervending	Ville de Chambéry
The ventures	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique : recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia : accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE) : intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires
Budget global	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique : recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia : accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE) : intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires Biodiversité : 35 090 €
	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO): intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique: recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia: accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE): intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires
Budget global Modalité de financement	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique : recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia : accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE) : intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires Biodiversité : 35 090 €
Budget global Modalité de	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique : recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia : accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE) : intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires Biodiversité : 35 090 € Plan Canopée : AMO 40K€ ; Investissement BP à définir
Budget global Modalité de financement Indicateurs	 Département de la Savoie Banque des territoires Agence de l'eau La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : intervention d'écologues de terrain et support matériel (bases de données en biodiversité) La Fédération de Savoie pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique : recensement des espèces piscicoles présentes (inventaire réalisé tous les 4 ans et dont le dernier datant de juin 2021). Arthropologia : accompagnement pour la prise en main par le service espaces verts du diagnostic pollinisateurs sur 3 parcs de la ville La Fédération France Nature Savoie (FNE) : intervention d'écologue pour la réalisation de d'inventaires participatifs par des publics scolaires Biodiversité : 35 090 € Plan Canopée : AMO 40K€ ; Investissement BP à définir

Nom de l'action	Renaturation des cours d'écoles
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une ville résiliente
Description générale	La ville de Chambéry a engagé un travail conséquent de végétalisation des espaces publics et de reconquête des espaces végétaux au profit des espaces minéraux. Cette volonté s'inscrit dans l'objectif de lutte contre les ilots de chaleur urbain, le développement de la biodiversité en ville, le développement des modes de circulation doux et le retour de la nature en ville.
	Parmi les actions phares à engager, les cours d'écoles ont été priorisées.
	C'est ainsi 8 écoles dont une en cœur de ville qui ont été renaturées depuis 2020 pour un montant de 1,4M€, avec le concours de l'Agence de l'Eau. Ces projets sont également l'occasion de travailler sur le partage de ces espaces publics entre toutes et tous (cf. fiche action n°7, ville inclusive).
	La ville souhaite poursuivre cette dynamique en maintenant le volume financier et le rythme pour la période à venir. Deux écoles du cœur de ville seront concernées dès 2023. Les sommes nécessaires sont indiquées au PPI jusqu'à la fin du mandat.
Objectifs	 Lutte contre les ilots de chaleur urbain Développement de la biodiversité Sensibilisation des élèves Meilleur partage des espaces entre les élèves
Intervenants	Ville de Chambéry
	Etat, Département, Agence de l'Eau, Banque des territoires
Budget global	1,4M€
Modalité de financement	de végétalisation des cours d'écoles
	Département : 300 K€ (Contrat Départemental)
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	 Réduction des ilots de chaleur (cartographie avant / après) Nombre de m² d'espaces verts à la place des espaces minéraux Nombre de cours d'écoles réaménagées

Nom de l'action	Alimentation urbaine : maraichage urbain Cassine et jardins familiaux		
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager		
Orientation	Une ville résiliente		
Description générale	La question de l'alimentation est devenu l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050 lié à la hausse démographique mondiale et aux évolutions des régimes alimentaires, dans un contexte de changement climatique et de réduction nécessaire de l'empreinte écologique humaine.		
	Il s'agit de mettre en œuvre des pratiques et des systèmes alimentaires qui préservent l'environnement et sa biodiversité, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Le développement de l'agriculture urbaine est un axe fort de réponse possible à ces questions.		
Objectifs	 Soutenir les jardins familiaux (Paradis, Lemenc) Mettre à disposition de la cadre de la future ZAC Cassine des terrains pour du maraichage urbain. Développer les filières alimentaires de circuit court. Favoriser le développement de l'agriculture biologique (produits de saison et adaptés au climat local) 		
Intervenants	Ville, CGLE		
Budget global			
Modalité de financement	Portage privé Groupe Edouard Denis sur le lot T2 Cassine		
Indicateurs Boussoles	Transition écologique / solidarité et proximité		
Indicateurs d'avancement	M² exploités		
Indicateurs de résultat	Quantité /qualité de la production		

- Mise à disposition de 900 m² d'espace pour du maraichage urbain dans le Lot 2 (premier lot de construction de la ZAC) et 1000 m² envisagés dans le lot T3
- Les surfaces s'intègrent dans un plan paysager plus global
- Un local de vente directe est envisagé sur le même site
- Développer les surfaces mises à disposition dans l'ensemble de la ville pour ce type d'activité.



0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Jardins Familiaux					
	Maraichage urbain		2024			Promotion privée

Nom de l'action	GESTION URBAINE DE PROXIMITE
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Orientation	Une attention particulière à la qualité de vie au quotidien
Description générale	La Mairie de quartier assure une veille territoriale et est l'interlocuteur unique des publics pour la mise en relation avec la collectivité et ses partenaires.
	Cette veille territoriale de proximité permet de maintenir et de développer la qualité du cadre de vie, dont la propreté urbaine de l'hyper-centre : - Tout dysfonctionnement visible sur l'espace public est constaté et signalé en vue d'être pris en compte rapidement et la demande habitant est qualifiée et caractérisée pour faciliter son instruction et son suivi en vue d'apporter une réponse de qualité.
	- Des réunions mensuelles avec les services techniques municipaux (espaces verts, voirie, bâtiment, propreté urbaine), la Police municipale, les bailleurs sociaux, la Direction des Déchets de Grand Chambéry et le CESEAU pour maintenir le cadre de vie
	- La Mairie de quartier coordonne avec la Direction des Déchets de Grand Chambéry la programmation d'une Déchetterie Mobile mensuelle dans les deux quartiers pour réduire le volume d'encombrants dans les rues, faciliter l'évacuation des mobiliers et matériels des usagers ne disposant pas d'un véhicule et pour lutter contre le risque incendie
	- Les élus, directions et services sont tenus informés au quotidien des signalements, demandes et suivis de l'ensemble des usagers
	- La rédaction de notes d'ambiance contribue aux éléments et données des Groupes de Veille Territoriale avec les Polices nationale et municipale dans le cadre de la mise en œuvre du CLSPDR géré par la DCSU
	- La Mairie de quartier pilote une coordination d'acteurs locaux « équipe territoriale » qui suivent des projets d'actualité dans le quartier et participe activement au développement territorial
Objectifs	 Ecouter, recenser et traiter les demande/signalement des habitants, des commerçants et du Conseil de quartier Citoyen
	Assurer une veille territoriale sur le domaine public
	Suivre les projets et les travaux dans le quartier
	Relayer les informations municipales
Intervenants	Ville de Chambéry
	Grand Chambéry
Budget global	
Modalité de financement	Ville de Chambéry

Indicateurs Boussoles	Proximité
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	 Nombre de signalements effectués auprès de la MQ Les réponses aux usagers sont traitées dans le délai réglementaire

Nom de l'action	Réhabilitation du Théâtre Charles Dullin	
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager	
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain	
Description générale	Le théâtre Charles Dullin, reconstruit en 1864 suite à un incendie, est un bâtiment emblématique de la Ville et protégé au titre des Monuments Historiques. Le théâtre est le deuxième lieu de diffusion de l'Espace Malraux, labellisé scène nationale.	
	En 2017 le rideau de scène a été restauré. Datant de l'inauguration du théâtre en 1824, ce rideau illustrant Orphée descendu aux enfers est le seul élément originel (avec les fondations) sauvé lors de l'incendie.	
	Le Grand salon, situé au 1er étage du bâtiment et à l'origine, salon de bal, est inoccupé depuis 1980 et présente de fortes altérations liées au temps et à des travaux (système de chauffage dans les années 1950).	
	Par ailleurs, le bâtiment nécessite des interventions en toiture.	
	Cela justifie une intervention lourde, dans laquelle la ville et ses partenaires, dont l'Académie de Savoie, vont s'engager.	
	Il a donc été décidé de lancer une étude de programmation globale comprenant, dans un premier temps, les travaux de toiture, et la restauration des décors du Grand Salon et sa réhabilitation en salon pour des cocktails et réunions de prestige, voire conférences, petits concerts, expositions.	
	A terme des travaux de réaménagement intérieur de la salle de spectacle pourront également être engagés.	
Objectifs	Les objectifs déterminés devront s'intégrer dans une réflexion sur l'ensemble du bâtiment avec comme première priorité le devenir du Grand Salon et dans un second temps sur l'ensemble du bâtiment, notamment :	
	 Remise en état, des peintures murales, menuiseries, lustres parquet mais aussi des volumes initiaux en adéquation avec un fonctionnement d'aujourd'hui. Mise en place de dispositifs répondant aux contraintes règlementaires suite aux différentes activités pouvant se dérouler dans le bâtiment, et possiblement en co-activité avec la salle de théâtre Associer à ces travaux du Grand Salon, un remplacement de la couverture (avec isolation thermique) ainsi que des façades. 	
Intervenants	Ville de Chambéry	
	DRAC, Amis du Vieux de Chambéry, Académie de Savoie, Département (droit commun et contrat territorial), Région	
Budget global	4.5 M € TTC pour la première phase (Grand Salon)	
Modalité de financement	Ville de Chambéry, DRAC, Souscription de l'Académie de Savoie, Département, Région, Mécénat	

Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		• En cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	 Travaux mi 2025 pour une livraison du Grand Salon en 2026 Livraison salle de spectacle et scène en phase de reflexion

Nom de l'action	Restauration de la cathédrale					
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager					
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain					
Description générale	Dans le cadre du projet global de valorisation du patrimoine, la DRAC, maître d'ouvrage au titre du Ministère de la Culture a lancé une étude préalable mené par l'Architecte en Chef sur la Cathédrale de Chambéry, en lien avec l'UdAP.					
	L'objectif était d'analyser les pathologies du bâtiment. A l'issue, il a été décidé d'entreprendre une restauration par phase de la toiture et des façades.					
	Des études seront menées en 2023 pour une première phase de travaux en 2024. L'ensemble de la restauration devrait s'achever en 2029.					
	Dans le cadre de cette restauration, qui va permettre de contribuer à la préservation de ce patrimoine majeur et ainsi au rayonnement du cœur de ville, il est proposé d'initier des actions de sensibilisation autour de la restauration, de la valorisation des métiers d'art et des techniques de bâti ancien du cœur de ville de Chambéry.					
Objectifs	 Préserver le patrimoine chambérien dont fait partie la Cathédrale Contribuer au rayonnement par la mise en valeur des monuments 					
Intervenants	Etat					
Budget global	9,5M€					
Modalité de financement						
Indicateurs Boussoles						
Indicateurs d'avancement	• En cours d'élaboration					
Indicateurs de résultat						

Nom de l'action	Candidature Château de Boigne – dispositif national « bâtiments patrimoniaux remarquables vacants »						
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager						
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain						
Description générale	L'Etat a annoncé un dispositif de soutien à la sortie de vacance des bâtiments patrimoniaux remarquables.						
	ille possède le Château de Boigne, patrimoine historique de la , ayant appartenue au Général de Boigne, bienfaiteur de nbéry ;						
	Sur ce site, une maison forte est attestée dès le XIVe portant déjà le nom de Buisson Rond. Elle se transforme en maison de plaisance au XVIIIe avant d'être achetée par le Général de Boigne à l'orée du XIXe. C'est son petit-fils qui lui offre l'aspect d'aujourd'hui dans les années 1858-65.						
	Vendu par les Boigne en 1967 à la Ville, le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques tant pour l'extérieur que pour sa décoration intérieure.						
	Actuellement vacant, seul un salon est utilisé comme salle des mariages. Les roseraies ont fait l'objet d'une réhabilitation en 2022.						
	Dans le cadre du dispositif annoncé par l'Etat, et sous réserve que sa candidature soit acceptée et qu'un accompagnement financier soit validé, la Ville envisagerait de mener une étude prospective sur le devenir du bâtiment ainsi que sur la continuité urbaine entre le centre-ville et ce quartier, composé du Château et de ses roseraies et également du parc de Buisson Rond.						
Objectifs	Engager une réflexion sur le devenir du Château de Boigne						
	 Explorer les pistes qui permettraient une réhabilitation technique et financière acceptable / soutenable par une occupation qui reste à définir. (modalité juridique à définir) 						
	 Réfléchir à la valorisation de l'ensemble du tènement y compris les écuries et les espaces extérieurs. 						
	Se faire accompagner par une assistance à maitrise d'ouvrage spécialisée dans la reconversion de ce type de site.						
Intervenants	Ville de Chambéry						
	Etat						
Budget global	A définir						
Modalité de financement	Etat (dispositif d'accompagnement à la sortie de vacance des bâtiments patrimoniaux remarquables vacants)						
Indicateurs Boussoles							

Indicateurs d'avancement		Non engagé (sous réserve d'un accompagnement dans le cadre d'un dispositif national)		
Indicateurs résultat	de			

Nom de l'action	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur						
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménagement durable de l'espace urbain et mise en valeur patrimoine architectural et paysager						
Date de signature	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain						
Description générale	A la demande de l'ABF, la Ville et Grand Chambéry ont engagé un travail sur une évolution PSMV du centre ancien.						
	Un premier projet de modification avait été travaillé en partenariat avec l'ABF et proposait des évolutions portant sur :						
	- les réseaux - les aspects extérieurs - le stationnement - l'intégration du développement durable.						
	La Ville et l'Agglomération proposent d'enrichir ce projet de modification par trois nouveaux champs :						
	-enjeux de stationnement et mobilité: propositions nouvelles relevant de la problématique "encouragement des modes actifs", notamment sur les stationnements vélo (arceaux espaces publics, création de parking sécurisés espaces publics, utilisation des communs des immeubles pour usage vélo).						
	-enjeu de maintenir le tissu commercial en cœur de ville : inscription linéaires commerciaux, avec interdiction changement de destination "activités de services" et "habitation"						
	- enjeu de développement durable : intégrer les propositions de l'étude Ilôts Chaleurs Urbains en cours						
	Il est proposé de mettre en place un groupe de travail transversal entr Grand Chambéry, la Ville et l'UdAP pour étudier ces propositions.						
Objectifs	Actualiser le PSMV avec les enjeux actuels et les usages d'aujourd'hui						
Intervenants	Grand Chambéry						
	Ville de Chambéry, UdAP						
Budget global							
Modalité de financement							
Indicateurs Boussoles	Transition écologique						
Indicateurs d'avancement							
Indicateurs de résultat							

Nom de l'action	Programme « 20 projets pour 2020 »						
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager						
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain						
Description générale	Le programme « 20 projets pour 2020 », initié par l'association Sites et Cités et la Banque des Territoires s'adresse aux villes du programme Action Cœur de Ville (ACV) avec un site patrimonial remarquable (SPR) dans le périmètre de l'ORT. La réhabilitation du bâti existant est un enjeu majeur pour la reconquête des cœurs de villes. Cette réhabilitation se doit, pour créer un désir d'habiter, de prendre en compte tout à la fois les dimensions techniques, énergétiques et patrimoniales de ce parc immobilier. Le programme vise à promouvoir une restauration responsable et durable du bâti traditionnel répondant, par une approche globale à des objectifs de performance énergétique, de préservation du patrimoine et de compatibilité technique des matériaux et des produits mis en œuvre. Le dispositif consiste à développer la méthodologie de connaissance et d'intervention des collectivités pour la réalisation de projets de rénovation du bâti, visant l'efficience énergétique du bâti ancien ou remarquable et de ce fait promouvoir des opérations qui concilient les deux aspects, patrimonial et durable						
Objectifs	Les objectifs poursuivis du programme sont de : • renforcer la connaissance du patrimoine bâti du SPR						
	 développer une méthodologie de connaissance et de restauration des édifices du point de vue énergétique et patrimonial, faire réaliser une « réhabilitation responsable » sur un bâtiment qui servira de chantier de référence pour le territoire faire partager des connaissances et des expériences au sein des 20 villes retenues et des réseaux de la Banque des Territoires et de Sites et Cités. 						
Intervenants	Ville de Chambéry						
	Association Sites et Cités remarquables de France, Banque des territoires						
Budget global							
Modalité de financement							
Indicateurs Boussoles	Transition écologique						

Indicateurs d'avancement		Les CCTP de lancement des études sont rédigés				
Indicateurs résultat	de	• En mai 2022, la Ville de Chambéry est lauréate du programme				

CONTENU DE L'ACTION

Le programme « 20 projets pour 2020 » se décompose en 2 phases :

- Une phase de connaissance du patrimoine et de ses besoins de restauration composée de deux études :

Le Lot 1A consiste en une analyse patrimoniale, à travers des études de caractérisation des problématiques architecturales et techniques du patrimoine local selon une typologie d'immeubles. Les différents documents disponibles dans le cadre du SPR (études réalisées dans le cadre de l'AVAP, du PSMV, de l'OPAH et surtout les études préalables à la mise en place d'une éventuelle ORI) permettent d'avoir une bonne connaissance du patrimoine local Chambérien et de ses différentes typologies. La ville dispose notamment de 2 études de diagnostic sur 2 îlots en particulier l'îlot Lans Sénat et l'îlot Italie Montmélian.

Le Lot 1B consiste en un audit énergétique et des préconisations de travaux respectueux des caractéristiques patrimoniales et techniques pour des immeubles présentant des typologies différentes. Cinq immeubles ont été retenus pour l'étude de caractéristiques, répartis dans trois secteurs du centre ancien :

- la Place Saint Léger, place centrale et emblématique du centre ancien,
- l'îlot Lans-Sénat, avec une typologie de bâtiments anciens issus d'un ilot médiéval et remaniés aux 17° et 19° siècles,
- le secteur Italie Montmélian, présentant des typologies d'immeubles de faubourg plutôt 19° début 20°.

Un CCTP a été rédigé pour lancer ces études de simulation thermique dynamique sur les immeubles identifiés.

Ilot Lans Sénat Italie Montmélian



Place Saint Léger

- Une phase opérationnelle portant sur la restauration d'un immeuble de gouvernance d'émanation publique à usage tertiaire ou de logement. Pour sa candidature, la Ville a retenu l'Hôtel de Ville, immeuble emblématique du centre-ville à usage tertiaire. Cette phase porte sur l'étude de définition des travaux prenant en compte la performance environnementale et la prise en compte du patrimoine. Le projet d'interventions sur l'édifice suivra la démarche proposée par la Charte CREBA, Charte de réhabilitation responsable du bâti ancien et devra également s'engager dans une démarche de labélisation expérimentale « Effinergie patrimoine ».



Nom de l'action	Sauvegarde des bâtiments remarquables					
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeu le patrimoine architectural et paysager					
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain					
Description générale	Dans le cadre du PLUi HD, la Ville mène un repérage des éléments et bâtiments remarquables qui présentent un intérêt patrimonial à préserver et mettre en valeur. Ils constituent le petit patrimoine de la ville et ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques tels : immeubles, maisons, oratoires, croix de chemin, anciens murs, statues et sculptures					
	Cette étude de repérage donne lieu à une proposition de pastillage sur le document graphique du PLUi-HD. Le pastillage protège ces éléments patrimoniaux de toute altération, modification ou démolition, que pourrait amener un projet de construction.					
	Ce repérage participe à la préservation de l'identité chambérienne, témoignant d'un passé à mettre en valeur et sur lequel s'appuyer pour construire la ville sur la ville.					
	C'est dans ce cadre également qu'un travail a été mené en lien avec la banque de France pour sauvegarder le bâtiment. Un cahier des charges prescrivant le maintien du bâtiment dans le cadre des aménagements futurs du site a été élaboré et a servi de cadre au futur projet.					
Objectifs	Préserver les éléments remarquables du patrimoine					
	• Mettre en valeur les spécificités patrimoniales de l'architecture chambérienne					
Intervenants	Ville de Chambéry					
	Grand Chambéry					
Budget global						
Modalité de financement						
Indicateurs Boussoles						
Indicateurs d'avancement	 Engagé, éléments inclus dans les modifications n°2 et n°3 du PLUI HD. Cette dernière sera approuvée fin 2023. 					
	 Etude en cours pour pastiller plus largement des éléments dans la modification n°4 (pour approbation fin 2024) 					
Indicateurs de résultat	de Nombre d'éléments pastillés Types d'éléments pastillés					

Nom de l'action	Allées et passages							
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménagement durable de l'espace urbain et mise en valeur patrimoine architectural et paysager							
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain							
Description générale	La Ville de Chambéry possède un patrimoine riche d'allées et de passages en cœur de Ville. Plus d'une centaine ont été répertoriés et sont utilisés quotidiennement par les habitants.							
	Par ailleurs, une partie importante de ce patrimoine est mis en valeur dans le cadre d'un « parcours des éléphants » proposé aux touristes dans une déambulation propice à la découverte du patrimoine historique important du cœur de ville.							
	Ce patrimoine est à la fois à conserver, à restaurer mais aussi à mettre en valeur.							
	Ce faisant, il s'agit de chercher à le maintenir pleinement accessible au grand public, à réduire l'image de nuisances qu'il véhicule parfois et à dépasser la seule fonction de circulation qu'il représente pour conforter le charme de la déambulation qu'il permet.							
Objectifs	Les objectifs sont de mieux mettre en valeur cette richesse patrimoniale							
	 Enrichissant l'inventaire par des critères patrimoniaux, touristiques et « sensibles » Poursuivant le travail de réhabilitation (des sols) engagé suite au diagnostic mené par les services techniques Accompagnant les copropriétés Renforçant la mise en valeur touristique Travaillant au lien allées/art dans l'espace public (cf axe 5 - fiche 24) 							
Intervenants	Ville							
	GCAT, Grand Chambéry							
Budget global								
Modalité de financement								
Indicateurs Boussoles								
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration							
Indicateurs de résultat								

Nom de l'action	Chapelle Vaugelas					
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager					
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain					
Description générale	La Chapelle Vaugelas est un élément important du patrimoine chambérien. C'est un lieu en cœur de ville permettant d'accueillir des expositions thématiques, d'artistes amateursdont il convient de renforcer la visibilité et le confort d'usage.					
	Cela intervient dans le cadre de la démarche d'Exploratoire culturel, la Chapelle étant l'un des trois axes de travail, avec une forte implication du milieu associatif et de la Commission patrimoine.					
	Aussi, des travaux de mise en valeur de l'intérieur de la chapelle et amélioration d'accueil des expositions sont prévus.					
Objectifs	Remplacement de l'éclairage de mise en valeur de la chapelle					
	Création d'un éclairage scénographique modulable					
	Création de cimaises d'accrochage mobiles					
	Création de rangement et local d'accueil					
Intervenants	Ville de Chambéry					
	200 000 € sur 4 ans					
Budget global	200 000 € Sul 4 dils					
Modalité de financement	Budget ville					
Indicateurs Boussoles	Implication citoyenne					
Indicateurs d'avancement	• Engagé					
Indicateurs de résultat						

Nom de l'action	Féminisation des noms de rues et d'espaces publics					
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager					
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain					
Description générale	La ville s'est donnée pour objectif de questionner la place des femmes dans l'espace public, par des balades urbaines, une meilleure intégration de la question du genre dans les projets d'aménagements.					
	La féminisation des noms de rue concourt également à cet objectif, tout en contribuant également à mettre en valeur le « matrimoine humain » chambérien.					
	A Chambéry, 5% des noms de rues attribués à des personnes sont attribués à des femmes. La municipalité souhaite donc nommer de nouveaux lieux avec des noms de femmes afin de faire connaître des savoyardes qui se sont illustrées dans l'histoire locale et accroître ainsi la visibilité des femmes dans l'espace public.					
Objectifs	Rendre hommage à des femmes célèbres					
	 Visibiliser et faire connaître davantage de femmes célèbres 					
Intervenants	Ville de Chambéry					
	SPL Chambéry 2040, CGLE et associations partenaires (commission consultative du patrimoine)					
Budget global						
Modalité de financement						
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive					
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration					
Indicateurs résultat • Nombre de nouvelles dénominations féminines • Part des noms de femmes dans l'odonymie chambérienne						

Nom de l'action	Développer l'art dans l'espace public						
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménagement durable de l'espace urbain et mise en valeur patrimoine architectural et paysager						
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain						
Description générale	Les nouvelles orientations de politique ont fait de l'accessibilité à l'offre culturelle et artistique une priorité. Il s'agit de développer notamment les propositions en direction du plus grand nombre, l'art dans la ville éphémère et pérenne.						
	L'enjeu est d'importance car il s'agit de favoriser une réappropriation de l'espace public par les habitants et de soutenir les actions qui permettent de créer du « commun ».						
	De nombreuses actions concourent à cet objectif :						
	 Exposition estivale d'art contemporain dans l'espace public Création d'un événement culturel participatif et co-construit avec les habitants (exploratoire) Spectacle de théâtre déambulatoire dans les rues du centre ancien au mois d'août (Chambéry quelle histoire) Parcours de découverte du centre ancien (parcours des éléphants) par une qualification artistique et culturelle de celui-ci (« musée à ciel ouvert », balades sonores, etc) Réflexion sur la valorisation du street art 						
	Parmi ces actions, il y a également un enjeu de favoriser des propositions pour les habitants et les touristes sur la période d l'été.						
Objectifs	 faire de Chambéry une ville désirable et créative faire rayonner la Ville pour ses habitants et pour le public touristique rendre la culture accessible au plus grand nombre permettre une démarche de coopération pour contribuer à la dynamique culturelle du territoire 						
Intervenants	Ville de Chambéry						
	Département, Associations culturelles locales, équipements culturels municipaux, Université Savoie Mont-Blanc, CIAP, GCAT						
Budget global							
Modalité de financement							
Indicateurs Boussoles	-implication citoyenne et pouvoir d'agir -transition écologique						
Indicateurs d'avancement	• En cours d'élaboration						
Indicateurs de résultat	 Qualitatif : retours des habitants et des partenaires (cf réunions biréseaux sociaux) Quantitatif : fréquentation (CBRE) 						

CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Exposition d'art visuel dans l'espace public		été		30 KE	DRAC Ville
	Exploratoire : groupe de travail sur l'espace public	Réaliser une installation qui mêle sport, environnement, inclusion et culture.	2024		5 KE	Ville
	Chambéry quelle histoire	Spectacles de théâtre déambulatoire et participatifs dans les rues du centre ancien	Aout 23		100 KE	Sub Ville: 10 000 € DRAC GCAT
	Parcours des éléphants	Parcours en lien avec GCAT et le service VAH				
	Réflexion sur la valorisation du street art	Recensement des murs peints et à peindre, travail avec les collectifs de street art, réflexion sur un parcours			10 KE/an	DRAC CSI Ville
	Projet résonnance	Sonorisation des arbres pour diffusion de contenu artistique (artiste D. Traversaz). Projet d'équiper un arbre par an	2023	2026	800 €/arbre	Ville
	Festival allées contées	Festival de conte dans les allées et passage de la ville	2033	2026	3000	Ville

Nom de l'action	Fiches guide enseignes et devantures
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménagement durable de l'espace urbain et mise en valeur patrimoine architectural et paysager
Orientation	Mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et humain
Description générale	Dans le cadre de la préservation du patrimoine en centre ancien, une attention particulière doit être portée à la qualité des devantures commerciales, en pied d'immeuble, qui constituent des composantes essentielles du paysage de la rue.
	A la demande de l'ABF, la Ville souhaite mettre à disposition des opérateurs commerciaux des fiches d'information pour les accompagner dans leurs projets de mise en place d'enseigne ou de travaux sur les devantures.
	L'objectif est poser un certain nombre de principes sur les enseignes en compléments du RLPI et sur la composition des devantures.
	La qualité de leur réalisation, dans le respect de la réglementation en vigueur, doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à l'embellissement architectural, à la mise en valeur du patrimoine historique afin de conforter l'attractivité du centre-ville.
	Ces propositions seraient illustrées par des exemples réussi chambériens.
Objectifs	Rendre les commerçants acteurs du cadre de vie, pour préserver, embellir et ainsi pérenniser l'attractivité de la commune
	Accompagner la réalisation de travaux
Intervenants	Ville de chambéry
	Udap, UCA / Chambres consulaires
Budget global	15 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

AXE 5: CONFORTER UN SOCLE DE SERVICES, DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE QUALITE ET DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE D'UNE VILLE INCLUSIVE, OUVERTE ET ACTIVE

Nom de l'action	Requalification de l'Espace muséographique permanent de la Galerie Eurêka - CCSTI
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics
Sous-orientation	Conforter le maillage et la qualité des équipements culturels en centralité
Description générale	La Ville de Chambéry est riche de son dynamisme culturel. Elle porte depuis longtemps une ambition culturelle caractérisée par un ensemble d'équipements de qualité et une activité associative foisonnante.
	Ce réseau d'équipements culturels est pour une large part situé en centralité et rayonne au-delà de la ville elle-même à l'échelle du bassin de vie, voire à l'échelle départementale. Au-delà de l'attractivité du territoire, ces équipements sont également porteurs de lien social, d'épanouissement et d'émancipation.
	Inaugurée en 1995, la Galerie Eurêka est un Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) labellisé par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Cette structure municipale a pour mission de promouvoir les sciences, les technologies et la culture scientifique. Site muséographique le plus fréquenté de Savoie, la galerie a retrouvé sa fréquentation d'avant-covid avec en moyenne 50 000 visiteurs par an.
	L'espace muséographique de la Galerie Eurêka est un lieu d'exposition interactif permanent de 500 m² accessible à tous les publics. Ouvert en 1995, il nécessite une requalification afin de continuer à répondre aux attentes des visiteurs et de rester ce lieu de référence pour partager les connaissances scientifiques et les grands enjeux sociétaux du XXIe siècle. Il s'agit pour les visiteurs d'appréhender à la fois les défis de la transition écologique et de se rendre acteur de recherche de solutions.
Objectifs	Améliorer la qualité et l'attractivité de l'espace muséographique en réactualisant les contenus scientifiques, en améliorant les dispositifs d'expérimentation tout en utilisant des matériaux biosourcés.
	 Favoriser la compréhension des enjeux de la transition écologique. Encourager la curiosité, l'intérêt et la participation du public à entreprendre des actions citoyennes.
Intervenants	Ville de Chambéry Département, Europe
Budget global	800 000 € TTC
Modalité de financement	Fonds européens Interreg France-Italie ALCOTRA Département (Contrat territorial) : 300 000€ fléchés
Indicateurs	l'action concourt aux enjeux de transition écologique, de la ville

Boussoles	inclusive et de l'implication citoyenne
Indicateurs d'avancement	 Etudes préalables à la requalification (ESQ/APS) - Engagé Réalisation d'un projet détaillé (APD) - Engagé Mise en œuvre du projet - Non engagé
Indicateurs de résultat	

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Mise en œuvre du projet de requalification	Exécution des travaux	Janvier 2024	Décembre 2024	800 000 €	Financement Ville de Chambéry Conseil départemental 73

Nom de l'action	Candidature des bibliothèques de Chambéry au programme des Bibliothèques Numériques de Référence	
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics	
Sous-orientation	Conforter le maillage et la qualité des équipements culturels en centralité	
Description générale	Le projet BNR des bibliothèques de Chambéry a pour ambition de moderniser l'offre des bibliothèques, pour les rendre plus attractives et adaptées aux nouvelles pratiques culturelles.	
	Le programme national des BNR consiste en une labellisation, qui reconnaît la qualité des services déployés, assortie d'une subvention de l'Etat de 50% minimum.	
	Pendant 3 ans, de 2024 à 2026, il s'agira de rendre les bibliothèques plus attractives et adaptées aux nouvelles pratiques culturelles, attirer de nouveaux publics ainsi que les publics prioritaires de la ville de Chambéry (0-10 ans, seniors, public en situation de handicap, publics éloignés de la lecture et des bibliothèques).	
	A la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, il s'agira de créer les nouveaux espaces suivants : espace vidéoludique, espace jeunesse avec tablettes, espace formation numérique, espace musique et cinéma avec prêt d'instruments, modernisation de la salle Jules Carret (salle de consultation des fonds patrimoniaux).	
0bjectifs	 Des collections patrimoniales numériques mises en valeur et accessibles à tous 	
	 Consolider les services en matière d'inclusion numérique et d'accessibilité 	
	 Assurer la médiation des ressources numériques et le développement de la culture numérique 	
Intervenants	Ville de Chambéry	
	Etat (DRAC et service livre et lecture du ministère de la culture) Possibilité d'extension de l'offre à nos partenaires du Bouquet en 2026 (communes de La Motte Servolex, Barberaz, La Ravoire, Challes-les-eaux, Saint Baldoph et Cognin)	
Budget global	450 000 euros sur 3 ans (150 000 par an) pour les 2 bibliothèques de Chambéry.	
Modalité de financement	Ville de Chambéry, avec subvention de l'Etat à hauteur de 50% minimum	
Indicateurs	Ville inclusive	

Boussoles	
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration : dépôt du dossier de labellisation prévu en septembre 2023, pour des actions qui se dérouleront en 2024, 2025 et 2026
Indicateurs de résultat	 Augmentation des publics des bibliothèques (nb de participants aux formations numériques, aux RDV du service Médiavue et handicaps, aux animations numériques, nombre de clics sur Camberi@ et nombre d'inscrits).
	 Des nouveaux espaces fonctionnels (espaces vidéoludiques, espaces de formation numérique, espaces numériques jeunesse, espaces musique et cinéma).
	 Une accessibilité renforcée du portail des bibliothèques, de Camberi@ et du logiciel de gestion du parc informatique public

Nom de l'action	Musée des Beaux-Arts
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics
Sous-orientation	Conforter le maillage et la qualité des équipements culturels en centralité
Description générale	Le musée des Beaux-Arts de Chambéry a fait l'objet d'une rénovation il y a 10 ans, lors de l'année de la réouverture en 2013 des malfaçons importantes ont été constatées. Ces malfaçons, particulièrement nombreuses, touchent aussi bien le bâtiment que certains équipements techniques. Tout cela entraîne, pour la conservation des œuvres, des difficultés quotidiennes pour gérer le climat intérieur (usure prématurée et sous-dimensionnement des installations) ou encore la lumière naturelle. Le dernier niveau, avec ses verrières, est particulièrement impacté par ces problématiques. En 2020, un marché a été notifié à une équipe de maîtrise d'œuvre pour assurer la réfection du Musée des Beaux-Arts. Cette équipe de maitrise d'œuvre a produit un diagnostic complet sur le bâtiment et notamment sur son installation de chauffage/ventilation/climatisation. La maitrise d'œuvrage après avoir pris connaissance de ces études a mis en avant la problématique du remplacement ou non de l'intégralité de cette installation. Le comité de pilotage de l'opération a statué sur un remplacement intégral, en prenant en compte le surcout très important des travaux. Une consultation est donc relancée aujourd'hui pour la future maitrise d'œuvre avec un programme et un budget estimatif adaptés.
Objectifs	Le projet a pour objectifs principaux : - Améliorer sensiblement le parcours des usagers au sein des espaces muséaux (salles des collections permanentes et expositions temporaires), en faisant en sorte que la qualité d'accueil soit optimisée d'un point de vue thermique et lumineux, - Répondre aux attentes et exigences de conservations des œuvres exposées dans un équipement classé Musée de France. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu de remédier aux différents désordres constatés lors du diagnostic complet du bâtiment.
Intervenants	Ville de Chambéry
	Drac, UDAP, FEDER
Budget global	4 M € TTC

Modalité financement	de	Indemnité du recours suite aux malfaçons des travaux de 2010 Fonds Européens (FEDER) : demande de subvention en cours P05 Approches territoriales Département ? DRAC ?
Indicateurs Boussoles		Transition écologique
Indicateurs d'avancement		Non engagé
Indicateurs résultat	de	 Etudes de M0E en 2024 Fin des travaux et réouverture du musée en 2027

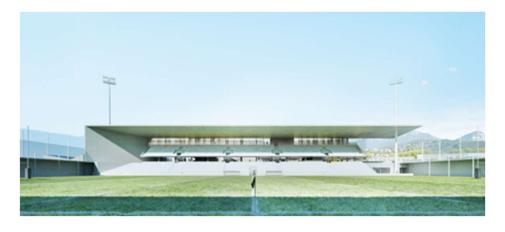
Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
Musée des Beaux-Arts de Chambéry	Réfection du Musée des Beaux-Arts	Janvier 2024	Eté 2026	3 951 349 €	

Nom de l'action	Stade municipal	
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics	
Description générale	Cette opération a pour objet la restructuration complète du stade municipal afin de créer un stade de rugby (catégorie niveau PRO D2) et de football (niveau national 3) pouvant accueillir 5000 spectateurs ainsi que la création d'un parking couvert, d'une salle polyvalente et l'aménagement des abords étendus du centre funéraire jusqu'à la piscine aqualudique.	
	Le projet intègre les composantes suivantes :	
	 1 bâtiment d'accueil d'environ 2 495 m², intégrant les locaux vestiaires/sanitaires, locaux médicaux, espaces de réception, de restauration, espace presse, locaux techniques, sécurité et locaux de stockage sur deux niveaux, surmonté de gradins pouvant accueillir 3 000 places assises. 	
	- 1 tribune secondaire de 2 000 places assises en face du bâtiment d'accueil.	
	- 1 terrain de jeux	
	- 1 parking couvert d'une capacité prévisionnelle de 430 places, accessible depuis le giratoire du square Louis Sève et qui sera surmonté par le terrain de jeux.	
	- 1 salle polyvalente de 630 m² dotée d'une cuisine de restauration.	
	 Les aménagements paysagers et urbains formant parvis ouvert au public, entre le centre funéraire, le stade, la piscine aqualudique et le site rubanox. 	
Objectifs	Développement des aménagements cyclables de centre-ville	
	Amélioration des espaces publics piétons du centre -ville	
	Apaisement des espaces publics du centre-ville	
	Développement des aménagements paysagers de centre-ville	
Intervenants	Ville de Chambéry	
	Grand Chambéry, Département, Etat, Région, Agence de l'Eau, Agence Nationale du Sport, PFCCA	
Budget global	23.7 M€ TTC pour le stade	
	7.2 M€ TTC pour le parking	
Modalité de	Grand Chambéry : 4,1 M€	
financement	Département de la Savoie : 3 M€ + 1M€ sous réserve de la décision en Commission Permanente	

		Région AURA : 2 M€
		Etat (DSIL plan de relance) : 850 000 €
		Agence de l'Eau : 633 976 €
		Agence Nationale du Sport : 530 000 €
		PFCCA:1 M€ pour le parking
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		Projet en cours de réalisation ; mise ne service à l'automne 2023
Indicateurs résultat	de	

CONTENU DE L'ACTION







Nom de l'action	Refonte de la Maison des Associations
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics
Description générale	Avec 500 passages en moyenne mesurés par jour et une amplitude d'ouverture importante (79 heures par semaine du lundi au samedi), la Maison des Associations (MDA) est le bâtiment municipal le plus fréquenté de la ville. Chaque jour s'y croisent les salariés et bénévoles des 64 associations accueillies dans 55 bureaux privatifs, les bénévoles des 250 associations domiciliées et le grand public participant aux 6231 réservations annuelles dans l'une des 21 salles d'activités mise à disposition (formation, réunions, ateliers créatifs, spectacles, répétitions, permanences, activités bien-être, etc). La rénovation de la MDA doit permettre sa transformation en un
	tiers-lieu dédié à l'engagement.
	Le futur tiers-lieu assurera la promotion du « faire ensemble » et permettra des leviers d'innovation grâce aux futurs espaces partagés (nouvel accueil, espace d'exposition, cantine associative, espace de co-working, pépinière associative), permettant et encourageant la rencontre et la collaboration autour de projets collectifs. Chaque nouvelle association chambérienne, chaque collectif d'habitants, chaque citoyen qui souhaite s'engager dans un projet pour le bien commun doit pouvoir trouver dans ce lieu une réponse à ses besoins (logistique, administrative, organisationnelle. etc) et un service compétent pour l'accompagner.
	Espace de co-construction, la future MDA doit également organiser l'émergence d'une parole collective entre les associations et les porteurs de projets et doit permettre ainsi l'organisation d'actions de plus grande portée ou la naissance de projets innovants. Elle devra également contribuer à alimenter les politiques publiques de la collectivité (en lien avec les axes de la Boussole) en identifiant des besoins, des enjeux, des priorités diagnostiquées avec les associations tout en tissant des liens avec le monde de l'entreprise (en particulier celui de l'ESS) pour agir ensemble vers l'intérêt général.
Objectifs	Par la rénovation de la MDA :
	 Renforcer l'accompagnement des associations, en permettant par la rénovation de rationaliser et d'optimiser l'utilisation des locaux et d'augmenter l'offre de service, notamment l'accueil de nouvelles associations (dont certaines peuvent bénéficier par ailleurs de locaux municipaux, libérant ainsi ces locaux).
	 Développer les usages de la MDA pour en faire un lieu autour de l'engagement et de la citoyenneté, avec la création d'espaces adaptés aux attentes des acteurs de la citoyenneté (espaces de convivialité, lieu de travail adapté à la créativité, co-working, centre de ressources et d'accompagnement)

Intervenants		Ville de Chambéry			
		Région Auvergne Rhône Alpes Département de la Savoie			
Budget global		2 millions d'euros			
Modalité financement	de	Région Auvergne Rhône Alpes – contrat territorial : 563.000 € votés Conseil Départemental de la Savoie – Contrat départemental : 300.000 € fléchés			
Indicateurs Boussoles		ville inclusive, implication citoyenne, solidarité/proximité			
Indicateurs d'avancement		En phase de programmation			
Indicateurs résultat	de	 Réalisation des travaux Nouveaux services / accompagnements proposés Nouveaux espaces / lieux mis à disposition Fréquentation, diversification et satisfaction des usagers Capacité à innover et expérimenter 			

CONTENU DE L'ACTION

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
Modernisation & transformation de la Maison des Associations	Travaux	A définir suite étude de programmation : courant 2024	A préciser	2.000.000	863.000 €

Nom de l'action	Rénovation accueil de jour
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Améliorer l'offre de service des équipements publics
Description générale	La Sasson, association créée en 1994 pour fédérer les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, conventionnée par l'Etat dans le cadre du schéma départemental, assure la gestion et la coordination du l'accueil de jour de Chambéry. Il a pour mission d'accueillir le public en grande précarité (sans abri, en mauvais état de santé, avec désinvestissement du souci de soi, manque d'hygiène, mauvais équilibre alimentaire, dépendance à des produits licites ou illicites, et/ ou souffrance psychique, mésestime, dépression, délire, et/ou en rupture sociale, fragilité ou perte de liens familiaux) et de lui proposer un lieu où se poser même sans demande, en sécurité et dans le respect de la personne ; de l'accompagner en l'aidant à gérer et satisfaire ses besoins élémentaires dans les champs de la santé du social et de la vie quotidienne ; de l'orienter vers des services ou structures répondant à ces besoins. 80 à 100 personnes y sont accueillies par jour. Créé en 1995, l'Espace Solidarité est à Chambéry un outil privilégié et innovant au service d'un public adulte en situation de grande précarité Réunis en un même lieu, différents services du champ médico-psycho-social accueillent quotidiennement et chacun dans leur spécificité ces publics isolés qui le plus souvent cumulent les handicaps. Situés dans un bâtiment ancien et très utilisés, ces locaux sont en mauvais état, vétustes, et ne rassemblent pas les conditions qui permettraient au personnel de la Sasson de proposer des services adéquats aux usagers. Dans le cadre de France Relance, la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) a accordé un co-financement pour la modernisation du lieu.
Objectifs	Par la modernisation: - Amélioration des conditions d'accueil des personnes et des conditions de travail des salariés et bénévoles, et leur sécurité - Meilleure adaptation des activités et services proposés aux besoins des personnes accueillies - Augmentation des capacités d'accueil des structures par leur agrandissement, réaménagement ou adaptation aux normes en vigueur - réduction des coûts de fonctionnement liés aux consommations d'énergie notamment
Intervenants	Ville de Chambéry La Sasson DDTSPP DIAHL- France Relance Département de la Savoie

Budget global		791.952 €	
Modalité financement	de	DIHAL France Relance - 526.513 € (acquis) Mécénat La Sasson - 120.349 € (en cours) Département de la Savoie - 100.000 € fléchés contrat départemental Autofinancement Ville - 45.090 € (acquis)	
Indicateurs Boussoles		transition écologique, ville inclusive, solidarité/proximité	
Indicateurs d'avancement		• <mark>Engagé</mark>	
Indicateurs résultat	de	 Conditions et capacité d'accueil Développement de nouveaux services proposés aux usagers Evolution des couts de fonctionnement (en particulier fluides) 	

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
Modernisation de l'accueil de jour	Travaux	01/09/2022	31/12/2024	791.952 €	746.862 €

Nom de l'action	Amélioration de l'accueil des élèves : écoles Haut Mâché et Jean Jaurès
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Adapter l'offre d'équipements au développement de la ville
Description générale	Dans un contexte de forte évolution de certains quartiers et face au constat de plusieurs écoles vieillissantes, la ville de Chambéry a lancé une prospective des effectifs scolaires. Les écoles du Haut Mâchés et Jean Jaurès (maternelle et élémentaire) sont identifiées pour accueillir une partie de l'augmentation des effectifs scolaires (création de 6 espaces classes). Travaux d'aménagement et/ou restructuration, d'extension des locaux existant:
	Création de salle de classe dans l'existant
	Agrandissement des restaurants scolaires et de leur office
	Création de sanitaires Réagangement de containe le court
	Réagencement de certains locaux
Objectife	
Objectifs	 Adaptation à la nouvelle carte scolaire pour absorber un effectif d'élèves plus important à partir de 2025
	Améliorer les conditions d'accueil des usagers
Intervenants	Ville de Chambéry
	Etat, Département
Budget global	En cours d'élaboration (2 à 2.5 M€)
Modalité de financement	Etat/ DSIL 2023 : demande faite sur travaux école Haut-Maché : adaptation carte scolaire + travaux mise aux normes : 20% sollicités Département/ Contrat Départemental : 400 000 € fléchés sur Travaux écoles centre-nord/ Haut Maché & Jean Jaurès
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• <mark>Engagé</mark>
Indicateurs de résultat	

Nom de l'action	Renforcement des capacités d'accueil de la petite enfance : crèche Vetrotex
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Adapter l'offre d'équipements au développement de la ville
Description générale	La Ville de Chambéry mène une politique forte en matière de petite enfance destinée à la fois à conforter un nombre significatif de places en multi accueil municipaux, à soutenir l'offre privé et à accompagner l'offre d'assistantes maternelles.
	Dans le contexte du développement du centre-ville élargie, une nécessaire vigilance s'exerce sur l'adaptation du service public, et en premier lieu du service public de la petite enfance.
	Aussi, dans le cadre de la ZAC Cassine, il a été décidé la création d'une crèche multi-accueil de 32 places (Achat en VEFA) et d'augmenter ainsi me nombre de places en crèches municipales.
	Des réflexions sont également en cours à l'échelle de la ZAC Cassine pour une éventuelle implantation de crèche d'entreprises, répondant aux besoins des salariés qui viendront travailler sur ce site.
Objectifs	 Transférer l'activité existante du multi-accueil Chantemerle et augmenter la capacité d'accueil pour répondre aux besoins des chambériens-nes.
Intervenants	Ville de Chambéry, SPL 2040
	Département et Caisse d'allocations familiales de la Savoie
Budget global	1 951 652.71€
Modalité financement de Subvention en investissement CAF Savoie :329 500 notifiés déc. Subvention du conseil départemental : 22 400 acquis (CTS3G) Prêt à taux zéro sur fond propre de la CAF : 400crèche VETRO 00 demandé Part ville : 874 477 € HT	
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	 Diminution de la liste d'attente des familles pour une place en crèche Le taux de fréquentation de l'établissement Le niveau de satisfaction des parents

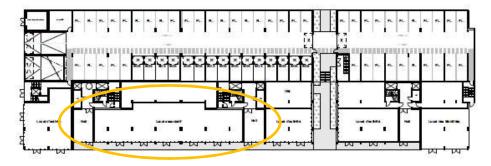
0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Crèche Vétrotex			2024	1 951 652,71	874 477

Nom de l'action	Favoriser le lien social- Locaux associatifs Vétrotex		
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active		
Orientation	Adapter l'offre d'équipements au développement de la ville		
Description générale	Aménagement de locaux associatifs dans le futur ecoquartier Vetrotex.		
Objectifs	 Dans le cadre de l'aménagement du futur ecoquartier de Vetrotex, la ville de Chambéry souhaite pouvoir mettre à dispositions des nouveaux habitants des locaux associatifs afin de développer et de favoriser le lien social dans ce quartier en devenir. 		
	 Développer l'offre de locaux associatif dans le secteur du centre Nord de Chambéry qui pour l'instant n'en dispose pas. 		
	 Travail en lien avec les centres sociaux et les maisons de l'enfance pour l'usage de ces locaux. 		
	Renforcer le socle actif du Lot J, en cœur du futur quartier.		
Intervenants	Ville de Chambéry, SPL 2040		
	Phase 1 : Acquisition en VEFA auprès de la CAN promoteur du lot J Phase 2 : Aménagement des locaux livrés bruts fluides en attente par la ville de Chambéry.		
Budget global	970 000 € TTC (VEFA : 520.000€ + aménagements 450.000 €)		
Modalité de financement	Public		
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive /		
Indicateurs d'avancement	Permis déposé, démarrage des travaux à l'automne 2023		
Indicateurs de résultat	Taux d'occupation		

CONTENU DE L'ACTION

- Répondre à la demande de créer du lien social sur ce nouveau quartier
- Profiter de la création de ce nouveau quartier pour compléter l'offre de locaux associatifs dans le secteur du centre nord de Chambéry.





Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Locaux associatifs Vetrotex	300 m² de locaux acquis en Vefa en brut puis aménagés	Octobre 2023	Automne 2025	970.000	Ville 970 . 000

Nom de l'action	Développement du soutien aux aidants familiaux
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	Répondre aux enjeux du vieillissement
Description générale	Le maintien à domicile des personnes âgées est un enjeu majeur dans l'adaptation de la ville au vieillissement et particulièrement en cœur de ville.
	Au-delà des dispositifs d'habitat (cf axe 1), le CCAS développe des outils visant à mieux accompagner les personnes âgées dans leur foyer.
	C'est le cas des actions collectives de soutien aux aidants que le CCAS met en place à partir de 2023.
	Les aidants procurent très majoritairement une aide à un membre de leur famille et agissent face à une situation de dépendance. Près des deux tiers sont des actifs et, majoritairement, des femmes. Peu d'entre eux sont en contact avec un réseau d'entraide et d'échange, témoignant d'un isolement important dans leur rôle quotidien.
	Après avoir proposé une expérimentation d'ateliers de gymnastique adaptée et de Tango thérapie lors de la Journée Nationale des Aidants 2022, le CCAS a construit plusieurs cycles de ces mêmes activités à vocation préventive. Elles sont destinées aux aidants et/ou au binôme aidant-aidé, gratuitement, tout au long de l'année 2023.
Objectifs	 Proposer des cycles d'activités de prévention pour la santé et le bien- être à des publics fortement mobilisés par leur rôle d'aidant;
	Rompre l'isolement social ;
	 Promouvoir le prendre soin de soi pour préserver la santé des aidants ;
	 Offrir des prestations accessibles à tous les aidants (en termes de capacités physiques, temporelles et financières) et ouvertes au binôme aidant-aidé;
	Capter des publics éloignés et promouvoir les offres de répit du CCAS.
Intervenants	CCAS de Chambéry
	Société Actiforme ; Société Carole Domeignoz Tango thérapie (auto- entrepreneur), ARS
Budget global	4600 €
Modalité de	Financeurs : ARS 100%

financement		
Indicateurs Boussoles		Ville inclusive, dans l'offre ouverte à des publics éloignés, que ce soit par leur statut d'aidant comme dans la situation de dépendance ou de handicap de la personne aidée.; Solidarité, avec l'objectif de proposer une offre de services accessible financièrement et souple d'un point de vue organisationnel (plusieurs cycles au trimestre, sans engagement).
Indicateurs d'avancement		Réalisé : organisation et réalisation des cycles d'activités ;
a availeement		 Réalisé : communication aux bénéficiaires et aux partenaires du territoire;
		En cours d'élaboration : organisation des cycles du dernier quarter 2023
		En cours d'élaboration : recensement des indicateurs de résultats
		 Non engagé : bilan des actions et enquêtes de satisfaction des bénéficiaires
		Echéances : année 2023.
Indicateurs	de	• Nombre de séances réalisées ;
résultat		 Nombre de personnes inscrites pour chaque cycle;
		 Nombre de personnes ayant renouvelé leur inscription sur le cycle suivant;
		 Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action;
		• Mesure du niveau de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Nom de l'action	Mise en place d'un pôle autonomie
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	Répondre aux enjeux du vieillissement
Description générale	Le maintien à domicile des personnes âgées est un enjeu majeur dans l'adaptation de la ville au vieillissement et particulièrement en cœur de ville.
	Au-delà des dispositifs d'habitat (cf axe 1), le CCAS développe des outils visant à mieux accompagner les personnes âgées dans leur foyer.
	C'est dans ce cadre qu'il travaille à la création d'un pôle « autonomie ».
	Cette démarche vise à développer modèle intégré permettant, par une démarche unique, d'accéder à un service proposant à la fois de l'accompagnement et du soin.
Objectifs	Répondre au virage domiciliaire pour faciliter le maintien à domicile ;
	 Améliorer la coordination autour des personnes âgées / personnes en situation de handicap;
	Simplifier l'accès de l'usager aux services.
Intervenants	CCAS de Chambéry
	ARS ; Conseil Départemental
Budget global	Non défini à ce stade, dépend de la réforme de la tarification des services de soins infirmiers à domicile en cours d'élaboration.
Modalité de financement	Financeurs : ARS, Conseil départemental, Caisses de retraite, subvention d'équilibre Ville de Chambéry ; recettes des prestations de services.
Indicateurs Boussoles	Ville inclusive dans l'approche simplifiant l'accès au service pour l'usager ; Solidarité avec l'objectif d'accompagner l'évolution du public grâce à une logique de parcours global et mieux coordonné.
Indicateurs d'avancement	Réalisé: information aux parties prenantes des évolutions réglementaires et impacts prévisionnels En cours d'élaboration: renforcement de la coordination SAAD-SSIAD en prévision des évolutions réglementaires; En cours d'élaboration: réflexion sur le rapprochement des services sur un même lieu (actuellement, répartis sur deux lieux de travail distincts)

		•	Non engagé : modalités concrètes d'organisation, soumises à la publication du décret modifiant l'article L.313-1-3 du CASF (création des service autonomie) : à partir de juin 2023 Echéances : période 2023- 2025.
Indicateurs résultat	de	•	La mise en place d'un guichet unique d'entrée pour les services d'aide et de soins ;
		•	Une adaptation de l'offre de prestations à l'évolution des besoins de l'usager ;
		•	Une coordination systématique entre aide et soins tout au long du parcours de la personne ;
		•	Une optimisation de l'accompagnement pour prolonger le maintien à domicile autant que possible dans des conditions adaptées ;
		•	Une mesure régulière du niveau de satisfaction des usagers.

Nom de l'action	Plan communal de prévention des addictions et des conduites à risques			
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Sous-orientation	La santé pour tous en cœur de ville			
Objectifs	 Etablir un diagnostic local des problématiques des addictions à Chambéry Constituer un réseau d'acteurs ressources local en prévention et en réduction des risques Promouvoir des actions de prévention, de réduction des risques, de formation, d'aller-vers les publics exposés ou consommateurs 			
	Espace sans tabac ?			
Intervenants	Ville de Chambéry			
	MILDECA Nationale, MILDECA Départementale (DDETSPP de la Savoie), Agence Régionale de Santé de la Région AURA			
Budget global	119 700 €			
Modalité de financement	Subvention sur AAP			
Indicateurs Boussoles	Axe 5 – Conforter des équipements publics de qualité et les politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Indicateurs d'avancement	L'ensemble des actions prévues au plan communal financé par la MILDECA a été réalisé sur la période 2019-2022 Réponse au nouvel AAP 2023 de la MILDECA nationale en cours			
Indicateurs de résultat	 Nombre d'acteurs impliqués dans le plan communal Nombre de réunions organisées Nombre d'actions de formations réalisées Nombre de jeunes touchés par les actions d'aller-vers Nombre et nature des outils réalisés 			

CONTENU DE L'ACTION

Ce plan local, dont le déploiement s'inscrit sur plusieurs années, envisage la mise en œuvre, avec les partenaires locaux, d'actions à différents niveaux, à la fois au plan global et au plus près du terrain. Il prévoit d'orienter les réflexions et les actions en respectant les principes structurants suivants :

Recherche d'une déclinaison cohérente du plan national et du plan régional au local

Respect des dispositifs déployés localement dans le domaine (ex/ gouvernance dans le domaine de la santé, axe santé du contrat de ville, atelier santé ville, démarches de réseaux ou de pôle santé...) et promotion d'une complémentarité et d'un renforcement des interventions

Utilisation d'une méthodologie de projet, reposant sur des expérimentations et des évaluations en continu

Consolidation et/ou développement du partenariat dans une logique de culture commune

Mobilisation des ressources et dispositifs existants (ex/ réseau de prévention des addictions) et recherche d'une bonne articulation avec les actions en cours (ex/ démarche action-recherche sur la consommation des jeunes initiée par la Sauvegarde et financée par la MILDECA au niveau départemental)

Promotion des environnements favorables à la santé (à l'école, dans les structures socioéducatives de proximité, ...)

Evaluation destinée à rendre plus lisible et visible l'action municipale sur le territoire communal

Promotion avec des experts et des praticiens d'une démarche et d'une dimension de recherche et d'anticipation des pratiques des consommateurs et des phénomènes émergents d'addictions.

Nom de l'action	Contrat Local de Santé mentale		
Axe de rattachement	Axe 5 : Equipements publics et socles de services		
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active		
Sous-orientation	La santé pour tous en cœur de ville		
Description générale	Suite à la mobilisation importante de la Ville lors de la crise sanitaire, la Ville poursuit son investissement en termes de prévention et de promotion de la santé publique.		
	Le CLSM a pour objectif de coordonner les différents acteurs du territoire (structures hospitalières et médicales, associations d'usagers, bailleurs sociaux, associations tutélaires) afin de répondre aux enjeux de déstigmatisation et d'intégration des malades psychiques dans la cité		
Objectifs	 Faire vivre la citoyenneté: logement, culture, emploi, insertion sociale, lutte contre l'exclusion, 		
	 Changer les regards sur la maladie mentale (formation, participation des usagers), 		
	 Décloisonner les pratiques, faire travailler ensemble les acteurs, soutenir les professionnels et les habitants, permettre d'acquérir une culture commune pour la résolution des problèmes des usagers, 		
	Faciliter la prévention et l'accompagnement,		
	 Contribuer à donner des réponses adaptées pour l'accès aux soins psychiatriques (le cas échéant sans le consentement des personnes) ou la prise en charge médico-sociale, sociale ou économique, 		
	 Promouvoir à cet égard et en tant que de besoin, des projets répondant aux besoins en matière d'offre publique de soins. 		
Intervenants	Ville de Chambéry		
	Agence régionale de santé, autres communes, Centre Hospitalier Spécialisé de Savoie, acteurs du territoire		
Budget global	55 000 € annuels environ		
Modalité de financement	Poste financé à 50% par l'ARS, 25% par la Ville de Chambéry et 25% restant à trouver (autres communes,)		
Indicateurs Boussoles	Permet l'inclusion et la déstigmatisation des personnes en difficultés psychiques/psychiatriques. Le CLSM participe donc à une ville inclusive et permet une solidarité/proximité.		
Indicateurs d'avancement	En cours d'élaboration		
Indicateurs de résultat	Relance effective du CLSM		
resultat	Nombre de réunions des groupes de travail		

- Nombre de participants aux réunions
- Bilan de l'action du CLSM

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Relance du CLSM		Courant 2023	Pas de date	Environ 55 000 € annuels	41 250 € annuels (75%)

Nom de l'action	Renforcement de l'offre de santé
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	La santé pour tous en cœur de ville
Description générale	La Ville de Chambéry s'est engagée dans un Contrat Local de Santé. La Collectivité souhaite ainsi soutenir les initiatives portées par les acteurs locaux permettant de développer une offre de santé de proximité.
	Dans ce cadre, la Ville a mobilisé son opérateur, Cristal Habitat, pour créer des Maisons médicales dans les quartiers dans lesquels l'offre de santé s'est affaiblie. C'est ainsi qu'une Maison a vu le jour au Biollay (2017) ainsi qu'à Chambéry-le-Haut (2020).
	La Ville de Chambéry souhaite aujourd'hui voir se développer d'autres projets dans les quartiers plus centraux. Il apparaît en effet que certains secteurs sont dépourvus de médecins ou que les cabinets existants ne sont plus aux normes notamment en matière d'accessibilité PMR. De plus, les médecins exerçant seuls et partant à la retraite peinent à trouver un successeur dans ce mode d'exercice professionnel en cabinet individuel. De son côté, Cristal Habitat a d'ores et déjà mis à l'étude plusieurs projets à Chambéry et dans l'Agglomération dont le projet du Covet et du Faubourg Montmélian
	Projet du Covet
	Cristal Habitat est propriétaire d'une parcelle située au Covet à CHAMBERY à proximité immédiate du centre hospitalier universitaire de Chambéry.
	Le projet consiste en la construction d'un immeuble comprenant :
	 1350m² de surfaces à la vente au Centre Hospitalier spécialisé pour l'implantation de 3 structures de pédopsychiatrie et 2 structures de psychiatrie adultes pour le secteur de Chambéry Sud. Ce projet permettrait au CHS de regrouper différents services et de faciliter un l'accès des patients en centre-ville à proximité des réseaux de transports en commun. 450m² de maison médicale en RDC en locatif qui permettra d'accueillir entre 8 et 12 cabinets.
	Il est prévu de conforter le partenariat déjà crée avec la CPTS dans le but de fédérer et réunir des praticiens intéressés qui participeront à l'élaboration du projet. L'objectif est de concevoir un outil adapté aux besoins des professionnels de santé et donc de le construire avec eux.
	Projet Montmélian
	Cristal Habitat est propriétaire de locaux situés 419 faubourg Montmélian à CHAMBERY d'une superficie de 320m² qui pourraient accueillir une maison médicale. Afin de développer ce projet Cristal a créé un partenariat avec la CPTS dans le but de fédérer et réunir des praticiens intéressés qui participeront à l'élaboration du projet. L'objectif est de concevoir un outil adapté aux besoins des

	professionnels de santé et donc de le construire avec eux.		
	Il s'agit d'une offre en locatif qui permettra d'accueillir entre 5 et 9 cabinets.		
Objectifs	Développer l'offre de santé de proximité		
	 Renforcer la présence des médecins suite à de nombreux départs en retraite sur le secteur et à la présence de cabinets ne répondant plus aux normes d'accessibilité 		
	 Répondre à la demande de la nouvelle génération de professionnels de santé en créant des espaces mutualisés pour exercer. 		
Intervenants	Cristal Habitat		
	CPTS Chambéry Agglo', Ville de Chambéry.		
Budget global	Covet : Budget prévisionnel = 8 019 831 €TTC dont		
	1 368 000 TTC pour la partie maison médicale uniquement		
	Montmélian : Budget prévisionnel = 948 938 €TTC		
Modalité de financement	Fonds propres engagés à hauteur de 20%. Emprunt sur 20 ans à hauteur de 80%.		
Indicateurs Boussoles			
Indicateurs d'avancement	Phase conception		
Indicateurs de résultat	 Nombre de médecins installés : installation de nouveaux arrivants dans la région ou installation de nouveaux médecins jusqu'alors « remplaçants ». 		
	Installation de médecins spécialistes dont l'offre manque en centre-ville		
	Taux de remplissage de la maison médicale à la livraison		

Opérations	Description	Calend	rier	Budget	
Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
Maison médicale Faubourg Montmélian	Création d'une maison médicale	Janvier 2023	1 ^{er} trimestre 2025	948 938	
Maison médicale Covet	Création d'une maison médicale	Novembre 2022	Septembre 2026	8 019 831 dont 1 368 000 pour la maison médicale	

Nom de l'action	Renforcement des outils au service de la vie étudiante	
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Sous-orientation	Conforter la qualité de vie étudiante	
Description générale	La Ville de Chambéry est forte de la qualité de l'enseignement supérieur sur son territoire, en premier lieu du rôle essentiel joué par l'USMB.	
	La reconnaissance par les étudiants eux-mêmes de la qualité de la vie et de l'enseignement supérieur à Chambéry (2eme ville moyenne où il fait bon étudier, classement l'Etudiant; 1ere au classement Le Figaro) est un facteur de rayonnement pour la ville et l'agglomération. Entre les différents établissements d'enseignement supérieur, dont l'USMB, le territoire accueille plus de 15 000 étudiants chaque année.	
	La Ville de Chambéry mène de nombreuses actions favorisant l'accueil des étudiants sur son territoire et leur insertion dans la vie chambérienne tout au long de leur parcours, qu'il convient de consolider, parmi lesquelles :	
	 Welcome box : 4000 nouveaux étudiants chambériens la reçoivent chaque année et peuvent bénéficier de 20 activités gratuites pour découvrir Chambéry 	
	 Welcome Night: 300 à 500 étudiants participent chaque année à la soirée d'accueil en septembre. En 2023, le format va évoluer pour favoriser la découverte des acteurs du territoire. 	
	 Kestudi: plus de 300 offres d'emploi et plus de 200 offres de logements sont mis en ligne chaque année. 	
	 Soutien aux initiatives portées par les étudiants (projets, évenements) 	
	La plateforme kestudi, entièrement restructurée en 2022, a développé ses volets emploi, logement et actualité. L'engagement fera son apparition en cours d'année 2023, avec un recensement des opportunités existantes en matière d'accompagnement et d'aides financières.	
	Les rencontres jeunesses, qui auront lieu la deuxième quinzaine d'avril 2023, sont le fruit d'un démarché débutée en juin 2022, visant à retourner vers les jeunes, comme prévu dans le pacte jeunesse (politique jeunesse construite en 2018) avec pour objectifs:	
	-Créer un projet collectif, imaginé et porté par les jeunes et les partenaires de la ville	
	-Valoriser les projets jeunes existants	
	-Faciliter l'émergence de projets jeunes	
	-renforcer le lien entre professionnels de la jeunesse	
	-Favoriser les dialogues entre la jeunesse chambérienne et la	

	collectivité
	Cette démarche a d'ores et déjà livré ses premiers résultats. Les liens existants avec les partenaires ont été renforcés, ce qui a permis d'échanger davantage sur les projets respectifs de chacun, et sur la complémentarité de chaque acteur sur le territoire.
Objectifs	Favoriser la découverte des acteurs sociaux, sportifs et culturels du territoire
	Soutenir les étudiants et associations étudiantes dans la réalisation de leurs projets sur le territoire
Intervenants	Ville
	Etablissements d'enseignement supérieur, Bureaux des élèves, associations étudiantes, MJC, Crous, etc.
Budget global	Non défini
Modalité de financement	Budget fonctionnement et subventions collectivité
Indicateurs Boussoles	Solidarité, inclusion, implication citoyenne
Indicateurs d'avancement	• En cours
Indicateurs de	Projets mis en œuvre
résultat	Retours des porteurs de projets
	Fréquentation de la welcome night 2.0
	Utilisation de la welcome Box

0pérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Welcome Box	Boîte de bienvenue offrant des places/tickets chez une vingtaine de partenaires.			2000€	
	Welcome night	Initialement une soirée de bienvenue, qui deviendra en 2023 un temps d'accueil et de mise en lien avec le réseau d'acteurs chambériens.			3000€	
	Projets étudiants	Evenements et festivals réguliers, initiatives durables (distribution denrées alimentaires, prévention etc.)			Aides indirectes, coordination.	

Nom de l'action	Contractualisation Ville - USMB - CROUS
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	Conforter la qualité de vie étudiante
Description générale	La Ville de Chambéry, l'Université Savoie Mont Blanc et le CROUS collaborent de manière régulière pour accompagner la vie étudiante sous toutes ces composantes : accueil, santé, engagement, culture, logement Parmi les axes de collaboration existants :
	- L'accueil et l'information à destination des étudiants :
	La Ville de Chambéry, aux côtés des établissements d'enseignement supérieur et de Savoie information jeunesse, développe une programmation riche en direction des étudiants et impulse tout au long de l'année divers événements : le dispositif Welcome Box permet aux nouveaux étudiants de bénéficier d'une offre culturelle et de loisirs gratuits ou à prix réduits, la Welcome Night, soirée d'accueil des nouveaux étudiants, gratuite et festive, en cœur de ville. Les services de la ville et le point information jeunesse de la mission local jeunes participent également aux Campus Day (nouvellement renommé Vôga) permettant aux étudiants de découvrir chaque campus et les acteurs de la vie étudiante et de la cité, au Salon de l'Etudiant qui constitue un événement incontournable pour obtenir des conseils sur la formation et l'orientation. A l'issue de la concertation menée en 2018 auprès des jeunes chambériens de 11 à 25 ans dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, les jeunes ont exprimé le besoin de disposer d'un outil leur permettant un accès facilité à toutes les informations concernant leur quotidien. La Ville de Chambéry et la Mission Locale Jeunes ont donc décidé d'imaginer un outil qui serait une porte d'entrée simple, intuitive et dynamique vers un bouquet d'informations à destination des 16 – 25 ans . Cet outil, « Kestudi Chambéry », a été mis en place à la rentrée 2019. Il répertorie et facilite l'accès à de nombreuses informations et dispositifs : actualités, logements, aides, santé, bénévolat, études, formations, emplois, petits jobs, culture, transport, loisirs, bons plans sorties, aides aux projets, pour faciliter le quotidien des jeunes, lycéens ou étudiants. La Webapp est animée par une petite équipe jeune et dynamique du service jeunesse et de Savoie Information Jeunesse (service de la Mission Locale Jeunes). La plateforme a été entièrement restructurée sur la forme et sur le fond, afin de la rendre plus dynamique et ainsi permettre la mise en ligne d'un fil d'actualités, d'optimiser

- La santé des étudiants :

En matière de santé, la Ville de Chambéry collabore avec les acteurs de la santé en faveur des étudiants et en particulier le service de Santé Etudiant de l'USMB autour de divers objectifs : améliorer l'accès aux soins et la connaissance en matière de santé étudiante, renforcer les missions de prévention et de réduction des risques, assurer l'accompagnement vers les dispositifs de santé et coordonner le rôle des acteurs de la santé des étudiants. Ainsi, la Ville de Chambéry et l'USMB participent ensemble au comité d'évaluation de la mise en œuvre des préconisations issues de l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) de la nouvelle politique jeunesse/vie étudiante de la Ville de Chambéry.

- L'accueil des étudiants internationaux :

L'accueil des étudiants internationaux s'intègre dans une politique globale d'accueil et d'accompagnement des étudiants tant au niveau de la Ville que de l'USMB, afin d'intégrer au mieux ces étudiants au sein de la communauté universitaire mais également dans la cité. La qualité de cet accueil constitue pour la Ville et l'Université un enjeu important et une priorité qui se décline à travers diverses actions et événements conduits en partenariat : la Welcome Party, la Good-bye Party, le Tour du Monde au Manège, les week-ends d'intégration, le dispositif « jeunes ambassadeurs », le Noël partagé, les projets Territoires connectés avec le Québec. L'USMB a de son côté souhaité intégrer les « free movers » dans ses dispositifs d'accompagnement. Elle mettra progressivement en place un « guichet unique » d'accueil des publics internationaux.

- L'accompagnement des projets portés par les étudiants :

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux services de la ville et promouvoir l'intégration des jeunes à Chambéry, un club réunissant des associations de jeunes de 16 à 25 ans a été créé, permettant leur accompagnement dans l'organisation d'événements, notamment à travers un guide des événements festifs construit en partenariat avec l'USMB et les Directions jeunesse, événements, prévention et santé de la Ville de Chambéry. Ce guide pratique recense les démarches à accomplir dans le cadre de l'organisation d'événements, dans le respect des réglementations, la méthodologie de l'organisation d'un événement, des informations, des conseils, des bonnes pratiques en matière de prévention et de réduction des risques, un annuaire des interlocuteurs et des structures ressources.

- Le logement des étudiants :

La Ville de Chambéry confie depuis 2005 à Savoie Information Jeunesse la mission de mettre en relation les propriétaires privés chambériens et les étudiants. Plus de 500 offres sont ainsi proposées via Kestudi.chambery.fr. La plateforme Kestudi, qui vient d'être restructurée, a été mise en ligne pour le mois de mai, afin de faciliter les recherches de tous les étudiants souhaitant s'installer sur Chambéry à la rentrée 2022-2023.

La mise en place de collocations à projets solidaires (dispositif KAPS, porté par l'AFEV, association de la fondation étudiante pour la ville)

	est actuellement en cours de réflexion, entre le CROUS, l'AFEV et la Ville de Chambéry et Grand Chambéry – réflexion qui pourra également impliquée l'USMB, qui souhaitent mobiliser de nombreux partenaires dont la CAF et l'agglomération. Ce projet permettrait à des étudiants souhaitant s'engager pour le territoire, en lien avec le réseau associatif local, de bénéficier de loyers modérés dans des appartements du CROUS. Avec pour enjeux partagés la réussite des étudiants et leur place dans la ville tout au long de leur parcours sur le territoire, la Ville de Chambéry et l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) collaborent sur de nombreux événements récurrents comme évoqués précédemment. C'est le cas également au quotidien et en fonction des besoins sur les questions de prévention (addictions et conduite à risque), de santé, de précarité alimentaire, d'engagement individuel et collectif, et d'accès à l'information concernant le logement, les jobs étudiants, et les activités sportives et culturelles. Dans la continuité de ce partenariat, et afin de garantir une cohérence et une lisibilité dans leur coopération, l'USMB, le CROUS et la Ville de Chambéry souhaitent aujourd'hui poser les bases d'un partenariat pérenne et inscrire ces relations dans le cadre d'une convention globale, en cohérence avec le nouveau schéma directeur de l'université en cours de finalisation. D'autres partenaires seront également sollicités dans ce cadre.
Objectifs	 Formaliser des objectifs communs aux partenaires signataires Favoriser une approche territoriale globale de la vie étudiante Favoriser le partenariat sur des thématiques spécifiques telles que la santé, le logement, le sport, la culture, l'accueil des étudiants étrangers.
Intervenants	Ville, Université Savoie Mont Blanc, CROUS
	En cours de définition : autres collectivités sur le territoire de l'USMB
Budget global	Non défini
Modalité de financement	Non défini
Indicateurs Boussoles	Inclusion, Solidarités, implication citoyenne, transition écologique
Indicateurs d'avancement	• Non engagé
Indicateurs de résultat	A définir dans le cadre de l'élaboration de la convention

Nom de l'action	Politique jeunesse sur le centre ville	
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active	
Sous-orientation	Faire toute sa place à la jeunesse	
Description générale	La politique jeunesse de la Ville de Chambéry est formalisée dans un document appelé le « pacte jeunesse ». Parmi les priorités figurent les 4 axes de la boussole de son projet politique global, déclinés pour la jeunesse et la vie étudiante de la manière suivante :	
	 Implication citoyenne : organiser des temps forts de dialogue, en lien avec le public et les partenaires, et faciliter la création d'espaces de dialogue ouverts et permanents, favorisant les initiatives, les espaces d'expression et l'expertise d'usage. 	
	 Transition écologique : être à l'écoute des jeunes et de leurs visions et préoccupations, les soutenir dans leurs initiatives sur cette thématique. 	
	 Ville inclusive: travailler avec les jeunes sur leur place dans l'espace public, en les valorisant, et adapter nos pratiques pour faciliter leur accès et leur intégration aux dispositifs, services, associations etc. 	
	 Solidarité et proximité : adapter notre intervention et travailler avec nos partenaires sur l'ensemble du territoire avec une approche équitable. 	
	Dialogue avec la jeunesse: La ville de Chambéry a initié en 2018 une démarche participative, avec pour finalité l'élaboration de la politique jeunesse municipale, le « Pacte Jeunesse ». Structurée autour de 4 axes, et déclinée en actions portées par la collectivité et ses partenaires, cette politique jeunesse a vocation à évoluer, pour correspondre aux besoins d'un public en constante transformation. Que ce soit en identifiant de nouveaux axes, en priorisant ceux existants ou en les faisant évoluer, cette mise à jour doit se faire en lien avec les jeunes. C'est pourquoi, l'engagement d'aller vers eux de manière régulière a été pris par la collectivité. Initialement prévues sous la forme d'un forum tous les deux ans, ces rencontres ont finalement fortement évoluées sur la forme et sur le fond. LA seconde édition qui aura lieu en avril 2023 a effectivement été entièrement construite en lien avec les partenaires, avec qui nous souhaitions construire cette démarche dans une forme de collaboration horizontale, accompagnés par un cabinet extérieur, ainsi que les jeunes, une des priorités identifiée en amont de la démarche étant le besoin de renouer le partenariat et le lien avec le public. L'étape suivante, qui s'appuiera sur les liens créés ces derniers mois, est la co-construction d'un espace d'implication citoyenne dédiée, favorisant l'expression des jeunes sur leur ville de demain et permettant une articulation avec les dispositifs existants, dans lesquels ils sont peu représentés. C'est à travers cet espace que nous pourrons continuer à avancer sur l'évolution du pacte jeunesse, en identifiant des thématiques prioritaires pour le public	

	et pour la collectivité.
	Les axes de la politique jeunesse de la ville de Chambéry sont mis en œuvre par les services de la ville et ses partenaires associatifs, porteurs de projets et financés dans le cadre de la campagne de subventions annuelles. Parmi eux, deux acteurs interviennent sur le cœur de ville:
	 la MJC, qui a vocation à rayonner sur l'ensemble de Chambéry, avec un ancrage territorial et un impact direct sur le faubourg Montmélian et ses alentours, ses objectifs sont : Développer et élargir des actions autour du lien social et de la mixité sociale. Répondre aux enjeux autour de la citoyenneté, de l'épanouissement et de la formation des individus. Participer à la vie politique et sociale local. Construire des dynamiques internes pour améliorer la vie associative.
	- L'AQCV, dont le territoire d'intervention est le grand centre-ville, malgré une implantation sur le Laurier, ses objectifs sont :
	Lutter contre le phénomène d'isolement par le renforcement du lien cocial
	 social. Donner l'occasion aux personnes de se sentir utiles et renforcer l'estime de soi.
	S'appuyer sur les envies et potentiels de chacun pour faciliter les engagements et initiatives.
Objectifs	Informer les jeunes des possibilités qu'offrent la ville et ses partenaires
	Accompagner les initiatives de tous les jeunes
	Faciliter leur participation aux dispositifs d'implication citoyenne
Intervenants	Ville de Chambéry
	MJC, AQCV, AFEV, Savoie information jeunesse, Mountain Riders,
Budget global	
Modalité de financement	Ville de Chambéry, Caisse d'allocations familiales (%ETP dans le cadre de la CTG et prestations de services aux structures partenaires), Département de la Savoie (Contractualisation en cours
Indicateurs Boussoles	Inclusion, solidarités, transition écologique, implication citoyenne
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	 Nombre de projets mis en place sur le cœur de ville Place des jeunes dans l'espace public

0pér	ations	Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	MJC	Subvention			457 000€	
	AQCV	Subvention			221 000€	
	Rencontres jeunesse	Accompagnement par « Vraiment vraiment »			25000€	20 000€ ANCT

Nom de l'action	Renforcement des droits culturels
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	La culture, comme levier d'épanouissement, d'ouverture et d'inclusion
Description générale	La Ville de Chambéry s'engage à développer la démocratie culturelle et le respect des droits culturels des personnes et par là même, à susciter l'implication des habitants dans leur vie culturelle. Dans ce contexte, la Ville entend dans le centre-ville tout particulièrement favoriser une mise en œuvre effective des droits culturels par : - La mise en œuvre de dispositifs d'éducation artistique et culturelle et d'éveil culturel et artistique pour une sensibilisation aux arts et aux cultures dès le plus jeune âge. En outre, il permet à l'ensemble des enfants chambériens de découvrir les équipements culturels de qualité, pour une majorité située en cœur de ville et de s'approprier ces lieux « communs » - La mise en place d'espaces de coopérations permanents tel que l'« Exploratoire culturel » ou des démarches participatives comme la « Commission Patrimoine Extra-municipale ». - Le soutien et la valorisation des pratiques amateurs pour
	permettre l'expression artistique de toutes et tous, avec notamment le confortement du projet d'établissement de la Cité des arts - La valorisation de la diversité culturelle à l'image de la diversité de la ville Le développement des espaces laboratoires, tiers-lieux culturels et collectifs d'artistes porteurs de nouveaux rapport aux personnes.
Objectifs	-Défendre l'innovation sociale par la culture, la contribution et la participation de tous.tes à l'expression culturelle, dans une approche issue de l'éducation populaire et des droits culturels faire de Chambéry une ville ouverte, accueillante et créative
Intervenants	Ville de Chambéry
	DRAC, Education nationale, Département de la Savoie, Associations culturelles locales, équipements culturels municipaux
Budget global	
Modalité de financement	Ville de Chambéry + subventions DRAc + cofinancement Départements sur certaines actions

Indicateurs Boussoles	-implication citoyenne et pouvoir d'agir -ville inclusive -solidarité et proximité
Indicateurs d'avancement	<mark>> Engagé</mark>
Indicateurs c résultat	 Kezaco: tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Chambéry ont accès au dispositif Kezaco Nombre de démarches participatives Qualité des propositions (réunions bilans)

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Dispositif Kezaco	mise en œuvre de dispositifs d'éducation artistique et culturelle et d'éveil culturel et artistique	2023			
	Valorisation de la Chapelle Vaugelas	Réflexion sur le projet culturel et artistique dans le cadre de l'exploratoire, rénovation de la Chapelle, travail sur sa signalétique	2023			
	Soutien à la pratique amateur (Cité des arts)					
	Soutien et développement de tiers-lieux culturels	La Base, Médiathèque JJ Rousseau, MDA				

Rayonnement et ancrage territorial des associations culturelles structurantes
Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
La MJC de Chambéry, Le Tiers-Lieu La Base et Malraux. scène nationale, trois associations culturelles en coopération en cœur de ville
*Attractivité du centre-ville: La MJC est à la fois un lieu d'activités (170 par semaines), un espace de création, de diffusion et un lieu d'accueil jeune et familles tout au long de l'année. La somme de ces activités représente environ 70 000 passages sur l'année. Si les 1300 adhérents de la MJC proviennent en majorité de Chambéry (60%), une forte proportion (45%) viennent du centre-ville. Parmi ces activités, l'association développe un fort ancrage sur le quartier s'inscrivant dans des principes d'animation de la vie sociale sur le quartier du faubourg Montmélian avec un lien important avec les écoles et les habitants du quartier. La saison culturelle représente environ 8 000 spectateurs sur l'année provenant de l'agglomération chambérienne. Les nombreuses propositions de rencontres et d'échanges dans l'espace Bartem constituent quant à elles, à la fois des espaces d'échanges, de transmissions des savoirs et de convivialité, ouverts à toutes et tous. Cette programmation s'appuie en grande partie sur des artistes Chambériens contribuant ainsi à la dynamique artistique de la Ville. Tout au long de sa saison culturelle Malraux Scène nationale accueille près de 180 équipes artistes venues de France et au-delà, qui génèrent 2 000 nuitées dans le centre-ville et autant d'activité de restauration. Elle accueille près de 100 000 spectateurs dont 40% n'habitent pas l'agglomération chambérienne et participe à la dynamique économique du centre de Chambéry. La Scène nationale déploie autour du Théâtre Charles Dullin (Théâtre historique) et de l'Espace Malraux (architecture contemporaine remarquable de Mario Botta) une visibilité bien au-delà des réseaux chambériens. Reconnu par son label « Pôle européen de production » ou par ses activités de coopération avec les grands festivals de Turin, les spectacles accueillis ou produits dans le centre de Chambéry ont une visibilité nationale et internationale. Par ailleurs la Scène nationale accueille très régulièrement dans ses murs, congrès et réseaux économiques dont le rése
d'échanges et de rencontres autour de la culture. Tiers-lieu culturel comprenant un resto bar, une scène ouverte, des galeries d'expo, un cinéma, des salles de réunion et un lieu de fabrique artistique,

c'est un espace « tiers », ni commercial ni privé, et totalement gratuit qui contribue à créer une place de village du centre-ville de Chambéry que l'on fréquente pour se retrouver en journée ou en soirée pour partager des moments de vie.

*Générateurs de lien social :

La MJC tournée vers la jeunesse : plusieurs fois par semaines des espaces de la MJC sont mis à disposition exclusivement des jeunes leur permettant d'avoir accès à une offre allant de l'apprentissage à la répétition en passant par une offre de loisirs pendant les vacances. A travers ces propositions, le projet associatif vise à permettre aux jeunes de trouver un soutien à leurs initiatives et un lieu inclusif laissant une place au plus grand nombre. En parallèle de ces actions dans les murs, la MJC travaille des actions en direction de la jeunesse sur l'espace public ou dans des lieux qu'ils fréquentent, dans une optique de faire des arts, de la culture et des loisirs des outils au service de la vie collective et de l'implication des personnes.

En parallèle de ces actions en direction de la jeunesse, de nombreux événements (une cinquantaine chaque année): conférences/discussions, concerts ou ateliers de réparation viennent comme support de rencontre et de vie collective dans une logique d'alternative à une proposition commerciale du centre-ville visant l'accueil du plus grand nombre et la non-discrimination par les prix.

Tout au long de l'année, la Base accueille des événements artistiques et culturels proposés par ses adhérents. De la soirée musicale à l'exposition ou l'atelier culinaire, chaque proposition est intégrée dans un calendrier suivi par près de 400 adhérents qui forment une véritable communauté.

Malraux, Scène nationale pilote une activité culturelle très inclusive autour d'une notion très étendue de Cultures (spectacle vivant, débats d'idées, cinéma, ...). En partenariat avec la dynamique associative territoriale, les plus larges publics qui vivent dans les différents guartiers de la ville se côtoient.

Ainsi naissent des temps forts de la programmation comme Cinébala le DAME Migrant Scène, les rendez-vous à penser ou Noël à Malraux. Avec son projet ciné des associations, la Scène nationale développe un projet ambitieux d'implication de la population dans la programmation.

*Lieux ressources pour les pratiques artistiques sous toutes leurs formes

La MJC: une pratique artistique ouvertes à chacune et chacun A travers ces nombreuses activités régulières, la MJC construit des parcours de pratiques artistiques amateurs centrées sur l'épanouissement et l'émancipation des adhérents leur permettant d'évoluer de l'initiation à la représentation scénique, via notamment l'encadrement par des animateurs professionnels ou des techniciens. Ainsi, de nombreux groupes amateurs se constituent en compagnie et contribuent à la diffusion culturelle sur le territoire. Le secteur jeunes propose régulièrement des stages de découverte autour d'une pratique artistique, la possibilité de rencontres avec les équipes artistiques en création à la MJC et surtout l'accès à des espaces dédiés pour le développement de leur pratique personnelle (studios de répétitions, studio danse, etc.)

Le projet de la Base comporte un espace de fabrique artistique ouvert aux acteurs culturels du département. Jusqu'alors démunis de lieux de répétitions professionnelles la base accueille au centreville de Chambéry, les compagnies artistiques du territoire qui viennent construire et inventer leurs projets dans des espaces dédiés. Ils profitent également de la mutualisation des moyens et des connaissances formalisés dans le cadre de rencontres dites « ressources et accompagnements ».

*Rôles de facilitateurs et accompagnement des projets citoyens

Les trois associations accompagnent les projets des acteurs locaux et jouent le rôle de facilitateurs dans leur mise en œuvre.

Ainsi des projets collectifs, comme Les Nuits de la roulotte, Le festival de la BD, le festival du Premier roman, ou des initiatives comme Vélosons, Articulation, Marmolivre en lien avec une librairie du centre ville et bien d'autres, trouvent refuge dans les espaces de La Base, Malraux, La MJC, permettant à ces initiatives de trouver un soutien logistique voir un accompagnement organisationnel en fonction de leurs projets.

Depuis fin 2022, la MJC accueille la radio Ellebore (radio associative et indépendante créée en 1981 dont la diffusion est basée sur le bassin Chambérien). A travers cet accueil, des actions d'accompagnement à la prise en main d'un média sont proposées aux jeunes et moins jeunes et une dynamique locale autour de la diffusion radiophonique va se mettre progressivement en place (diffusion de concerts en direct, valorisation de DJ sur des thématiques musicales spécifiques, création de podcast...).

A la Base, chacun peut proposer son propre projet créatif et culturel, que ce soit des rencontres thématiques, des expos, des ateliers, de l'art vivant, du ciné, de la musique... Composé de bénévoles, un collectif d'adhérent se réunit tous les derniers mardis du mois où les porteurs de projet présentent en cinq minutes ce qu'ils souhaitent proposer, dans un esprit partager d'accueillir un maximum de projets avec bienveillance, dans la limite d'enveloppes financières modestes.

Porteurs d'une dynamique collective et concertée sur un territoire commun

Les acteurs cités dans cette fiche jouent un rôle structurant dans la dynamique de centre-ville à laquelle ils participent. Ils mettent régulièrement en commun leurs actions autour des objectifs suivants :

- améliorer l'offre de service public culturel aux citoyens
- développer les pratiques vivantes (rencontres, échanges, fêtes)
- échanger, expérimenter, soutenir
- favoriser le dialogue entre les différentes communautés
- contribuer à un bien vivre ensemble

Au travers de nombreux échanges collectifs, comme dans chacun des réseaux qui sont les leurs, ils partagent des objectifs concrets d'action à mener pour améliorer le vivre-ensemble et accompagner la dynamique du centre-ville.

Dans une dynamique de développement territoriale, ils souhaitent mettre en commun leurs actions et répondre aux appels à projets ouverts par les programmes européens ou appels à manifestations d'intérêts dont l'objet permettrait de développer leur action.

Les trois partenaires participent à l'appropriation d'une identité forte de leur quartier.

Objectifs	 Développer le bien vivre-ensemble, L'inclusion, la prise en compte de toutes et tous Animer la coopération des acteurs locaux au profit d'une dynamique du territoire Promouvoir les pratiques vivantes et le faire ensemble Participer à l'animation du territoire et à son attractivité
Intervenants	MJC, Malraux Scène nationale, La Base
	Ville, Etat, Département, Région, Grand Chambéry, CAF73
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs Boussoles	 Nombre de temps forts développés dans les programmations. Nombre d'association accueillies Fréquentation des espaces, usagers et spectateurs
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	

Nom de l'action	Renforcement de l'accessibilité de l'offre culturelle
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	La culture, comme levier d'épanouissement, d'ouverture et d'inclusion
Description générale	Renforcement des partenariats avec les associations locales et travail commun avec l'ensemble des structures culturelles de la Ville de Chambéry afin d'assurer l'accessibilité de l'offre culturelle (expositions, films, livres, etc).
	Pour les musées :
	Propositions de descriptifs en FALC, en braille, de visites guidées bilingues français-LSF, d'audioguides.
	Partenariat futur avec l'APEI
	Pour les cinémas :
	Partenariat entre les cinémas Astrée et Forum et l'ADIS pour proposer des séances en version ST-SME.
	Partenariat entre CinéMalraux et l'INJS pour proposer des séances en version ST-SME.
	Pour les bibliothèques :
	L'atelier Médiavue de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau accueille des usagers en situation de handicap, pour les accompagner vers l'accès à la lecture, à la culture et à l'information.
	L'atelier propose des collections accessibles, une programmation culturelle adaptée, et des rendez-vous de formation individuels sur demande.
	D'ici 2024 sera également mis en place un service de presse adaptée : service Vocale Presse.
	-Convention de partenariat avec l'APEI : travail sur l'accessibilité des équipements culturels municipaux, travail sur la signalétique des équipements
Objectifs	Rendre accessible l'ensemble de l'offre culturelle à Chambéry
	 Proposer des temps spécifiques pour les personnes en situation de handicap, mais également des temps communs pour que ces activités puissent se faire en famille

Intervenants		Ville de Chambéry
		Associations partenaires, Cinémas de la ville
Budget global		
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		Ville inclusive
Indicateurs d'avancement		En cours d'élaboration Engagé
Indicateurs résultat	de	 Nombre d'expositions accessibles et fréquentation de ces expositions par des personnes en situation de handicap Nombre de médiateurs culturels formés à ces questions Fréquence des films en version ST-SME Fréquentation de l'atelier médiavue

Nom de l'action	Labellisation « Terre de jeux » et « Ville active et sportive »
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active
Sous-orientation	Un cœur de ville actif et sportif pour tous
Description générale	La Ville de Chambéry bénéficie d'un éventail de disciplines sportives très important. Cette diversité s'appuie sur le fort potentiel d'un tissu associatif dense, fortement impliqué dans les organisations de manifestations. Compétitions régionales, finales nationales, épreuves de niveau mondial, grands tournois, manifestations humanitaires, congrès fédéraux animent notre cité chaque année et contribuent largement à son rayonnement.
	La Ville de Chambéry mène une politique sportive qui rassemble les habitant.es. Les évènements sportifs retrouvent leurs fondements populaires et sont des moments de partage et de joie collective.
	Chambéry souhaite également être une ville exemplaire à l'échelle nationale (équipements, encadrements, accès aux activités, lien à l'environnement) dans un objectif d'épanouissement des habitant.es et de rayonnement, notamment touristique.
	Des petits plateaux de rencontres de débutants de sports collectifs aux grandes manifestations d'envergures, toutes ces nombreuses manifestations sportives concourent au rayonnement de notre territoire.
	La ville de Chambéry souhaite mettre en lumière cette richesse à travers des labels reconnus et c'est pour cela qu'elle s'est portée candidate pour obtenir plusieurs Labels : le Label « Terre de jeux 2024 » et celui « Ville Active et Sportive » (en cours d'obtention).
	Reconnu comme des références nationales, l'obtention de ces labels « Terre de jeux 2024 » et « Ville active et sportive » apportent une reconnaissance, une image forte qui atteste d'une qualité dans notre service public sportif. Les retombées économiques directes ou indirectes via le tourisme sportif représentent une motivation supplémentaire à l'obtention de ces labels.
	Dans la dynamique des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, Chambéry « Terre de Jeux 2024 » souhaite également s'inscrire dans cette dynamique de label pour promouvoir l'image sportive et dynamique du territoire locale. Le Label « ville active et sportive » est une belle opportunité de valorisation des initiatives, des actions et de la politique sportive à Chambéry pour promouvoir les activités physiques par le plus

	grand nombre et pour le plus grand nombre.
Objectifs	Valoriser à travers ces différents labels nationaux la promotion des activités physiques et sportives mises en œuvre sur notre territoire local, en mettant en lumière notre offre sportive diversifiée, accessible et adaptée à l'envie de chaque chambérien, ainsi que les différents acteurs porteurs d'une image sportive forte, contribuant au rayonnement national et international de Chambéry.
	• Renforcer et contribuer à l'attractivité touristique de la ville en lien également avec l'Agglomération Grand Chambéry et Chambéry Alpes Tourisme, en favorisant un axe de communication et de promotion de la ville, porteur d'une image sportive forte, contribuant au rayonnement national et international de Chambéry.
Intervenants	Ville de Chambéry
	Etat, Associations sportives, Clubs sportifs professionnels, associations socio-éducatives, comité départementaux sportifs ; organisateurs d'événements sportifs
Budget global	
Modalité de financement	Associations sportives, Clubs sportifs professionnels, associations socio-éducatives, comité départementaux sportifs ; organisateurs d'événements sportifs, autres collectivités territoriales, partenaires privés (sponsors, fondations,)
Indicateurs Boussoles	
Indicateurs d'avancement	• Engagé
Indicateurs de résultat	 Bilan des actions « Terre de jeux 2024 » Obtention du label puis son renouvellement en obtenant plus de lauriers (tous les 3 ans)

Nom de l'action	Conseillers numériques et Numérique en commun (NEC)			
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Sous-orientation	Inclusion numérique			
Description générale	La Ville de Chambéry, à travers la feuille de route sur les questions du numérique souhaite développer une équité d'accès au numérique en terme de quartier, de public et de niveau d'expertise.			
	Elle a dessiné 3 ambitions :			
	-Mettre le numérique au service du cadre et de la qualité de vie du territoire			
	-Faire vivre la « culture numérique » sur le territoire comme levier d'attractivité			
	-Etre un territoire exemplaire en matière d'inclusion numérique			
	Parmi les actions menées :			
	-Elle dispose d'un lieu pilote et ressource, la Dynamo, labellisée, depuis 2019, par l'Etat (ANCT) Fabrique Numérique de Territoire			
	-Trois conseillers numériques, cofinancés par l'ANCT (Dynamo, Bibliothèque et CCAS), ont été déployés et permettent aujourd'hui concrètement de lutter contre la fracture numérique. L'enjeu est de pouvoir pérenniser ces postes par le maintien des co-financements.			
	- Une réflexion « smart city » est actuellement lancée par CGLE dans le cadre de la ZAC Cassine, qui a vocation à essaimer sur l'ensemble du territoire			
	- L'organisation du Numérique en communis1 national 2024			
	En avril 2022, la ville a organisé avec Grand Chambéry l'évènement « Numérique en commun[s] Chambéry », soutenue par l'ANCT.			
	Aujourd'hui, le territoire a été retenu pour organiser le Numérique en communisi national en 2024. Impulsé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) depuis 2019 dans les territoires qui agissent pour défendre un numérique au bénéfice de toutes et tous, les NEC nationaux ont pour objectif de partager de bonnes pratiques entre professionnels et de créer des ressources communes pour défendre un numérique d'intérêt général.			
	L'organisation de cette manifestation va permettre de soutenir toutes les démarches engagées et d'approfondir les réflexions sur la place du numérique dans la ville.			
Objectifs	Permettre à tous les publics de communiquer et d'accéder au services de la Ville Favorison l'accès au pumérique pour les usagers éleignés du pumérique pour les usagers du pumérique pumérique pour les usagers du pumérique pour les usagers du pumérique pour les usagers du pumérique pumé			
	 Favoriser l'accès au numérique pour les usagers éloignés du numérique Developper un territoire connecté au service des habitants 			

Intervenants		Ville de Chambéry
		Etat
Budget global		
Modalité financement	de	
Indicateurs Boussoles		
Indicateurs d'avancement		Engagé En cours d'élaboration
Indicateurs résultat	de	

Nom de l'action	Police municipale de proximité et schéma directeur de la vidéo- protection				
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active				
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active				
Sous-orientation	Prévention et tranquillité publique				
Description générale	La Ville, l'Etat et le Parquet ont signé en septembre 2021 le 1 Contrat de Sécurité Intégrée de Chambéry. Il s'agit d'un disposit qui formalise des engagements de la part de l'Etat, du Parquet de la Ville afin de répondre aux problématiques de sécurité et tranquillité publique d'un territoire. Il vise à favoriser le coopérations entre les acteurs afin de créer un « continuum sécurité » et prévoit des engagements de chacune des partie jusqu'à 2026, fin du mandat municipal.				
	L'Etat s'engage notamment sur la mise en œuvre de la sécurité a quotidien, le soutien financier aux actions portées par la Ville v le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance une meilleure prise en compte des problématiques de san mentale				
	Le Parquet s'engage à mettre en œuvre la justice de proximité et à poursuivre le groupe local de traitement de la délinquance.				
	Dans ce cadre, la ville réaffirme :				
	 L'engagement de la police municipale sur des missions de proximité. Sur le cœur de ville, elle déploie en particulier son action par la brigade de proximité, qui a pour mission de créer une relation de confiance avec les habitants, les associations mais aussi les commerçants, auprès desquelles elle est particulièrement présente. Elle a un rôle principalement préventif, de dialogue, de recherche de solutions et peut également avoir un rôle répressif, notamment concernant l'occupation de l'espace public. Elle intervient du lundi au samedi de 9h à 17h. Son intervention est complétée par la brigade de nuit du mardi au samedi qui intervient de 18h à 3h15 du matin, et qui est fortement mobilisée notamment sur le secteur Curial. Le FIPD a été sollicité pour contribuer au financement de l'équipement pour la police municipale 				
	- La volonté de consolider l'organisation de la vidéo-protection par la mise en œuvre d'un schéma directeur de vidéo-protection Le schéma est en cours de construction en 2023 dans le cadre du renouvellement du marché de vidéo-protection, qui a également intégré plusieurs enjeux : transition écologique, consolidation de la fiabilité des équipements, prise en compte de nouvelles problématiques (extinction nocturne nécessitant des investissements spécifiques). Les investissements réalisés feront				

		également l'objet de sollicitations dans le cadre du FIPD.			
Objectifs		 Assurer la sécurité et la tranquillité publique des habitants, des usagers du centre-ville (commerçants et artisans, salariés, visiteurs) pour améliorer le cadre de vie Renforcer le dialogue en proximité pour intervenir en prévention et limiter les nuisances diverses en cœur de ville Soutien au respect des procédures règlementaires (habitat, commerce, espaces publics) 			
Intervenants		Ville de Chambéry			
		Etat (FIPD)			
Budget global					
Modalité financement	de				
Indicateurs Boussoles					
Indicateurs d'avancement		Engagé En cours d'élaboration			
Indicateurs résultat	de				

Nom de l'action	Actions de prévention de la délinquance et de tranquillité publique du CLSPDR				
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active				
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active				
Sous-orientation	Prévention et tranquilité publique				
Description générale	Actions initiées ou soutenues par la Ville au titre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation				
Objectifs	Dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la Ville de Chambéry développe des actions de prévention et de tranquillité ciblant particulièrement le centre-ville :				
	 Contrat Local sur les Violences Sexistes et Sexuelles (avec 13 partenaires dont la police, le parquet, l'hôpital, les associations d'aide aux victimes): soutien et déploiement d'actions partenariales en prévention des violences faites aux femmes 				
	• Exploitation de balises sonores à Curial, permettant d'alerter les propriétaires de bars et établissements de nuit et de limiter les nuisances sonores				
	 Coordination des acteurs de la prévention/sécurité/tranquillité au sein du groupe de veille territoriale du CLSPDR consacré au centre-ville 				
	Mise en place d'ateliers urbains de tranquillité de proximité				
Intervenants	Ville				
	Ensemble des acteurs et institutions partenaires du CLSPDR: Préfecture, Parquet, forces de police, Education national, Département, SDIS, service de prévention spécialisée, PJJ, associations d'aide aux victimes, bailleurs sociaux, transporteur, etc.				
Budget global	14 950 € pour la partie « subventions »				
Modalité de					
financement					
Indicateurs Boussoles	Proximité				
Indicateurs d'avancement	• Les actions sont actuellement en place et font l'objet d'un suivi dans le cadre des instances du CLSPDR				
Indicateurs de résultat	 Nombre d'instances de coordination Nombre d'actions mises en place et de projets en cours/à venir 				

CONTENU DE L'ACTION

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) de Chambéry créé le 3 avril 2012 et constitué conformément aux dispositions du décret n° 2002-999 du 17 juillet 2002, fonctionne initialement en application :

- de l'article L 2211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- des articles L 132-5 et L 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

- de la loi n° 2007- 297 du 5 mars 2007, dite « loi prévention de la délinquance » et son décret d'application n° 2007-1126 du 23 juillet 2007, portant sur l'organisation des CLSPD,
- de la loi n° 2011- 267 du 14 mars 2011, promulguée le 15 mars 2011, dite « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » LOPPSI 2, qui vient préciser le fonctionnement des CLSPD,
- de la circulaire du Premier Ministre n° 2014-13-SG du 4 juillet 2013 relative à la stratégie nationale de prévention de la délinquance
- de la délibération du Conseil Municipal n°DCM-2014-387 N° 40 en date du 14 mai 2014 décidant la relance du CLSPD de Chambéry et la formalisation d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinguance

Le CLSPDR est le lieu unique au sein duquel, d'une part, s'organisent la réflexion et l'action en matière de prévention et de sécurité, conduites au titre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Chambéry (déclinaison de la stratégie nationale), et, d'autre part, s'échangent les informations.

Ce Conseil, dans sa forme plénière, rassemble l'ensemble des partenaires impliqués dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Il se réunit à l'initiative du Maire qui le préside, au moins 1 fois par an, pour, notamment, présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance sur le territoire de la Ville de Chambéry, dresser le bilan des actions conduites, définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance et valider certaines orientations prises en Comité de Pilotage.

Le CLSPDR assure l'animation et le suivi de la mise en œuvre sur le territoire de Chambéry de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec :

- M. Le Maire de Chambéry,
- M. Le Préfet du Département de la Savoie,
- M. Le Procureur de la République près le TGI de Chambéry,
- M. Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Savoie
- M. Le Président du Conseil Départemental de la Savoie

Pour ce faire, le CLSPDR s'appuie sur une série d'instances selon un mode de gouvernance détaillé comportant un comité de pilotage ou restreint du CLSPDR, des groupes de travail à vocation thématique, des groupes de travail à vocation territoriale.

Il intervient sur les 4 axes principaux définis ci-après :

- 1. La prévention sociale et éducative
- 2. L'appui à la politique pénale du parquet, l'aide aux victimes et l'accès au droit
- 3. La tranquillité publique et la prévention situationnelle
- 4. La prévention de la radicalisation et la promotion des valeurs de la République et la laïcité

Nom de l'action	Convention dispositif de Médiation Sociale Urbaine Nocturne			
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Sous-orientation	Prévention et tranquilité publique			
Description	Interventions en soirées de correspondants de nuit sur le secteur			
générale	du centre-ville (5 sous-quartiers)			
Objectifs	 Mettre en œuvre le projet de médiation nocturne consistant à déployer, sur des secteurs ciblés du centre-ville de Chambéry, une action régulière de : Présence humaine rassurante en soirées (3 services par semaine de 18h00 à 1h00) Médiation / information / relais Repérage des personnes vulnérables, action de réduction des comportements à risques des jeunes et de prévention des addictions Accompagnement de ces personnes si besoin Veille technique Présence renforcée ou spécifique lors de manifestations particulières 			
Today iananda				
Intervenants	Ville Bailleurs sociaux, Régie PLUS			
Budget global	112 000 €			
Modalité de				
financement	l'Etat (FIPD)			
Indicateurs				
Boussoles				
Indicateurs d'avancement	 L'action est actuellement en place avec 3 services de médiation par semaine (principalement du mercredi soir au samedi soir 			
Indicateurs de résultat	 Nombre d'interventions des CDN sur les différents secteurs Contenus des rapports de tournées produits par Régie Plus Analyse statistique de ces tournées réalisée par la DCSU dans le cadre du CLSPDR et exploitation pour la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation 			

CONTENU DE L'ACTION

La préservation de la tranquillité publique et la prévention des différents troubles susceptibles de porter atteinte au bien-être des chambériennes et des chambériens restent deux objectifs prioritaires de l'action municipale pour agir sur le sentiment de sécurité et le bien vivre ensemble.

Le 17 juin 2021, dans ce cadre, M. Le Maire signait avec les représentants de Cristal Habitat, de l'OPAC SAVOIE et de Régie Plus une convention de partenariat relative au déploiement de la médiation nocturne sur cinq secteurs du centre-ville, à partir du dispositif des correspondants de nuit.

En 2022, Cristal Habitat et l'OPAC SAVOIE ont décidé de reconduire leur soutien au dispositif de médiation. De son côté, la Ville de Chambéry a décidé de faire de même, et a octroyé lors du conseil municipal du 14 mars une subvention à Régie Plus pour la réalisation de

cette action. L'OPAC SAVOIE a décidé d'augmenter en 2022 le nombre de logements couverts par le dispositif.

La convention doit être renouvelée en 2023 (subvention Ville décidée par délibération du CM du 13 mars 2023).

Nom de l'action	MAIRIE DE QUARTIER CENTRE LAURIER - INTERLOCUTEUR DE PROXIMITE			
Axe de rattachement	Axe 5 : Conforter un socle de services, des équipements publics de qualité et des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Orientation	Des politiques publiques au service d'une ville inclusive, ouverte et active			
Description générale	La Ville a souhaité renforcer ses services publics de proximité en consolidant le rôle des mairies de quartier, comme interlocuteur de proximité pour l'ensemble des politiques publiques municipales dans les quartiers. La Mairie de quartier Centre Laurier a ainsi été conforter dans son rôle de proximité, de coordination et d'articulation. Un effectif de 12 agents en Mairie de quartier Centre Laurier, dont les missions sont les suivantes: - Affaires générales, actes administratifs et délivrance de titre d'identité - Gestion des salles du quartier et suivi des locaux associatifs - Coordination et animation vie des quartiers : lien entre services, élus, habitants et Conseils de quartier Citoyens - Accompagnement de l'implication citoyenne - Premier interlocuteur des habitants, commerçants, artisans Gestion urbaine de proximité En 2022 a donné lieu à de nouveaux organigrammes harmonisés avec un redimensionnement de l'effectif pour répondre aux feuilles de route des deux adjoints des deux quartiers et aux ambitions axées sur la proximité et la participation citoyenne - La réorganisation de l'ensemble des Mairies de quartier s'est traduite par une harmonisation des horaires, des missions et des pratiques Depuis septembre 2022 des plages horaires d'accueil plus importantes sont aménagées pour les usagers (la journée continue du lundi favorise les démarches des employés des commerces et des commerçants, la fermeture tardive à 18h00 du jeudi et la fermeture à 12h30 permet aux actifs sur Chambéry de réaliser des			
Objectifs	 Amélioration du service rendu aux habitants Harmonisation des pratiques Renforcer la proximité et la participation citoyenne 			
Intervenants	Ville de Chambéry			
Budget global				
Modalité de financement				
Indicateurs Boussoles	solidarité/proximité			
Indicateurs				
d'avancement				
Indicateurs de résultat	 Satisfaction des usagers reçus en Mairie de quartier Respect des délais de réponse Nombre de rendez-vous en Mairie de quartier Les plages horaires d'ouverture au public répondent aux besoins des Chambériens et des autres usagers Les temps d'échanges et de programmation avec les services municipaux, et ceux des partenaires, permettent la bonne gestion des quartiers 			